



VÊTEMENT
Monsieur
MARTIGNY
MONTHÉY

Le n° 60 ct.
Fiesch Révolte des skieurs
Voir page 13

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Printemps sur la neige



J'ai connu le printemps
Timide et sauvage
Dans un paysage
Aux cieux plus cléments.

Fragiles au soleil.
Des premiers rayons
Les chatons s'éveillent
Dans les buissons.

(Photo NF)

Il avait des yeux de satin
Un regard d'enfant
Le bourgeon charmant
Né des parfums.

Reconnaissez-vous le printemps
En marchant dans la neige
Fragile comme une perce-neige
Saluant le beau temps ?

(gay)

Paul VI intervient à propos de Mgr Lefèbvre

PARIS (KIPA). - Dans son numéro du 13 février, l'hebdomadaire *France Catholique-Ecclesia* avait reproduit un important dossier de documents relatifs à « L'affaire d'Ecône ». C'est dans ce bourg du Valais (Suisse) que Mgr Marcel Lefèbvre, ancien archevêque-évêque de Tulle, avait ouvert avec succès un séminaire « traditionaliste », contestant les décisions de Vatican II. Le Saint-Siège a ordonné la fermeture de ce séminaire en mai 1975. Sans obtempérer, Mgr Lefèbvre a échangé plusieurs lettres avec le pape. Le dossier de *France Catholique-Ecclesia* reproduisant cette correspondance se terminait par une importante interview dans laquelle Mgr Lefèbvre assurait que le cardinal Villot, secrétaire d'Etat, faisait volontairement écran entre le pape et lui-même. (Le NF a publié cette interview, réalisée par Louis Salleron, dans ses éditions des 25 et 26 février, à la demande de la direction du séminaire d'Ecône qui désirait utiliser son droit de réponse à plusieurs articles parus dans notre quotidien.)

Dans une lettre manuscrite à Mgr Jean Villot - qui constitue la troisième intervention publique du pape dans cette affaire - Paul VI rectifie l'assertion de Mgr Lefèbvre.

A Monsieur le cardinal Jean Villot, notre secrétariat d'Etat.

« Nous avons pris connaissance d'une interview demandée à Monseigneur Marcel Lefèbvre par l'hebdomadaire *France Catholique-Ecclesia* (N° 1322, du 13 février 1976). Parmi les erreurs contenues dans cette interview, il en est une que nous voulons rectifier nous-même : vous seriez un écran placé entre le pape et Monseigneur Lefèbvre, un obstacle à la rencontre qu'il

désire avoir avec nous. Cela n'est pas exact.

Nous estimons qu'avant d'être reçu en audience, Monseigneur Lefèbvre

Suite page 7

Paul PP. VI »

Session prorogée du Grand Conseil

UN IMPÔT APRÈS L'AUTRE...

Le Grand Conseil en était resté, jeudi, à l'examen de l'impôt sur le bénéfice. Imposition séparée des coopératives ou non? Telle était la question demeurée en suspens. Hier matin, le Grand Conseil a tranché, le GROUPE AGRICOLE (Ch. Darbellay)

s'étant rallié à la proposition F.-J. BAGNOUD de prévoir des taux allégés pour TOUTES les coopératives. Pour sa part, la commission, par M. Kittel, président, proposait un nouveau texte maintenant les taux des premiers débats pour les sociétés de capitaux mais

faisant une concession aux coopératives, dont le bénéfice total serait imposé à 3% au lieu de 4%. M. E. ZUFFE-REY avait aussi proposé un amende-

Suite page 7

Gérald Rudaz

DEMAIN C'EST DIMANCHE

Jésus n'a pas fini de scandaliser les pharisiens que nous sommes. Le voici chez Lévi, en plein milieu de publicains et de pécheurs. Nous lui faisons part de notre étonnement, il nous répond qu'il n'est pas venu appeler des justes comme nous, mais les pécheurs. Nous n'y comprenons rien. Nous le tenons d'une autre manière. Alors que Jean est vêtu de loques et se nourrit de baies sauvages, les disciples de Jésus n'observent même pas les jours de jeûne. Pourquoi? Il nous fait cette réponse énigmatique: « Les amis de l'Epoux peuvent-ils observer le jeûne pendant que l'Epoux est avec eux? Viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé; alors, ils jeûneront. »

Nous savons que les banquets de noces ont une fin, mais que veut-il dire? Qu'il est, lui cet Epoux mystérieux dont nous parlent les prophètes et le Cantique? Mais alors? Il serait Dieu? Et il sera enlevé? Qu'est-ce que cela - les pharisiens que nous sommes savent comment l'Epoux a été enlevé, sur la croix... Et ils continuent de jeûner pour obéir à une loi, mais sans compassion et sans amour. Et ils oublient que Jésus est ressuscité et ils prolongent l'ancienne loi et ils se croient sauvés par leur propre justice, à force d'observances.

Jésus nous a fait alors deux comparaisons plutôt bizarres: « Per-

sonne ne coud une pièce neuve sur un vieux vêtement: elle ferait crever l'étoffe. » Il a vu sa mère rapiécer. Nous, on jette le vieux et on achète, au Super, de la confection. Que veut-il dire? A la deuxième comparaison, les producteurs-encaveurs eurent l'air d'y comprendre quelque chose: « On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres, elles feraient crever les outres et le vin est perdu. » Moi, je ne suis pas vigneron, je ne m'y connais pas.

ments à la mode? Si elle n'était que le vin du dernier millésime emballé dans les dernières bouteilles liturgiques... Ça semble être la pensée de nos publicains progressistes.

Ce n'est pas possible. Je crois que c'est un faux problème. Il ne fait pas mettre les paraboles en problèmes. En y réfléchissant, aussi humblement que peut le faire un pharisien intégriste de mon espèce, je crois que Jésus a dû parler de tout autre chose.

Les outres et le vêtement

Peut-être y a-t-il quelque chose à prendre pour les problèmes de l'heure?

La religion est-elle un vieux vêtement qui ne supporte aucune pièce neuve? Un vieux vin qui se corromprait dans les outres post-conciliaires? Ce n'est pas très loin de ma pensée. On déchire le vieil habit à force d'y coudre du neuf. On gâte le vin vieux dans les nouveaux emballages...

Ou bien... si la religion n'était ni un vieil habit ni un vieux vin? Si elle était autre chose qu'un produit standard, étiqueté par le dogme et par la Loi? Si elle était comme un vêtement toujours neuf ou sans cesse remplacé par un autre vêtement neuf auquel on fixe les orne-

ments à la mode? Si elle n'était que le vin du dernier millésime emballé dans les dernières bouteilles liturgiques... Ça semble être la pensée de nos publicains progressistes.

Pour moi, c'est difficile, je suis tout d'une pièce. Les progressistes, eux, le changement, c'est leur spécialité. Mais peut-être ne changent-ils que l'extérieur: l'outre, le vêtement...

Alors, Jésus, aie pitié de tous. Apprends-nous comment nous deviendrons Toi.

MM

Avec nos lecteurs, du 25 avril au 11 mai

A la découverte du Brésil 1976

Sao Paulo l'explosive

Au voyage aérien d'aller, depuis Genève, avec le DC 10 de Swissair, on s'arrêtera moins d'une heure, à Dakar et, de l'autre côté de l'Atlantique, à Rio de Janeiro, lors des deux escales techniques. On ne débarquera en fait qu'à l'aéroport intercontinental de Viracopos, afin de nous rendre directement dans la métropole industrielle, non seulement du Brésil mais de toute l'Amérique du Sud: Sao Paulo.

Le développement de cette formidable cité date d'une quinzaine d'années. Elle n'a plus rien à envier à Chicago et je ne suis pas sûr que cela soit un bien.

J'ai d'ailleurs constaté que la mentalité de ses habitants est très nettement différente de celle des Bahaiens de Salvador et surtout des « Cariocas » de Rio de Janeiro.

A Sao, les gens sont à peu près aussi... amusants qu'à Zurich!

C'est le carrefour grouillant et industriel du gros business sud-américain.

Suite page 3

A.L.



Sao Paulo connaît un développement foudroyant, à l'américaine. A gauche, cette sorte d'immense triangle (avec piscine et promenade) surmonté d'une tour est l'hôtel Hilton, où nos voyageurs passeront, on ne peut plus confortablement, leurs deux premières nuits brésiliennes.

Où en est la construction routière en Valais? par Franz Steiner conseiller d'Etat

Voir page 7

Régression du chômage partiel de 11 % en janvier 1976

BERNE. - L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) communique que 2491 entreprises ont annoncé en janvier 1976 du chômage partiel aux offices de travail dont elles relèvent. Elles étaient au nombre de 2516 en décembre 1975. Ces réductions d'horaires de travail ont touché 87 746 (95 548) hommes et 32 827 (41 113) femmes, soit une diminution de 11 %. En tout, quelque 3,84 millions (5,04 millions) d'heures ont été chômées par ces 120 573 (136 661) personnes. Le recul prononcé est partiellement imputable - surtout pour ce qui est du nombre d'heures chômées - au fait que, en décembre 1975, bien des entreprises avaient prolongé le « pont des fêtes de fin d'année », ce qui avait un peu forcé l'ampleur du chômage partiel.

Des motifs d'ordre économique ont été invoqués pour le licenciement de 1121 (2119) hommes et de 523 (1022) femmes. En

outre, des résiliations de contrats de travail prenant effet à une date ultérieure ont été significatives pour les mêmes motifs à 1144 (902) hommes et à 385 (421) femmes.

LE CANTON DE BERNE LE PLUS TOUCHÉ

Le canton le plus touché par le chômage partiel est celui de Berne, qui compte 22 606 chômeurs à temps partiel. Suivent les cantons de Zurich avec 14 685 chômeurs partiels, Soleure avec 11 430, Saint-Gall avec 9285, Neuchâtel avec 8408, Genève avec 5894 et Lucerne avec 5289.

Le nombre le plus faible de chômeurs partiels a été enregistré dans le canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures) avec trois personnes concernées, suivi des cantons d'Obwald (39), Nidwald (54) et Glaris (992). Les autres cantons comptent entre 1000 et 5000 chômeurs partiels.

LES SECTEURS DE LA MONTRE ET DES MÉTAUX ET MACHINES TOUJOURS EN TÊTE

Dans la répartition du chômage partiel selon les groupes professionnels, les deux secteurs industriels de la montre et des métaux et machines sont toujours les plus touchés, enregistrant respectivement 51 534 et 20 014 chômeurs partiels.

Dans les viennent ensuite, les professions techniques comptent 10 890 chômeurs partiels et les professions commerciales 9672. Le taux le plus faible de chômage partiel a été enregistré dans les groupes de professions de l'agriculture et de l'horticulture (12), des sciences et arts (16), de l'industrie hôtelière (26), et des mines et carrières (83), les secteurs de la sylviculture et de la pêche du service de maison et de l'hygiène et de la médecine ne sont pas touchés par le chômage.

L'éducation de handicapés mentaux profonds : jusqu'où ? pourquoi ?

LAUSANNE. - Conférenciers, délégués et observateurs de vingt et un pays participent au premier Symposium international sur la préparation des enseignants pour handicapés mentaux profonds, du 1^{er} au 5 mars prochains à Lausanne, organisé sur l'initiative de la Ligue internationale des Associations d'aide aux handicapés mentaux et avec le concours de la Fédération suisse des Associations de parents de handicapés mentaux, de l'Association vaudoise et du séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé.

Le symposium répond à la demande des associations de parents. L'aspect éducatif est en effet encore souvent négligé dans la prise en charge des handicapés mentaux profonds, les soins ayant la priorité. L'expression « handicapé profond » suppose la dépendance pour les actes de la vie quoti-

dienne (alimentation, propreté, habillement), l'absence de langage parlé, l'alitement prolongé allant jusqu'à seize heures par jour. Il s'agit donc du groupe situé au niveau le plus bas de l'activité fonctionnelle spontanée.

Cette situation rend tout développement extrêmement difficile. Et lorsque le développement maximum des possibilités de l'individu devient l'objet principal d'une prise en charge globale, il faut acquérir des connaissances et des savoir-faire spécifiques de la

prise en charge éducative, d'étudier des méthodes, des approches, des procédés divers. C'est la raison du symposium, où seront examinés le recrutement, le programme de formation des enseignants, l'éducation spécialisée vue par le médecin, les parents et l'éducateur, etc.

Diverses visites d'établissements spécialisés, tels que la Cité des enfants, à Saint-Léger-sur-Vevay, et une table ronde finale, avec synthèse des conclusions du symposium, en public, figurent au programme.

Armée : le Conseil fédéral propose un crédit de 127 millions de francs pour des tubes roquettes plus modernes et plus efficaces

BERNE. - Afin de poursuivre notre effort de perfectionnement de la défense antichar, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accepter un crédit de 129 millions en vue d'acquérir des tubes roquettes, modèle 75 (le nombre n'en est pas précisé), avec leurs accessoires et les munitions. Conformément au plan directeur-armée 80, le Conseil fédéral ajoute donc des tubes roquettes aux 160 chars suisses 68, dont l'acquisition a déjà été approuvée et aux engins filoguidés, tandis que l'acquisition

d'un nouvel engin guidé d'une portée de 1000 mètres sera proposée dans un prochain programme d'armement.

Les tubes roquettes actuellement en vigueur dans l'armée ne correspondent plus aux exigences de notre défense antichar, notamment en ce qui concerne la portée. La nouvelle arme, dont les essais ne sont pas encore entièrement terminés, comporte plusieurs innovations : suppression du bouclier qui gênait le tireur, adjonction d'un bipied facilitant le pointage, montage d'une lunette de pointage pour renforcer la précision, adaptation de la bouche du tube pour augmenter la stabilité et renforcement du système de percussion. En outre, une nouvelle munition a été mise au point par le groupement de l'armement qui permet une portée de 400-500 mètres et dont la nouvelle

GRAVE AFFAIRE À LUCERNE Médecin condamné pour usure

Le tribunal criminel du canton de Lucerne a condamné hier, vendredi, un médecin, âgé de 46 ans, à une peine de prison de six mois avec sursis pendant deux ans, après l'avoir reconnu coupable d'usure, selon l'art 157-2 du code pénal suisse. Ce sont des clientes du médecin en question, qui avaient déposé plainte. Dans une vingtaine de cas le médecin avait profité de l'état de gêne et de l'inexpérience de ses clientes, en exigeant des honoraires de 500 à 700 francs pour une ou deux consultations. Toutes les plaignantes étaient allées consulter le médecin de Kriens, afin de lui demander de les aider pour interrompre une grossesse. Profitant de la

situation souvent désespérée de ses clientes, le médecin en question n'hésita pas à s'enrichir à leurs dépens. Pour une consultation sommaire et pour l'adresse d'un confrère zurichois, le Dr J.-L. se fit payer entre 500 et 700 francs. Ce « commerce » devait lui rapporter près de 10 000 francs en moins d'une année. Les juges lucernois constatèrent qu'une note d'honoraires de 500 à 700 francs pour moins d'une heure de travail était par trop élevée, raison pour laquelle le prévenu a été reconnu coupable d'usure et condamné à six mois de prison. Il devra d'autre part rembourser entre 400 et 600 francs à toutes ses clientes. (e.e.)

« Ne retirez pas le pain de la bouche des abeilles »

FRIBOURG. - Ménagères, attention, n'achetez plus pour orner vos appartements, les branches de saule marsault, communément appelées « chaton ».

Telle est la teneur de l'appel aux ménagères lancé par M. G. Chassot, président des apiculteurs fribourgeois, dans le dernier numéro de l'« Agri-Journal ». Les touffes ouatées qui protègent les bourgeons des « chatons », poursuit M. Chassot, cachent également un aliment vitaminé et riche en protéines, le pollen, indispensable à la vie de l'abeille et à l'évolution printanière de la colonie.

Au printemps, la ruche s'appête à nourrir une nouvelle génération d'abeilles en utilisant les réserves constituées en automne, ré-

servent qui s'épuisent très rapidement. Dès qu'arrivent les premières chaleurs, les abeilles commencent à sortir et à chercher de nouvelles sources de ravitaillement. C'est justement auprès du saule marsault qu'elles vont découvrir les premières et uniques sources de pollen de la saison.

Et M. Chassot d'ajouter : ces « chatons » font, en outre, partie de la liste des plantes protégées et il n'est pas dit que la police ne mette pas un jour fin au commerce que l'on en fait.

Une fabrique de pâtes alimentaires ferme ses portes

WOLHUSEN. - La fabrique de pâtes alimentaires Steffen SA, à Wolhusen (LU) - marque « Korn-gold » - qui avait été créée en 1902, va fermer ses portes à la fin du mois de mars. Treize travailleurs sont touchés par cette mesure. Dix-sept autres ont déjà été licenciés et ont trouvé un nouvel emploi.

La fabrique Steffen indique dans un communiqué, avoir connu ces dernières années des difficultés de trésorerie dues particulièrement à une concurrence dure et « sans égards ».

Infraction à la Lex Furgler

LUGANO. - Un commerçant qui, entre 1970 et 1971, avait servi d'intermédiaire lors de ventes d'immeubles à des étrangers pour plus d'un million de francs, a été condamné pour infraction à la Lex Furgler à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 10 000 francs.

Tessin : 14 licenciements

LUGANO. - La maison Straumann Carabbia (TI) des appareils orthopédiques, et qui emploie actuellement 45 ouvriers, a annoncé 14 licenciements pour le mois d'avril.

L'effectif des employés de bureau avait été progressivement réduit au cours de 1975. Ce sont les difficultés d'exportation de la maison mère en Suisse allemande qui sont à l'origine de la mesure.

Nouvelle zone industrielle à Lausanne

LAUSANNE. - Parmi les initiatives prises ces dernières années par la ville de Lausanne pour maintenir ou attirer des entreprises économiques intéressantes, figure l'importante réalisation de la zone industrielle et artisanale de Sevelin, créée sur l'emplacement des anciens parkings de l'exposition nationale de 1964. Cette zone, d'une superficie de 60 000 mètres carrés, mise à disposition sous forme de droit de superficie, permet l'installation d'établissements offrant quelque 1200 postes de travail. L'espace disponible est actuellement occupé aux deux tiers par des industriels et des artisans, a annoncé vendredi la municipalité.

pour des commerces différents dans un « shopping center ». D'autre part, pour préserver à long terme l'intérêt de la collectivité, la commune n'a pas vendu les terrains, mais n'a que cédé des droits de superficie.

Lausanne : un budget de relance de vingt millions

LAUSANNE. - La situation actuelle est un juste retour à la normale d'un appareil économique qui tournait à un rythme excessif, mais quand la récession va trop loin (Lausanne compte aujourd'hui 100 chômeurs complets), c'est le devoir des pouvoirs publics d'utiliser au maximum les moyens de réanimation dont ils disposent, a déclaré vendredi M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, en présentant à la presse - avec la municipalité in corpore - un tableau

prévisionnel des dépenses d'investissement et un budget de relance de 20 millions qui portera à 123 millions de francs le total des investissements de la capitale vaudoise en 1976.

Cette relance économique se limitera pratiquement au secteur de la construction, dont les projets pour 1975 ont subi une réduction de 21 % par rapport à 1974 (baisse de 21 % dans le secteur privé, de 7 % dans le logement, de 45 % dans les constructions industrielles, et stabilisation dans les projets publics). Cependant, d'autres secteurs économiques sont touchés par la récession à Lausanne : l'imprimerie et les arts graphiques (volume des commandes inférieur de 10 % en 1975), les transports, le commerce (la situation, s'aggrave dans le commerce de détail et notamment dans l'alimentation, à cause du départ des étrangers et de la baisse du pouvoir d'achat de la population), le tourisme (baisse des nuitées de 11 % en 1975). Et le chômage va encore s'aggraver en 1976.

Les investissements de la commune seront accrus de 20 % en 1976 par rapport à 1975 : six millions seront ajoutés au budget des investissements ordinaires qui dépassait déjà cent millions, et quatorze millions supplémentaires seront inscrits à titre de relance. Parmi les nouveaux travaux choisis figurent l'installation de la Cinémathèque suisse au casino de Montbenon, une première étape de construction du Musée olympique international, l'aménagement partiel de la place Saint-François avec des passages inférieurs pour piétons, des réfections d'écoles, des extensions des Services industriels.

Lausanne représente à peine 3 % des dépenses totales des villes suisses. Celles-ci, à leur tour, ne représentent que 7 % du produit national brut. C'est dire la relativité des mesures de relance communales, a admis M. Delamuraz.

Restriction de la cueillette des champignons dans le canton de Berne

BERNE. - Par une adjonction à l'arrêté sur la protection de la nature, le Conseil d'Etat du canton de Berne a limité la cueillette des champignons. Dorénavant, toute personne qui récolte plus de deux kilos de champignons par jour, sans être en possession d'une autorisation émanant du Service cantonal des forêts, est punissable. Il est égale-

ment défendu d'organiser des manifestations pour cueillir des champignons, ainsi que de détériorer le sol et de le creuser. Du même coup, l'utilisation de moyens techniques, comme le « peigne » et instruments du même genre, pour cueillir des plantes sauvages, est interdite. Ces mesures devraient, estime le gouvernement, mettre fin à la rapacité de certaines personnes, à l'organisation de véritables razzias et à la destruction totale des champignons, sans pour autant priver le simple citoyen ou le vacancier de la joie de la cueillette.

GASTRONOMIE

Café des Vergers Miège

Samedi 28 février dès 20 heures

Grand bal de carnaval

animé par Richard

Raclette à gogo

Entrée libre

Le nouvel ambassadeur de France reçu par le Conseil d'Etat vaudois

LAUSANNE. - M. Claude Lebel, nouvel ambassadeur de France en Suisse, a fait hier une visite de courtoisie au Conseil d'Etat vaudois. Accompagné de MM. Marcel Jaurant-Singer, conseiller culturel près l'ambassade à Berne, et Gabriel Rosaz, consul général à Lausanne, il a été reçu à midi au château de Lausanne par les membres du Gouvernement cantonal et le chancelier d'Etat.

Vos annonces : PUBLICITAS

Café-restaurant Le Postillon, Noës Samedi 28, dimanche 29 février, lundi 1er, mardi 2 mars (jusqu'à 24 h.) Chaque soir dès 21 heures jusqu'à 2 heures

Bal masqué de CARNAVAL

animé par le duo Baby Boss

Tripes Fr. 5.- Potée valaisanne Fr. 6.- Boulette de cheval Fr. 5.50 Grilledade avec salade panachée Fr. 6.50 Entrée libre

BANQUE ROMANDE



affiliée à la
BANCA DELLA SVIZZERA ITALIANA
BANQUE DE LA SUISSE ITALIENNE

FAVORISE L'ÉPARGNANT EN MAINTENANT SES TAUX

Carnet d'épargne **5 %**

Compte de dépôt **3 1/2 %**
(le compte-courant du particulier)

GENÈVE-LAUSANNE-MARTIGNY-YVERDON

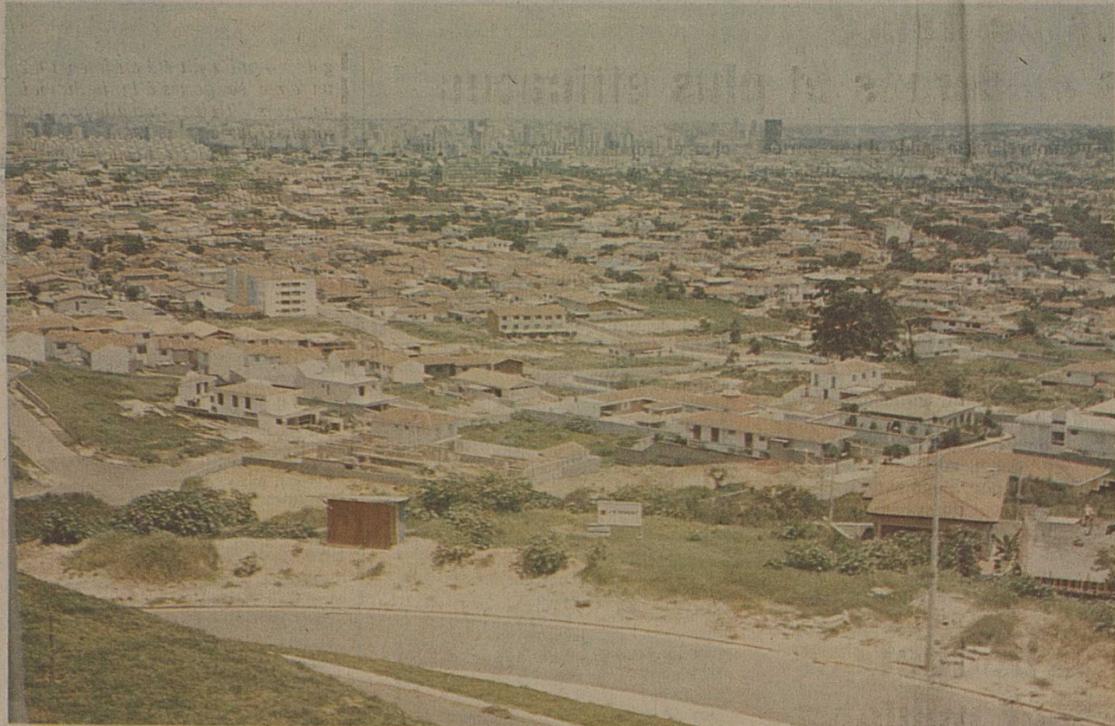
Avec nos lecteurs, du 25 avril au 11 mai

A la découverte du Brésil 1976



Ci-dessus. - L'aérodrome intercontinental de Viracopos est à près de 100 km du centre de Sao Paulo où se trouve le Hilton. L'autoroute de navette traverse de belles zones agricoles. La vigne (comme ici) se voit plus rarement que les caféiers.

Ci-dessous. - D'une sorte de promontoire, en arrivant de l'aérodrome, voici comment nous est apparue la grande métropole industrielle sud-américaine. Les quartiers de gratte-ciel (que l'on aperçoit tout au fond) sont entourés d'une multitude de maisonnettes particulières, construites à « l'italienne », recouvertes de tuiles ocre, comme la couleur de la terre de l'ensemble du Brésil.



L'avenue principale, heureusement bordée d'arbres, vue du plus haut restaurant du Chicago brésilien : la « Terrasse italienne ».

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à ce voyage peuvent s'adresser à notre rédaction, à M. Gaspard Zwissig, tél. 027/23 30 51 ou à l'Agence de voyages Lathion, case postale 211, 1951 Sion, tél. 027/22 48 22. Le programme détaillé, qui contient les multiples prestations pour un prix exceptionnel, est à la disposition de chacun. Le temps passe et le dernier délai d'inscription approche, puisqu'il est fixé au 27 mars.

115 millions d'habitants

Une coquille nous a fait dire dans le premier article du 20 décembre que le Brésil ne comptait que 15 millions d'habitants. Or, Rio de Janeiro et Sao Paulo arrivent à peu près à ce chiffre à elles seules. Il fallait lire 115 millions, ce qui est encore trop peu pour un pays aussi grand que l'Europe. Pour les amateurs d'histoire, je précise que le Brésil est devenu indépendant en 1822 déjà et que c'est la république qui a été proclamée en 1889.

Ci-dessous, à gauche. - A Sao, on sourit beaucoup moins facilement qu'à Rio ou Salvador...

Ci-dessous, à droite. - Toutes les races y font bon ménage. Ici, un couple créole.

Sao Paulo, l'explosive

Suite de la première page

Sao Paulo fut fondée par des jésuites portugais en 1554. D'abord centre missionnaire pour les Indiens, la ville devint le point de départ des pionniers (aussi différents de genre que de race) partant à la conquête du pays.

Il lui fallut trois siècles pour découvrir les bienfaits de la culture du café. C'est donc après 1850 que Sao Paulo commença vraiment à se développer.

Il y a cent ans, elle était à peine plus grande que Sion et comptait une trentaine de milliers d'habitants. Aujourd'hui, on en dénombre près de sept millions.

Sao Paulo a littéralement explosé ces dernières années, depuis l'établissement d'un pouvoir fort et propre, après la révolution militaire et populaire de 1964. Son dynamisme est époustouflant. Elle produit, seule, plus que tout le nord-est du pays et elle exporte davantage que l'immense Amazonie. Elle ne se trouve pourtant pas au bord de la mer, puisque son port est en réalité Santos, 80 km plus loin. Elle se situe à 800 m d'altitude.

Le café reste l'une de ses principales ressources. L'année dernière, il y a eu du gel, sans quoi les exportations auraient rapporté pour plus d'un milliard de dollars. Quel cargo ne connaît pas,

en effet, les fameux sacs de café de 60 kg frappés de l'étoile brésilienne ?

Mais la grosse industrie prend une ampleur phénoménale.

Pratiquement toutes les automobiles que l'on voit au Brésil sont fabriquées dans la région de Sao Paulo. En 1956, on y montait gentiment 300 voitures et, 20 ans après, la seule fabrique Volkswagen en produit près de... 1300, et en un seul jour.

C'est une très forte colonie italienne qui a sensiblement facilité le passage de la capitale du café en puissante métropole industrielle.

Toutes les races s'y côtoient : les Blancs, les Jaunes, les Rouges, les Noirs et les métis. Elles y font apparemment très bon ménage. Les 24 000 fabriques ou usines emploient bientôt un million de personnes. Un centre d'affaires ne se conçoit pas sans banques ni buildings administratifs. On se croirait à Manhattan s'il n'y avait pas au milieu ou le long de certaines avenues des arbres qui s'obstinent à pousser au pied des gratte-ciel.

Il est logique que cet exceptionnel carrefour serve de point de départ à notre voyage au Brésil du 25 avril au 11 mai prochain.

(à suivre)

Textes et photos A.L. - NF



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Magnin, tél. 22 15 79 et dès fermeture 22 67 16.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratiffori 29.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie. City, Brig-Glis, tél. 3 62 63.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - Samedi et dimanche: Dr Endler, tél. 61 17 71 et 61 12 16.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, avenue de la Gare 46, dès samedi 17 h., tél. 2 27 96. Dès 19 h. pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Pamplemousses
Côtes de veau à la poêle
Risotto
Mousse au chocolat

Le fleuve le plus abondant ne peut ajouter une goutte d'eau à un vase déjà plein. (Léon Tolstoï)

LE PLAT DU JOUR: Risotto

Faites revenir 1 oignon haché dans 30 g de beurre. Ajoutez 350 g de riz, remuez jusqu'à ce qu'il devienne transparent. Arrosez d'un dl de vin blanc sec. Laissez évaporer. Salez, poivrez et ajoutez une grosse pincée de safran.

Pour dimanche: MAYONNAISE AU CHOCOLAT

Mettez dans une casserole quatre tablettes de chocolat avec très peu d'eau, faites fondre à feu très doux. Ajoutez quatre grandes cuillerées de sucre en poudre, une demi-livre de bon beurre, quatre jaunes d'œufs, mélangez soigneusement.

Demandée par plusieurs lectrices, la recette de LA CONFITURE D'ORANGES

Prenez des oranges à écorce épaisse, pelez-les légèrement et mettez-les à mesure dans de l'eau fraîche, plongez-les ensuite dans de l'eau bouillante un quart d'heure environ, jusqu'à ce que la tête d'une épingle entre facilement.

Transmise par une lectrice, une excellente recette de sauce: LA SAUCE PAUL

Pour accommoder toutes sortes de salades, poissons ou viandes, elle peut se préparer à l'avance et être sous la main à tout moment, se conserve au réfrigérateur: prenez le bol du mixer, mettez deux bonnes cuillerées de moutarde, une gousse d'ail, persil, ciboulette, sel, poivre, un peu de vinaigre et un verre d'huile (ou plus selon quantité désirée). Mixez le.

tout. Cela devient épais comme une mayonnaise, c'est délicieux et très pratique.

QUESTION PRATIQUE

Devant l'énorme choix de brosses à dents proposé dans les grandes surfaces (variété des poils et des formes des manches...), comment effectuer un bon choix?

Tous les spécialistes que nous avons consultés sont unanimes. Une bonne brosse à dents est: - souple, car les poils durs ne permettent pas d'accéder aux endroits sensibles. Les touffes extérieures très souples massent les gencives, les touffes intérieures un peu plus rigides brossent les dents.

Et pour finir... RIONS UN PEU

Erreur d'interprétation
Deux messieurs parlent de leur fils: - Le mien travaille son droit avec beaucoup d'application - Ah, vous voulez en faire un avocat? - Pensez-vous... un boxeur simplement...



L'agence «UNA» enquête



D' CLAUDETTE



L'agence «UNA» enquête



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: en baisse. Dans le sillage de Wall Street, la plupart des secteurs ont cédé du terrain. Toutefois, les compartiments de la métallurgie et des transports ont fait preuve de fermeté.
FRANCFORT: irrégulière. Par manque d'intérêt acheteur, les déchets l'ont généralement emporté dans un marché maussade.
LONDRES: se replie. A l'instar de Wall Street, le Stock Exchange s'est modérément affaibli au fil des compartiments.

AMSTERDAM: affaiblie. A l'exception de quelques valeurs isolées, toutes les subdivisions de la cote néerlandaise se sont inclinées dans un volume d'activité réduit.
BRUXELLES: en baisse. Sous l'influence de la baisse enregistrée hier à Wall Street, la bourse s'est repliée sur un large front.
MILAN: soutenue. Dans un marché très irrégulier, la bourse milanaise a généralement fait preuve d'une assez bonne disposition.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse, Brig-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

La lettre de gage: un placement sûr.

Table with 3 columns: PRIX DE L'OR, Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse, Brig-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: USA et Canada, Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, etc.

Bourse de New York

Table with 3 columns: American Cyanam., American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, Bethlehem Steel, etc.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, etc.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, etc.

Volume: 26.840.000

Table with 3 columns: Canasec, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Intervator, etc.

RADIO

Samedi 28 février

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
 6.00 Le journal du matin
 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
 7.30 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.20 Mémento des spectacles et des concerts
 8.30 Radio-évasion
 9.05 La petite vadrouille
 9.20 Les ailes
 9.30 Mmmm...!
 11.05 Le kiosque à musique
 12.00 Le journal de midi
 12.30 Edition principale
 13.00 Demain dimanche
 14.05 Week-end show
 16.05 Musique en marche
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Les mordus de l'accordéon
 20.05 La grande affiche
 22.05 Entrez dans la danse
 23.05 Disc-O-Matic

Radio romande II

8.00 Loisirs en tête
 Nos patois
 8.15 Le magazine des loisirs
 8.30 Chasseurs de son
 9.00 Informations
 9.05 L'art choral
 10.00 Sur la terre comme au ciel
 11.00 Essais et maîtres
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Contrastes
 16.00 Aux avant-scènes radiophoniques
 Mozart
 18.00 Informations
 18.05 Rhythm'n pop
 18.30 Swing sérénade
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Correo espanol
 20.00 A l'Opéra
 Les contes d'Hoffmann
 22.00 env. Demandez l'programme
 22.30 Les contes d'Hoffmann (suite)
 23.55 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Mélodies légères. 7.10 Mosaïque touristique. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral et fanfare. 15.00 Vitrine 76. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Jeux radiophoniques. 21.15 Vitrine suisse. 22.05 Chansons. Hockey sur glace. 23.05 Musique pour vous. 24.00-1.00 Bal de minuit.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Samedi 7. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Musique légère. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Sport et musique. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique et dissentiment. 23.40-24.00 Nocturne musical.

| | | |
|--------------------|-------|-------|
| Crossbow fund | 4.75 | 4.66 |
| CSF-Fund | 24.52 | 24.03 |
| Intern. Tech. fund | 8.01 | 7.33 |

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

| | | | |
|-----------------|----|-------|-------|
| Affiliated fund | D | 7.82 | 8.44 |
| Chemical fund | D | 8.23 | 8.99 |
| Technology fund | D | 7.12 | 7.78 |
| Eurofondos * | DM | 33.25 | 35.— |
| Unifonds | DM | 20.85 | 22.— |
| Unirenta | DM | 40.90 | 42.20 |
| Unispecial | DM | 64.05 | 67.30 |

TÉLÉVISION SAMEDI

Suisse romande

Emissions en noir et blanc

13.00 ■ Un'ora per voi
 14.15 TV-contacts. 14.15 Une autre vie (5)
 14.40 La fête à la chanson
 15.30 Natation
 Championnats suisses d'hiver
 16.30 env. TV-jeunesse. 16.30 env. Le trésor du château sans nom
 16.55 Science-fiction jeunesse. 17.45 La taupe en voiture. Dessin animé
 18.00 La recette du chef sur un plateau par Jacques Montandon
 18.25 Présentation des programmes
 Deux minutes...
 avec le curé Francis Chatellard
 18.30 Téléjournal
 18.35 Rendez-vous
 19.05 Affaires publiques
 Les test d'embauche : quelle valeur ?
 19.40 Téléjournal
 19.55 Loterie suisse à numéros
 20.05 A vos lettres
 20.30 Les enquêtes du commissaire Maigret
 ■ L'écluse de Georges Simonon.
 Avec : Jean Richad
 21.55 Les oiseaux de nuit
 Bernard Pichon présente : Julien Clerc
 Michel Siffre, spéléologue et géologue
 Pierre Strinati, licencié ès sciences naturelles et docteur en zoologie
 Michel Dansel, fondateur de l'Académie internationale du rat
 Claudine Dugerdil, assistante à l'Institut anthropologique de Genève
 23.05 Sport
 Ski alpin : championnats suisses de Fiesch. Descente messieurs. Championnats suisses de La Lenk. Descente dames
 Hockey sur glace. Re transmission partielle et différée d'un match
 Natation. Championnats suisses d'hiver
 0.05 Téléjournal

Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

9.00 ■ Cours de formation pour adultes
 15.30 Natation. Championnats suisses d'hiver, en direct de Genève
 16.30 Pop scène
 17.15 TV-junior. Les instruments à percussion

Suisse romande

Emissions en noir et blanc

11.00 Téléjournal
 11.05 Tel-hebdo
 11.30 Table ouverte. Sexualité : réponses aux questions. Une « Table ouverte » particulière, destinée avant tout à répondre aux questions que les téléspectateurs se posent après le « Temps présent » de jeudi « Vivre sa sexualité »
 12.45 Le francophonissime
 13.10 Eternel renouveau.
 Un film d'Agoston Kollanyi
 14.30 Natation
 Championnats suisses d'hiver
 15.00 Interneige
 Une émission de jeux mettant en compétition les équipes des Gets et de Thyon 2000
 16.10 Natation
 Championnats suisses d'hiver
 17.10 TV-jeunesse
 17.35 La femme dans l'Eglise
 Présence catholique chrétienne
 17.55 Téléjournal
 18.00 Les dossiers secrets des trésors
 6. Les sept serrures de Prague
 18.55 Dessins animés
 19.05 Les actualités sportives
 19.40 Téléjournal
 19.55 L'affaire Mattei
 Un film de Francesco Rosi interprété par Gian Maria Volonte, Luigi Squarzina et Peter Baldwin
 21.50 Entretiens
 L'abbé Marc Oraison. Ce soir : « Chirurgien au fond de l'âme » 1^{re} partie
 22.15 Vespérales
 « Découvrir des sources de vie »
 22.25 Téléjournal

Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

10.00 Faits et témoignages. Série religieuse
 11.00 Cours de formation pour adultes
 13.00 ■ Un'ora per voi
 14.15 Téléjournal
 14.20 Panorama
 14.45 Il Balcon tort. Programme en romanche
 15.30 Carnaval à Altstätten
 17.00 Le pouvoir de l'argent. Série d'après l'œuvre de H. Robbins

18.00 Magazine féminin. Crèches et garderies : Les nouvelles dispositions tendant à améliorer ces institutions
 18.50 Téléjournal
 19.00 ■ Väter der Klamotte
 19.25 Sous le grand chapiteau
 19.40 Message dominical
 19.45 Les programmes
 20.00 Téléjournal
 20.20 Die Kurpfuscherin. Pièce de H. Fitz
 Avec : Maria Schell dans le rôle principal
 21.45 Musique de danse
 22.15 Téléjournal
 22.30 Bulletin sportif

tv Suisse italienne

Emissions en noir et blanc

13.00 Un'ora per voi
 14.15 Devenir
 14.40 Rencontres
 15.05 Nouvelles voies pour les transports
 15.30 Natation. Championnats suisses d'hiver
 16.30 ■ Intermède
 16.45 Agriculture, chasse, pêche
 17.10 Heure J
 18.00 Atlantic Soul 75. Spectacle musical
 18.30 Album de famille
 18.55 ■ Sept jours
 19.30 Téléjournal
 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
 19.50 ■ L'Évangile de demain
 20.05 Dessins animés
 20.45 Téléjournal
 21.00 High Time. Film
 22.40 Téléjournal
 22.50 Samedi-sports

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

10.20 Ofratème
 12.30 Midi première
 12.55 Samedi est à vous
 13.00 TF1 actualités
 13.55 Magazines artistiques régionaux
 14.05 Les musiciens du soir. Chorale Francis Poulenec de Boissy-Saint-Léger
 14.35 Samedi est à vous.
 18.34 Nounours
 18.40 Six minutes pour vous défendre
 18.50 Magazine auto moto 1

19.20 Actualités régionales
 19.45 La vie des animaux. Aux pieds du mont Mac Kinley
 20.00 TF1 actualités
 20.30 Numéro un. Avec : Enrico Macias, Le groupe « Il était une fois », Adja Pecon, Ringo, Demis Roussos, Shuki et Aviva, Corinne Clery, Jean-Marie Proslie
 21.30 Grand-père Viking (5). Avec : Etienne Bierry, Marie Déa, Henri Lambert, etc.
 22.30 A bout portant. Avec Thierry Le Luron
 23.30 TF1 actualités

tv Antenne 2

10.00 Conservatoire national des arts et métiers
 12.00 R.T.S.
 13.00 Midi 2
 13.35 Magazine régional
 14.05 Smaedi dans un fauteuil. Hawaii, police d'Etat. 15.00 Cross international des nations. 15.30 Boxe. 16.50 Concert. 17.10 Chefs-d'œuvre en péril
 18.00 Magazine du spectacle. Clap. En direct du Festival international du film d'humour à Chamrousse, avec des extraits de films
 18.55 Des chiffres et des lettres
 19.20 Actualités régionales
 19.44 Y'a un truc
 20.00 Journal de l'A2
 20.20 D'accord, pas d'accord
 20.30 Les cinq dernières minutes. Le collier d'épingles. Avec : Jacques Debary, Marc Eyraud, Victor Garrivier, etc.
 22.05 Dix de der
 23.35 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

19.00 Pour les jeunes
 19.20 Actualités régionales
 19.40 Des chevaux qui font l'événement
 19.55 FR3 actualités
 20.00 Thalassa. Le magazine de la mer
 20.30 Fidelio. Opéra en 2 actes de L.V. Beethoven. Chœurs et orchestre de la Deutsche Oper Berlin. Avec : Gwyneth Jones, James King, Gustav Neidlinger, Josef Greindl
 22.50 FR3 actualités

TÉLÉVISION DIMANCHE

Suisse romande

Emissions en noir et blanc

11.00 Téléjournal
 11.05 Tel-hebdo
 11.30 Table ouverte. Sexualité : réponses aux questions. Une « Table ouverte » particulière, destinée avant tout à répondre aux questions que les téléspectateurs se posent après le « Temps présent » de jeudi « Vivre sa sexualité »
 12.45 Le francophonissime
 13.10 Eternel renouveau.
 Un film d'Agoston Kollanyi
 14.30 Natation
 Championnats suisses d'hiver
 15.00 Interneige
 Une émission de jeux mettant en compétition les équipes des Gets et de Thyon 2000
 16.10 Natation
 Championnats suisses d'hiver
 17.10 TV-jeunesse
 17.35 La femme dans l'Eglise
 Présence catholique chrétienne
 17.55 Téléjournal
 18.00 Les dossiers secrets des trésors
 6. Les sept serrures de Prague
 18.55 Dessins animés
 19.05 Les actualités sportives
 19.40 Téléjournal
 19.55 L'affaire Mattei
 Un film de Francesco Rosi interprété par Gian Maria Volonte, Luigi Squarzina et Peter Baldwin
 21.50 Entretiens
 L'abbé Marc Oraison. Ce soir : « Chirurgien au fond de l'âme » 1^{re} partie
 22.15 Vespérales
 « Découvrir des sources de vie »
 22.25 Téléjournal

Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

10.00 Faits et témoignages. Série religieuse
 11.00 Cours de formation pour adultes
 13.00 ■ Un'ora per voi
 14.15 Téléjournal
 14.20 Panorama
 14.45 Il Balcon tort. Programme en romanche
 15.30 Carnaval à Altstätten
 17.00 Le pouvoir de l'argent. Série d'après l'œuvre de H. Robbins

17.50 Téléjournal
 17.55 Résultats sportifs
 18.00 Faits et opinions
 18.50 Fin de journée
 19.00 Téléjournal
 20.00 Téléjournal
 20.15 Le concerto
 21.05 ■ Les révoltés du « Bounty »
 Film américain de Frank Lloyd (1935)
 23.15 Téléjournal
 23.25 Les programmes

tv Suisse italienne

Emissions en noir et blanc

13.30 Téléjournal
 13.35 Télérama
 14.00 ■ Amicalement
 15.00 Natation
 17.00 Cortège du Rabadan
 17.50 Téléjournal
 17.55 ■ Sports-dimanche
 18.00 Jeunes internistes
 18.50 Concert
 19.30 Téléjournal
 19.40 ■ La Parole du Seigneur
 19.50 Rencontres
 20.20 Le monde où nous vivons
 20.45 Téléjournal
 21.00 Paul Gauguin
 21.55 Sports-dimanche
 22.55 Téléjournal

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

9.30 La source de vie. « Si je t'oublie Sion »
 10.00 Présence protestante
 10.30 Le jour du Seigneur. 10.30 Magazine. 11.00 Messe
 12.02 L'homme qui n'en savait rien
 12.30 Concours de la chanson française 1976. Finale
 13.00 TF1 actualités
 13.20 Le petit rapporteur
 14.05 Les rendez-vous du dimanche. 14.05 Variétés. 15.00 Ciné Hit. 15.25 Rendez-vous avec Popeye
 15.45 Direct... à la une. Judo. Tiercé à Auteuil. Rugby
 17.30 L'intermédiaire. Avec : Charles Durning, Zohra Lampert, Ronny Cox, Dennis Cole, Heather Macrae, Howard Cosell, Mike Kellin

18.45 Nans le berger (9). D'après « Les Desmichels », de Thyde Monnier
 19.17 Les animaux du monde
 19.45 TF1 actualités
 20.30 Katia. Un film de Robert Siodmak.
 Avec : Romy Schneider, Curd Jurgens, Monique Mélinand, Pierre Blanchard, etc.
 22.05 Pour le cinéma
 23.05 TF1 actualités

tv Antenne 2

9.30 R.T.S.
 12.00 C'est dimanche
 12.30 Midi 2
 13.00 C'est dimanche (Suite). 15.10 Interneige 1976. 16.10 Séquences de cirque. 16.25 Hippisme. 16.30 Lady Penelope. 17.30 L'heure de Pierre Tcherna. 18.25 Mash
 18.50 Stade 2
 19.30 Système 2
 20.00 Journal de l'A2
 20.30 Système 2. Suite. Vedette : Gérard Lenorman. Soirée consacrée à Michèle Morgan. Avec de nombreux extraits de ses films
 21.40 Les brigades du tigre. 2. Nez de chien
 Avec : Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon
 22.40 Catch. Au Cirque d'Hiver. Catch à quatre
 23.10 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

11.00 A écrans ouverts. Pour les travailleurs étrangers en France
 18.15 Immigrés parmi nous
 18.47 FR3 actualités
 19.00 Les grandes heures d'Abel Gance. 3. Une œuvre hantée par Napoléon
 19.55 FR3 actualités
 20.05 Les années épiques du cinéma. 12. Les monstres. Avec des extraits de films de : Dawley, Porter, Méliès, Fitzhamon, Henderson et Fons
 20.30 Hiéroglyphes
 21.20 Le masque et la plume
 Films FR3
 22.15 FR3 actualités

RADIO

Dimanche 29 février

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, et à 12 h. 30 et 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
 6.15 Quel temps fera-t-il ?
 7.05 Nature pour un dimanche
 7.50 Mémento des spectacles et des concerts
 8.05 Dis-moi dimanche
 11.05 Toutes latitudes
 12.05 Variétés-dimanche
 12.30 Informations
 14.05 Musiques du monde
 Musique mexicaine d'hier et d'aujourd'hui
 14.35 Le chef vous propose...
 15.05 Auditeurs à vos marques
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Le magazine des beaux-arts
 20.05 Les Chroniques de Cogaron-sur-Pichette
 20.20 Allô Colette !
 22.05 Dimanche la vie
 23.05 Harmonies du soir

Radio romande II

8.00 Informations
 8.05 Sonnez les matines
 8.45 Messe
 10.00 Culte protestant
 11.00 On connaît la musique
 Jeunes artistes
 11.30 La joie de jouer et de chanter
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Le dimanche d'Arlequin
 La nuit des temps (1)
 15.00 Musique en jeux
 16.45 Le temps des souvenirs
 17.00 L'heure musicale
 Musiques au présent
 18.15 Les problèmes de l'heure
 18.30 Informations
 18.35 Le temps de l'orgue
 20.00 Informations
 20.05 Les problèmes de l'heure
 20.25 Vient de paraître
 1. Les disques de l'heure
 2. Musiques au futur
 3. Chrono-Rhythmes
 23.00 Informations

Beromunster

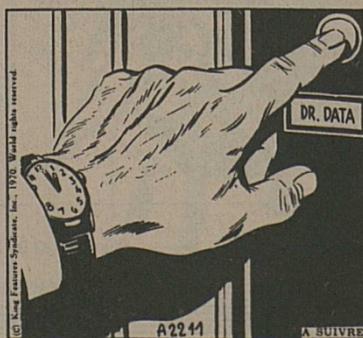
Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 7.05 Bonne route. 8.05 Musique légère. 10.05 Plaisir de la nature. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Le Papillon, extr., Offenbach ; Scherzo du Songe d'une nuit d'été, Mendelssohn ; Etude en forme de valse, Saint-Saëns ; 3. Lieder, Grieg ; Valse triste, Sibelius ; Andante et Allegro de la sonate N° 12, Paganini ; Réve de Hänsel et Gretel, Humperdinck ; 2 Extr. de Tristan, Wagner ; Mer calme et heureuse traversée, Mendelssohn. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Science en dialogue. 21.00 Musique légère. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

Monte Ceneri

Informations à 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 23.30.
 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Concertino. 10.35 Musique sans frontières. 11.45 Méditation. 12.00 Chant choral. 12.30 Actualités. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 18.45 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 21.30 Studio pop. 22.30 Radiojournal. 22.45 Juke-box. 23.40-24.00 Nocturne musical.

Notre rubrique immobilière vous y aidera.

Cinéma, sélection TV, météo, voir page 6



CINEMAS

| | | |
|---|---|--|
| SIERRE Bourg Tél. 027 55 01 18 | SION Arlequin Tél. 027 22 32 42 | MARTIGNY Etoile Tél. 026 2 21 54 |
| Samedi et dimanche à 14 h. 30 de Walt Disney LA MÉLODIE DU SUD Samedi à 20 heures - Dernière séance IL ÉTAIT UNE FOIS BRUCE LEE Samedi à 22 heures - Dernière séance PÊCHE VENIEL Dimanche à 17 heures et 20 h. 30 O.K. PATRON | Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 Dimanche matinée à 15 heures Grande réédition. Venez rire avec de Funès, Bourvil LE CORNIAUD Le plus grand tandem comique français dans un film de Gérard Oury | Ce soir samedi à 20 h. 30 - 16 ans Demain dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 Les inoubliables! Bourvil et Fernandel dans LA CUISINE AU BEURRE Plus que du rire... du délire! Aujourd'hui samedi à 14 h. 30 Enfants dès 7 ans LA FLÛTE À SIX SCHTROUMPFS Les dessins animés que tout le monde attend Aujourd'hui samedi à 17 h. 15 - 16 ans Film d'art et d'essai L'INCONNU DU NORD-EXPRESS d'Alfred Hitchcock avec Farley Granger Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni 7 ORE DI VIOLENZA PER UN SOLUZIONE IMPREVISTA Un « karate » con George Hilton |
| SIERRE Casino Tél. 027 55 14 60 | SION Capitole Tél. 027 22 20 45 | ST-MAURICE Zoom Tél. 025 3 76 86 |
| Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 16 ans Dimanche matinée à 14 h. 30 Une cascade d'éclats... de rire! LA GRANDE CASSE Comment votre voiture peut-elle disparaître en 60 secondes? | Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 10 ans Dimanche matinée à 15 heures DEUX GÉNIES UN CHEF-D'ŒUVRE Un film d'Ingmar Bergman. Mozart: La Flûte enchantée. 11 semaines à Lausanne | Samedi à 20 h. 30 - 7 ans Dimanche: RELÂCHE Les Charlots et Jacques Dufilho dans LES BIDASSES EN FOLIE Du rire franc et massif! Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni COL FERRO E COL FUOCO con Pierre Brice e John Barrymore |
| CRANS Le Cristal Tél. 027 41 11 12 | SION Lux Tél. 027 22 15 45 | MONTHEY Plaza Tél. 025 4 22 90 |
| Samedi et dimanche à 17 et 21 heures HISTOIRE D'ADELE H de Truffaut avec Isabelle Adjani Samedi nocturne à 23 heures LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS Epouvante | Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans Dimanche matinée à 15 heures DOC SAVAGE (L'homme de bronze arrive) de Michael Anderson avec Ron Ely, Paul Gleason, Bill Licking, Eldon Quick Doc Savage, un médecin génial, un pilote audacieux, un combattant invincible | Samedi et dimanche: RELÂCHE |
| MONTANA Le Casino Tél. 027 41 27 64 | ARDON Cinéma Tél. 027 86 12 59 | MONTHEY Monthéolo Tél. 025 4 22 60 |
| Samedi et dimanche à 16 h. 30 Matinée pour enfants LAUREL ET HARDY À OXFORD Samedi soir à 21 heures L'AGRESSION Dimanche soirée à 21 heures FANTOMAS SE DÉCHAÎNE Louis de Funès | Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans Louis de Funès, Jean Marais, Mylène Demongeot FANTOMAS SE DÉCHAÎNE C'est un joyeux carnaval pour jeunes et moins jeunes à ne pas manquer | Samedi soir à 20 h. 30 - 18 ans Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 A l'assaut de la terrible face nord de l'Eiger: Clint Eastwood dans LA GRANDE SANCTION Un tout grand film de suspense! |
| ANZÈRE Le Zodiac Tél. 027 9 22 22 | FULLY Michel | BEX Rex |
| Samedi à 16 h. 30 - Matinée pour enfants UN JOUR UNE BERGÈRE Laurel et Hardy Samedi soirée à 21 heures UN JUSTICIER DANS LA VILLE Charles Bronson Dimanche soirée à 21 heures CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS | Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans Les exploits de quatre apprentis trouffions! QUATRE « ZIZIS » AU GARDE-À-VOUS avec Gianfranco Angelo et Sergio Leonardi | Samedi soir à 20 heures - 16 ans Dimanche matinée à 14 h. 30 Un super-comique! PAS DE PROBLÈMES avec Jean Lefebvre et Bernard Menez Samedi à 22 heures - Dès 18 ans révolus Dimanche à 20 h. 30 LE PLUMARD EN FOLIE (Strictement pour adultes) |
| HAUTE-NENDAZ Cinalpin | MARTIGNY Corso Tél. 026 2 26 22 | |
| Samedi soirée à 21 heures CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS de Sydney Lumet Dimanche à 16 h. 30 - Matinée pour enfants PINOCCHIO Dimanche soirée à 21 heures L'AGRESSION Trintignant, Deneuve | Ce soir samedi à 20 h. 30 - 16 ans Dimanche à 14 heures et 20 h. 30 Des rafales de gags! SOLDAT DUROC... ÇA VA ÊTRE TA FÊTE! avec Pierre Tornade et Michel Galabru Demain dimanche à 16 h. 30 - 16 ans Un « policier » mené à un train d'enfer! REFROIDI À 99 % avec Richard Harris et Edmund O'Brien | |

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion
CATHÉDRALE. - Samedi: messe à 18 heures. Confessions à 17 heures. Dimanche: messes à 7 h., 8 h. 30, 10 h., 11 h. 30, 17 et 20 heures. En semaine: messes à 7 h., 7 h. 30, 18 h. 10.
PLATTA. - Dimanche: messe à 10 heures (garderie) et 18 heures. En semaine: messe à 20 heures, mercredi et premier vendredi.
ST. THEODUL. - Samstag: 8.00 und 18.15 Uhr. Sonntag: Messen um 7.30, 9.30 und 18.15 Uhr.
SACRÉ-CŒUR. - Samedi: messes à 7 h., 8 h. 10. Le soir messe anticipée à 18 h. Dimanche: messes à 7 h. 30, 9 h. 30 et 11 h. Le soir à 19 h. En semaine: messe à 7 h. et non à 7 h. 30.
BRAMOIS. - Samedi: messe à 19 h. 30. Dimanche: messes à 10 h. et 18 h.
SAINT-GUÉRIN. - Samedi: à 17 h. 30 messe dominicale avancée. Confessions dès 16 heures. Dimanche: messes à 8 heures, 9 h. 30, 11 et 18 heures. En semaine: messe tous les matins à 6 h. 45. Le soir à 18 h. 15 lundi, mardi et vendredi. A 20 heures, mercredi et jeudi.
CHÂTEAUNEUF-SION. - DIMANCHE: messes à 9 et 17 heures.
CHAPELLE DE CHAMPSEC. - Dimanche, messe à 10 heures.

Sierre
SAINTE-CROIX. - Samedi: messe à 17 h. 45. Dimanche: messes à 8 h., 9 h. (en italien), 10 h., 17 h. 15 (allemand) et 19 h. 45.
SAINTE-CATHERINE. - Samedi: messe à 18 heures. Dimanche: messes à 7 heures, 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 heures, 18 h. 15.

Martigny
ÉGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messes à 8 h. 30 et 20 h. Dimanche: messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., 17 h. et 19 h. 45. Le 1^{er} et 3^e samedi du mois, à 18 heures, messe pour les Espagnols.
MARTIGNY-CROIX. - Samedi: messe à 19 h. 15. Dimanches et fêtes, messe à 9 h. 30.
MARTIGNY-BOURG. - Samedi: messe à 19 h. 30. Dimanche: messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.

LA FONTAINE. - 8 heures.
RAVOIRE - 9 h. 30.

Saint-Maurice
BASILIQUE. - Dimanche: messes à 6 h., 7 h., 8 h. 45 et 19 h. 30.
ÉGLISE PAROISSIALE. - Samedi: à 18 h. office dominical chanté. Dimanche: messes à 11 et 18 heures.
COUVENT DES CAPUCINS. - Dimanche: messe à 8 heures.
MEX ET EPINASSEY. - Dimanche: messe à 9 h. 30.
VERNAYAZ. - Samedi, messe paroissiale chantée à 19 h. 30. Dimanche, messes lues à 7 h. 30 et 10 heures.

Monthey
CLOSILLON. - Samedi: messe à 17 h. Dimanche: messes à 9 h. et 17 h. 30; à 11 h., messe pour les fidèles de langue espagnole.
ÉGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messes à 18 h. et 19 h. 30 (messes dominicales). Dimanche: messes à 7 h., 9 h. 30, 11 h. 15 et 20 h.; à 10 h. 30, messe pour les fidèles de langue italienne.

Eglise réformée
SION. - 9 h. 45, culte (garderie).
SAXON. - 20 heures, culte
MARTIGNY. - 10 h. 15, culte.
SAINT-MAURICE. - 9 h. 45, culte à Lavey
MONTHEY. - 20 heures, culte
VOUVRY. - 9 heures, culte
BOUVERET. - 10 h. 15, culte
MONTANA. - 9.00 Gottesdienst. 10 h. 15, culte
SIERRE. - 9 heures, culte, 10.00 Gottesdienst
LEUKERBAD. - 9.30 Gottesdienst, 10.45 culte
Evangelische Stadtmission: Sion. Adresse: rue de l'Industrie 6. Tél. 027/23 15 78
Gottesdienst 9.30 Uhr; Jugendstunde Dienstag 20.15 Uhr, Bibelabend Freitag 20.00 Uhr.
Evangelische Stadtmission: Sion. Rue de l'Industrie 6, tél. 027/23 15 78
Gottesdienst 9.30 mit Hr. Schippei. Dienstag 20.15 Uhr Jugendgruppe, Freitag 20.00 Uhr Bibelabend

Hotelplan vous propose un tel choix de

Croisières de 500.-

à 3895.- et même des départs spéciaux à prix réduits... qu'en les ignorant, vous ne savez pas ce que vous perdez! C'est le cas des croisières combinables avec des trajets aériens, des circuits, des séjours ou avec des vacances balnéaires. Et toutes ces formules aux prix les plus fair-play. Dans les meilleures conditions de voyage et de séjour.

Exemple: 1 semaine de croisière (dès 875.-) Gênes - Cannes - Barcelone - Palma - Port Mahon (Minorque) - Tunis - Porto Cervo (Sardaigne), combinable avec une semaine de vacances balnéaires à Hammamet ou Bizerte (dès 1310.-).

8 jours de croisière (dès 730.-) Venise - Corfu - Le Pirée - Iraklion - Catacolon - Dubrovnik, combinable avec un séjour d'une semaine en Crète (dès 1160.-).

Pour une raison bien simple: en réservant suffisamment de cabines auprès de compagnies réputées, Hotelplan peut même s'offrir le luxe de vous inviter à bord des navires les plus renommés, à des conditions très abordables. Ce qui explique le succès croissant de nos croisières. Voyez notre brochure 76 et vous comprendrez pourquoi.

Hotelplan
de tout cœur avec vous au pays des vacances

Coupon
J'aimerais partir en croisière, recevoir votre nouvelle brochure de vacances 76 et profiter de l'occasion pour faire un tour d'horizon des vacances Hotelplan.
Quoi de neuf ou de plus abordable dans les «Escapades Hotelplan» (petits voyages à petits prix)?
Mon nom: _____ Localité: _____
Mon adresse: _____
NP: _____

1950 Sion Centre Commercial Métropole, av. de France, tél. 027/22 93 27

Notre sélection

Samedi à 16 h. 55
La science et la science-fiction
Avec un extrait de *Fantasia* et *Le Jour du Dauphin*.
La science-fiction rejoint-elle quelquefois la science? Ou est-elle même comme certains le prétendent, un élément stimulant pour les chercheurs d'aujourd'hui? La science-fiction précède-t-elle la science? Autant de questions auxquelles tenteront de répondre Alfred Roulet, Eric Schärli et Georges Kleinmann, tous trois journalistes spécialisés dans les domaines scientifique, spatial et cosmique.
Les invités de cette émission aborderont le problème essentiel rencontré par les chercheurs: celui de construire des engins capables de sortir du système solaire, tel que «Pionner 10 et 11» ainsi que les autres sondes lancées à l'assaut des galaxies.
Un autre problème d'importance: les scientifiques pensent-ils que la vie a pu naître sur d'autres planètes?
A titre d'illustration, un extrait de Walt Disney *Fantasia* sera projeté, film qui, par la magie du dessin, explique, d'une manière tout à fait scientifique, paraît-il, la naissance de la vie sur notre terre.
Si d'autres mondes sont habités, comment entrer en relation avec? Même si l'on fait fi du facteur distance et du facteur temps, quel langage employer?
Puis Alfred Roulet tracera un parallèle entre un moyen de communication possible et les recherches faites dans ce domaine avec des dauphins, au moyen du film américain *Le Jour du Dauphin*. Ces expériences dans lesquelles on avait mis beaucoup d'espoir il y a quelques années, semblent arriver à un point mort et les détracteurs estiment que rien n'est encore prouvé.

Dimanche à 15 heures
Interneige
Une émission de jeux mettant en compétition les équipes des Gets et de Thyon 2000
C'est donc en direct de Thyon 2000 que sera diffusée cette seconde rencontre de «Interneige» au cours de laquelle l'équipe locale rencontrera cette des Gets; le choix de l'endroit, de la part de la direction des programmes de la TV romande, correspond autant aux qualités réelles du site, renommé pour son panorama et ses pistes, qu'à une volonté de transporter la télévision dans une station qui, à ce jour, n'a pas encore reçu la visite des cars de reportage. Simone Garnier et Georges Kleinmann (qui a «potassé» ces derniers jours l'histoire des Jeux olympiques pour préparer à fond le questionnaire terminant les joutes) présenteront cette émission réalisée par Paul Siegrist et que la chaîne britannique ITV, la Télévision belge et la Télévision jordanienne ont décidé de retransmettre comme leurs concœurs suisse et française.
Pour l'organisation pratique de la rencontre, Marius Berger a de son côté établi un inventaire des «richesses» que possédait la TV romande en matière de costumes et d'accessoires. Il a été ainsi possible de réutiliser un important matériel existant, en provenance des «Jeux sans frontières», mais aussi d'émissions de variétés. Un petit travail préalable qui méritait d'être effectué puisque cet «Interneige» est ainsi budgété grosso modo comme une émission de variétés normale, et qu'il permet de recevoir - selon la formule de ces séries - trois émissions en tout.

«Science-fiction jeunesse». Pour communiquer avec d'éventuels habitants d'autres planètes, l'humanité lance des «bouteilles à la mer» comme ce message gravé sur le pied du LEM abandonné sur la lune en 1969.

Publicitas
Sion 21 21 11

météo

Beau et doux
Prévisions jusqu'à ce soir:
Pour toute la Suisse: le temps sera le plus souvent ensoleillé et doux. Sur le plateau, les stratus et les brouillards se dissiperont en majeure partie l'après-midi. Leur limite supérieure se situera entre 800 et 1000 mètres.
La température, à basse altitude, comprise entre -3 et +2 degrés la nuit, atteindra 9 à 14 degrés l'après-midi. En montagne, par vent du sud-est faible, il fera très doux.

Session prorogée du Grand Conseil valaisan

Un impôt après l'autre...

Suite de la première page

ment qui fut écarté en faveur de celui du tandem BAGNOUD-ÉVÉQUOZ.

La divergence subsistait, non sur le texte, mais sur les taux, entre ces derniers et la commission. M. Bagnoud proposait les taux respectifs de 2, 3 et 5% aux trois postes prévus à l'article 96, tandis que la commission s'en tenait à 3, 5 et 6%. Ce point de vue l'emporta par 67 voix contre 29 et 3 abstentions déclarées.

L'imposition de l'agio fit également l'objet d'un vote qui confirma le texte et le taux (4%) de la commission et du Conseil d'Etat.

L'imposition généralisée à la source est repoussée

Faut-il généraliser la pratique de l'imposition à la source? C'est-à-dire obliger les employeurs à retenir, sur

chaque paie, un montant servant à payer l'impôt de l'employé? Oui, répondit chaleureusement le groupe chrétien-social du Haut-Valais, par M. René Zuber. Le salarié est ainsi à l'abri du « coup de bambou » brutal qu'il reçoit lorsqu'il doit honorer la facture du fisc, en une seule fois. S'il n'a pas été prudent dans ses dépenses, il se trouvera en butte à la poursuite, voire à l'acte de défaut de biens. M. Zuber demande donc que l'on ancre dans la loi le principe de cette imposition à la source non seulement pour les travailleurs étrangers (texte de la loi) mais pour tous les travailleurs dépendants. Non, ont répondu MM. Maurice Clivaz, Maurice Copt, Bernard Lonfat et Jean Philippoz au cours d'une discussion au cours de laquelle prirent aussi part MM. Emery, Kittel et M. Loretan, chef du département. « Il n'est pas bon de cacher au salarié la facture annuelle du

fisc » argumentèrent les opposants. D'autres ajoutèrent que cette pratique faussait, dans l'esprit des salariés, la notion de leur paie véritable et que, par conséquent, elle sapait le sens de la responsabilité individuelle, créait des « individus-numéros » que l'on écarte de tout souci de gestion. Au vote, l'imposition généralisée à la source fut écartée par 56 voix contre 44 et 2 abstentions.

L'impôt sur le capital, l'impôt foncier, l'impôt minimum, l'impôt sur les successions, et donations et l'impôt sur les chiens ne donnèrent lieu à aucun débat notable, les textes des premiers débats, amendés ici et là par la commission, passant sans coup férir.

Une porte « rouge » du slalom fiscal

Au chapitre de la procédure de taxa-

tion, les articles 159 et 160 faisaient figure de « porte rouge » de ce slalom fiscal. Ils ont traité tous les deux aux moyens dont le fisc peut disposer pour obtenir des renseignements en vue de taxer un contribuable.

La notion d'appel à des tiers introduite dans cette loi a fait dresser les cheveux sur la tête à tous ceux qui redoutent que, sous couvert de combattre la fraude fiscale, on prenne l'habitude de considérer la délation et la dénonciation comme un devoir sacré.

La commission, par une modification, a atténué la rigueur originelle de l'appel à des tiers. Son nouveau texte prévoit que c'est le contribuable lui-même qui va chez le tiers, et non le fisc. La bataille s'engagea sur tous les fronts et il fallut tout l'art de la mesure du président Clovis Riand pour que le débat ne tourne pas à la confusion générale. La commission apportait en guise de garantie une déclaration de M. Seewer, chef du Service cantonal des contributions, qui fut inscrite au procès-verbal.

Cela n'a pas suffi à rassurer M. Joseph Blatter, qui voulait que le consentement formel du contribuable soit pris en ligne de compte pour autoriser le fisc à enquêter. M. P. Steffen alla plus loin en proposant de biffer cette disposition qui, a-t-il déclaré, va suffire à faire capoter la loi. MM. Philippoz, Léonce Emonet, E. Buttet, G. Morisod, P. Moren et M^{me} Evéquoz prirent part à cette longue discussion. Finalement, MM. W. Perrig et B. Dupont se rencontrèrent pour proposer de s'en tenir au texte des premiers débats, assortis de la déclaration formelle de M. Seewer. La proposition des présidents de Brigue et de Vouvré l'emporta (44 contre 21) sur celle de M. Blatter mais ne fit pas le poids contre le texte (nouveau) de la commission qui fut adopté par 61 voix contre 38. Quant à la proposition de M. Steffen (suppression de l'alinéa) elle ne recueillit que 16 voix contre 63 en faveur du maintien.

Gérald Rudaz

Où en est la construction routière en Valais?

M. Franz Steiner s'exprime sur l'autoroute et le Rawyl

M. Franz Steiner, chef du Département cantonal des travaux publics, a donné à la *Revue suisse des travaux publics et de l'industrie* un texte en langue allemande par lequel il fait le point sur la construction routière en Valais, spécialement sur l'autoroute et le tunnel routier du Rawyl.

Lors de la session du Grand Conseil, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec M. Steiner de ces problèmes et il a autorisé le NF à tirer, pour l'information valaisanne, l'essentiel de ses déclarations. Voici donc le point de vue de notre « ministre » des travaux publics :

La construction de l'autoroute de Saint-Maurice à Martigny est un problème particulièrement urgent pour le canton du Valais dans le domaine du concept de développement des routes et du trafic. Lors de conditions normales, on constate une circulation de plus de 30 000 véhicules par jour. Le canton du Valais est extrêmement reconnaissant au Conseil fédéral d'avoir approuvé la proposition du Département fédéral de l'intérieur, respectivement du Service fédéral des routes et des digues, de placer cette partie de la route en première priorité dans la poursuite de la construction de l'autoroute.

Fort des crédits qui lui ont été assurés de la part de la Confédération, le canton peut envisager la réalisation de la route du Lötschberg avec un tunnel de protection contre les chutes de pierres et les avalanches. Cette voie de liaison est d'une extrême importance pour l'économie du Haut-Valais. Il convient toutefois de retenir que même en cas de construction complète de la rampe de chargement du Lötschberg, la circulation à absorber reste limitée à 5000 à 6000 véhicules. Le Lötschberg ne constitue dès lors pas une solution de rechange par rapport au Rawyl.

Le Rawyl reste toujours une liaison dont le Valais ressent un besoin urgent. La première commission consultative fédérale a admis le Rawyl dans le réseau des routes nationales, comme liaison du Valais avec Berne, et partant également avec la Suisse septentrionale. Les Chambres fédérales ont conféré force de loi à cette proposition. En outre, la commission routière Hürlimann a gardé le Rawyl dans le réseau des routes nationales, admettant elle aussi la nécessité de cette liaison pour le canton. Le Rawyl revêt une importance particulière pour l'économie, notamment pour la partie romande du canton. Cette liaison routière permet au canton d'approvisionner en temps voulu le marché suisse en produits frais du pays.

Sans cette liaison, le Valais se trouve dans l'impossibilité d'acheminer à temps ses produits frais au-delà des Alpes, aussi le Valais, région marginale du point de vue géographique, se trouverait-il gravement désavantagé par rapport aux autres cantons. Le désavantage de la position du canton du Valais se situe de surcroît au niveau des frais de transport, si bien que le Valais, région géographiquement marginale, voit sa capacité de concurrence fortement diminuée par rapport aux autres cantons.

Le Rawyl revêt aussi une grande importance touristique pour le canton du Valais, et il convient de le promouvoir également pour ce motif.

Enfin, il faut signaler que les cantons des Grisons et du Tessin ont déjà une transversale, le San Bernardino, qui a figuré dès le début dans le réseau suisse des autoroutes, et qui est réalisé à l'heure actuelle. Par la suite, le tunnel du Gothard a été inclus dans le réseau routier fédéral, et les travaux sont actuellement en cours.

Bien que figurant dans le réseau routier dès le début, le Rawyl attend toujours sa réalisation. Ce qui est juste pour les cantons des Grisons, du Tessin et d'Uri devrait également l'être pour le canton du Valais. Au vu de ces considérations, tout comme pour des raisons de politique d'Etat, le canton du Valais compte que le feu vert soit enfin donné au Rawyl, à commencer par l'exécution de la galerie de sondage à l'altitude de 1200 m. Cette galerie de sondage sert à déterminer la possibilité de réalisation du tunnel du Rawyl, dont dépendent également les caractéristiques de l'autoroute à travers le Simmental. Le Valais, canton de montagne et région située géographiquement en marge de la Suisse, espère qu'au niveau fédéral il sera tenu compte dès que possible de son désir légitime de réaliser le Rawyl, et qu'ainsi se fonde une véritable solidarité confédérale.

En séance de relevée LA BATAILLE DU COEFFICIENT

Il est bientôt 15 heures lorsque s'amorce et se poursuit à nouveau le débat sur le nouveau projet de loi fiscale. Et il est aussitôt évident que l'après-midi ne suffira pas à mettre sous toit (ou, sous quoi) ce colossal édifice. Aussi, M. Clovis Riand, président du Grand Conseil, pose-t-il d'emblée cette question aux députés : « Faudra-t-il envisager une séance de nuit ou prévoir une date ultérieure pour terminer l'examen de ce projet, pour l'achever enfin? » Après un échange de considérations également pertinentes (en particulier entre MM. Gérard Perraudin et Carlo Boissard), les députés décident, par 74 voix contre 25, de renvoyer la discussion finale de la loi au mercredi 10 mars prochain. En matière fiscale, les députés semblent ainsi ne pas croire que la nuit porte conseil...

Et M. Clovis Riand d'ouvrir alors les débats, de les conduire avec maîtrise, parmi la multitude de propositions qui s'opposent, ou se complètent, ou s'annulent... ou plus simplement se répètent.

Hier après-midi, « l'article intéressant » (selon l'expression même du député rapporteur, M. Boissard) fut évidemment l'article 207 (al. 4), concernant le coefficient communal, et l'étendue de sa « fourchette ».

Ce coefficient communal est l'objet de nombreuses sollicitudes et de trois propositions. La commission, que préside M. Urbain Kittel, demande que ce coefficient ne soit « pas inférieur à 1 ni supérieur à 1.5 ». La députation haut-valaisanne et la députation socialiste, elles, souhaitent que la fourchette aille de 1 à 1.4... De leur côté, les députés Edgar Zufferey et Georges Morisod réclament que ce coefficient s'étale toujours de 1 à 1.6. Bref, il en résulte alors une douzaine d'interventions pour ce dixième d'appréciation.

MM. Anton Bellwald et Otto Matter se rejoignent dans leur argumentation pour soutenir un coefficient communal

de 1 à 1.4. « Il est faux de pénaliser les gens vivant dans les communes de montagnes », s'exclame M. Matter... or ce sont ces communes qui pratiquent généralement le taux maximum. Chacun se doit d'éviter le dépeuplement des régions de montagne », s'écrie à son tour M. Bellwald... bref, il est indispensable de « retenir la fourchette du coefficient » afin de ne point défavoriser les régions montagnardes.

Et l'autonomie des communes?... se demandent alors MM. Morisod et Zufferey, partisans d'une fourchette de 1 à 1.6... car il importe de laisser aux communes la liberté de se déterminer à ce sujet. D'autant que les responsables communaux (conseillers et présidents) savent mieux que quiconque quels sont leurs besoins et leurs possibilités. Par ailleurs, que sert d'abaisser le coefficient et d'augmenter les taxes ?

La proposition de la commission, si justement intermédiaire, est défendue avec vigueur par le chef du département, M. Wolfgang Loretan.

M. Loretan, non sans raison, commence par constater que « toute cette question est dramatisée ». Face à cette « lutte pour un dixième », il rappelle quelques éléments essentiels qui ne devraient pas inciter à pareille bataille.

Il faut d'abord tenir compte des déductions sociales consenties par ce projet de loi fiscale, de telle sorte que, pour un dixième de coefficient en plus ou en moins, les populations de la montagne ne seront aucunement forcées de quitter leur village. « Dédramatisez, messieurs les députés... » s'écrie

M. Loretan. Et de citer alors certaines communes du Haut-Valais (dont Visperterminen) qui, malgré le coefficient maximum, n'enregistrent pas une diminution, mais une augmentation de la population.

Le vote oppose d'abord la fourchette 1/1.6 à la fourchette 1/1.5. cette dernière l'emporte par 97 voix contre 15, et 1 abstention.

Intervient enfin le vote final (entre la fourchette 1/1.5 et la fourchette 1/1.4) qui, sur demande du député Albin Weger, de Muenster, se fera à l'appel nominal.

Le résultat de ce vote nominal est le suivant : par 71 voix contre 54, les députés se prononcent en faveur de la proposition de la commission, c'est-à-dire pour un coefficient communal allant de 1 à 1.5.

Il reste à relever que les députés socialistes et la quasi-totalité des députés haut-valaisans (à la seule exception de deux députés) ont voté pour la fourchette 1/1.4... Singulière frontière. Il faut encore souligner que, en fin d'après-midi, à l'heure du vote, il y avait 125 députés dans la salle. Chose suffisamment remarquable pour le dire aussi.

Et cette semaine parlementaire, surtout fiscale, s'est terminée au seuil de l'article 224 du nouveau projet de loi, article qui ouvre le chapitre de la péréquation financière intercommunale. Sujet de taille également qui occupera donc les députés le mercredi 10 mars prochain.

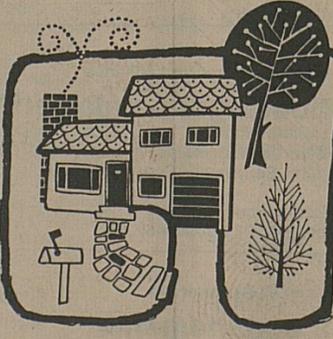
rg

Feu... d'artifices au Grand Conseil



La loi fiscale fardée, maquillée, pomponnée... pour qu'elle soit « présentable » au peuple...

Votre villa, votre chalet sont à louer ?



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

Publicitas
Sion 21 21 11

Paul VI intervient à propos de Mgr Lefèbvre

Suite de la première page

doit revenir sur sa position inadmissible à l'égard du concile œcuménique Vatican II et des mesures que nous avons promulguées et approuvées, en matière liturgique ou disciplinaire (et, par conséquent, aussi doctrinale). Cette position, il ne cesse malheureusement de l'affirmer par sa parole et par ses actes. Un réel changement d'attitude est donc nécessaire, pour que l'entretien souhaité puisse avoir lieu dans l'esprit de fraternité et d'unité ecclésiale, que nous désirons tant depuis le début de cette pénible affaire et surtout depuis que nous avons personnel-

lement, à deux reprises, écrit à Monseigneur Lefèbvre.

Nous continuons à espérer qu'il nous donnera bientôt, dans les faits, la preuve concrète de sa fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège, dont il a reçu tant de marques d'estime et de confiance. Nous savons que vous partagez cet espoir. C'est pourquoi nous vous autorisons à rendre publique cette lettre, conforme à la bienveillance et à l'affection que nous éprouvons pour vous, notre collaborateur dans la charge apostolique.

Avec notre paternelle bénédiction.

Paul PP. VI »

Quelques poètes vus par Marcel Michelet

Gilbert Troillet

Ce n'est pas en un jour qu'on rattrape un grand poète. Il va si vite et sa stature, à nos yeux fixes, semble diminuer. Alors que lui, il grandit en allant, il regarde en avant et ce qu'il laisse derrière lui de ses œuvres ne l'occupe plus. Pour nous, ce sont des monuments. Nous mettrions du temps à les visiter.

Quelques-uns seulement ici, depuis 1968. *Le fleuve et l'Etre*. Publié à la Baconnière dans la collection « La Mandragore qui chante ».

Le poète, au plus haut, au plus large de son expression lyrique, transfigure l'alexandrin en pure lumière délivrée.

Etoile est la blessure en nous de l'Origine Comme une chair insomnieuse, un même

Plus sourde que le vin celle qui s'achemine Et plus haut que les dieux l'abîme

Je saute à 1973 : *Le Calepin*. Editions Présence, Genève.

Toujours une âme se délire Et s'interroge ne sachant Si la nuée est mal de vivre Ou la joie épave du chant

Le rythme est plus court, l'aspiration plus longue. Le cœur cesse (apparement) de chanter pour méditer. Il y a renoncement. Il y a dépouillement. Il y a plus de pensée en moins de mots. Lire me retient.

1975. *Le Qui-Vive*. Messeiller, Neuchâtel. Le Hameau, Paris. Moins de mots encore. Une feuille au bord de la route. Deux lignes.

Les mots ne coûtent rien Et dès lors ils me coûtent.

Poésie, ça? Oui. Un manifeste en forme de poème. Tant de mots que le poète avait semés! Et ce n'est pas qu'il n'en reste plus! Il en reste trop! Epaisse matière même si, même surtout si elle devient Colisée ou Pyramides! Il faut économiser la surabondance! Il faut faire de rien!

« J'appelle Textuels des précipités poétiques... sans autre effusion que leur propre voix d'évidence, qui plaideraient pour une sorte d'indistinction (figurée, mais primordiale) du signe et du signifié... »

Le poète ne veut pas faire de la poésie sans parole - aussi impossible qu'un cercle carré. C'est une démarche. Une démarche qui, dans notre gaspillage de mots, a valeur d'exemple. En parcourant le livre, je suis obligé de convenir qu'il peut y avoir plus grande poésie dans trois ou quatre vers que dans tout un long poème. Sans aller jusqu'à penser, avec Pierre Morhange, qu'une telle démarche et une telle forme pourraient permettre de définir la poésie, je crois que cette démarche aboutit, parmi les innombrables voies des réalisations poétiques, à un genre éminent. A une incarnation, peut-être la plus émouvante parce que la moins épaisse, de la Beauté. Un seul exemple, ce petit chef-d'œuvre intitulé *L'Immobilier*.

Je Tu Nous Vous Et vivement quelqu'un. Ce n'est pas un madrigal ou une

épigramme. L'exiguïté, ici, est d'une étoile. Elle révèle l'immensité. Un autre ordre. Métaphysique.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule tentative du poète. Chaque titre de ses livres, ou presque, évoque un chemin de traverse qu'il serait passionnant d'explorer. Explorer l'univers de la poésie en compagnie d'un poète qui non seulement la découvre, mais la fait.

Gilberte Zaza-Favre

Elle a parcouru beaucoup de chemins en Valais, en Europe, au Proche Orient, en 2 CV, en avion, en train, en bateau, à cheval, avant de se fixer dans le canton de Vaud et d'épouser un écrivain Kurde. Une plquette intitulée *Chemins* nous livre son secret de voyageuse :

L'Ephémère m'angoisse. Je suis à la recherche du chemin qui ne finit jamais.

C'est pourquoi, je pense, elle prend domicile sur un point de la carte du monde, le *chemin-qui-ne-finit-jamais* n'ayant point de tracé géographique.

Mes semelles sont usées et je cherche encore la lumière qui ne vacille pas.

Ce n'est plus une question de semelles. Il s'agit du cœur. Et le cœur, ce sont les plus hautes ascensions qui le vieillissent moins, car elles le rajeunissent. Les trois derniers poèmes, émouvants comme des berceuses, nous ramènent au berceau d'un petit enfant, aube d'espoir et de joie.

Luce Péclard

Pèlerin sur la terre. La Prévôté, Moutier. Préface de Daniel Anet, président des écrivains genevois.

Encore des chemins. Trois séries de poèmes :

Présence au monde, Les Forces de la Nuit, Dynamiques.

Présence au Monde est un chant d'amour dont les accents répondent au *Cantique des Cantiques*. L'aimée dit à l'aimé :

Tu es l'archer sans peur Qui me tient telle une flèche Dans l'arc agile de tes bras

M'arrachant de tes mains Je bondis en avant D'où je t'attends pour t'entraîner plus loin.

L'amour Sauveur. L'amour qui porte plus loin que la mort. Joie. Joie de la maternité, comme Gilberte Zaza :

Ce cri du fond des âges Traversant tous les temps Jusqu'à notre surface.

Joie du sol natal, en été, en hiver (et ici surtout, mais partout, les fascinantes gravures de Jacqueline Dumur-Fischer).

Les forces de la Nuit, c'est le chant de la joie menacée, de l'amour menacé, de l'aube qui s'attriste dans un regard, mais surtout du mal des ténèbres dont nous sommes tous complices, la barbarie.

Les bourreaux sont partout Unique et même rare Ils n'ont pas d'autre abri Que nos cœurs dévastés

Sans parler de la mort spirituelle, *Combien d'êtres absents De leur propre visage!*

Et pour qui ne se résigne pas à la misère de l'humanité, c'est la compassion, troublée par une horreur toute proche du désespoir :

O Monde, basilique de souffrance O Nef à la dérive!

Dynamique, c'est le poète qui réveille sa volonté contre le mal, comme le psalmiste : « Je ne veux pas mourir mais vivre ! »

Te suivre encore, ô Joie Pèlerin sur la terre C'est la révolte Qui a raison Et recrée le monde

Entendons bien que révolte contre le monde est la même chose qu'Amour. C'est l'Amour qui est le plus fort. Ça finit par une autre basilique, celle de la joie victorieuse. Couronnée par l'unique alexandrin de l'ouvrage :

Ferveur égrenée Chapelet qui me noue à l'invisible mort

Gabriel Pont

Les poètes dont nous avons parlé sont témoins que la poésie n'est pas un amusement mais une recherche, un débat contre l'épaisseur du temps et de la matière, contre les ténèbres, les forces du mal, la mort. En ce sens ils préparent la voie et prêtent voix au prophète. Ils vont à sa rencontre, ils apportent aux avances de Dieu la bonne volonté de l'homme sous sa forme la plus digne. C'est le sujet non d'une thèse (ça pourrait en être) mais d'une plaquette poétique du chanoine Gabriel Pont, que le nom prédestinait à « jeter des ponts » entre *Prophète et Poète*.

En voici un, une passerelle : *Prophète : Il annonce les lueurs matinales qui se développent jusqu'à l'infini, jusqu'au monde invisible.*

Poète : Il montre l'étoile du matin qui amène la plénitude du soleil.

Sentiers de la poésie? Peut-être qu'on y cueille des fleurs. Ils montent souvent, *Deo Gratias*, bien au-delà, dans une pure lumière et une joie qui ne meurt pas sur les saisons.

Marcel Michelet

Du théâtre et du rock écologique à la Matze

SION. - Samedi, à 14 heures, la salle de la Matze verra au cours d'un même après-midi s'allier théâtre et musique pop.

La troupe de La Cardabelle en première partie, à travers le jeu scénique se propose de narrer les problèmes que rencontrent les paysans du sud de la France. Préoccupations d'ailleurs fort similaires par bien des côtés à celles des paysans de chez nous. Tout en cherchant « une représentation sensible et logique », les comédiens veulent amener le public à une collaboration effective, créer des liens entre les planches et le public.

La Faune assure le second volet de cet intéressant spectacle. Groupe de « rock écologique », cette formation valaisanne rassemble des musiciens ayant appartenu à QFS, Flashtrip, The Foot, etc., autant de noms connus dans notre région.

Blaise Lucianaz (guitare), Pierre-Yves Gabioud (batterie et percussion), Paul Meyer (saxo, basse), Camille Crettol (saxo, flûte)... une équipe dynamique à la conquête de « fans » réceptifs.

Originalité, spontanéité, détente, réflexion aussi... un moment agréable à passer en compagnie de La Cardabelle et de la Faune, cet après-midi.

A.G.

Que peuvent faire les jeunes filles l'été?

VIEGE. - Bien des parents se posent la question : comment occuper utilement les enfants pendant les grandes vacances? C'est très difficile de trouver une occupation et les parents qui peuvent fournir du travail, à la campagne ou ailleurs pour leurs jeunes, sont rares.

C'est pourquoi les parents seront intéressés d'apprendre qu'un cours d'allemand est organisé au Foyer Saint-Paul à Viège. A côté de l'école, possibilité est offerte de faire connaissance avec le Haut-Valais. De Viège, de très belles promenades dans les endroits les plus cotés de notre pays peuvent être faites. On peut s'inscrire auprès de la direction du Foyer Saint-Paul.

Clauses de renchérissement de plus en plus répandues

En mai 1975, le nombre des contrats collectifs de travail était tombé de 706 à 332 par rapport à 1974, ce qui représente une baisse d'un peu moins de 50%. Cette évolution va de pair avec le phénomène de fusion entre conventions locales et cantonales ainsi qu'avec l'intégration des conventions cantonales dans le cadre des conventions régionales ou nationales. En revanche, la part occupée par les contrats assortis d'une clause de renchérissement est passée de 17 à 57% comme l'a fait ressortir une enquête de l'Ofiamt. Ce sont les clauses dites de négociation qui dominent; elles permettent une politique des salaires plus flexible que les clauses dites d'échelle mobile qui stipulent une compensation automatique liée à un indice.

Roger Schaffter à la Constituante?

Surprise de taille hier, par l'annonce de la candidature presque certaine, à l'Assemblée constituante, de M. Roger Schaffter, professeur à Neuchâtel, vice-président du Rassemblement jurassien, une des figures de proue du séparatisme dans le Jura. M. Schaffter avait brigué, l'an passé, un poste d'enseignant à Delémont, dans le dessein de s'installer dans cette ville et de se faire élire sur la liste du PDC à la Constituante. Après moult péripéties, il ne fut pas nommé au poste convoité et son projet de candidature en resta là. Depuis lors, la députation jurassienne a fait admettre que pour les ressortissants autochtones - M. Schaffter est originaire de Courtételle - il n'était pas obligatoire d'être domicilié trois mois dans le Jura avant l'élection du 21 mars. Le domicile lors du dépôt des listes le 1^{er} mars suffit. De plus, selon une étude juridique, M. Schaffter pourrait conserver un domicile fiscal à Neuchâtel où il continuerait d'enseigner et avoir un domicile légal à Delémont. Cela étant, sa candidature sur la liste PDC du district de Delémont deviendrait certaine. Dans ce cas, l'élection de M. Schaffter ne fait pas de doute non plus, car il peut compter sur l'appui massif des membres du Rassemblement jurassien. Son apport à la Constituante sera aussi de taille. Il est en outre possible que sa candidature permette au PDC de passer de six à sept élus dans le district de Delémont. Enfin, se pose la question de savoir si Roger Schaffter se contenterait du rôle de tribun dans lequel il excelle ou si, avec l'appui de Roland Béguelin - donc des socialistes - il ne briguait pas la présidence de l'Assemblée constituante. A trois jours du dépôt des listes, la candidature Schaffter est donc une surprise qui entraîne de multiples interrogations.

Grandes lignes d'une petite politique

Le 10 février, le président et le chancelier de la Confédération présenteront les « grandes lignes » de la politique gouvernementale (1975-1979) et le « plan financier » (1977-1979). Une grande nouveauté fut révélée à cette occasion : pour la première fois, le catalogue des objectifs politiques fut établi en corrélation avec le plan financier. Il est en effet remarquable que l'on s'avise de la relation existant entre les charges assumées, les dépenses engagées et les recettes espérées.

Néanmoins, la lecture du fameux catalogue évoque plus l'odeur de réchauffé que le parfum de la nouveauté. Pour maîtriser l'évolution économique, le Conseil fédéral annonce une nouvelle loi sur la Banque Nationale, un nouveau projet d'article conjoncturel, un nouveau régime d'assurance-chômage. A propos de « l'article conjoncturel », il s'agirait d'habilitier la Confédération à prendre, en dérogeant s'il le faut à la liberté du commerce et de l'industrie, des mesures dans les secteurs de la monnaie et du crédit, des finances publiques et des relations économiques extérieures. Si les mots ont un sens, l'article constitutionnel en préparation serait le sosie de celui qui fut récemment rejeté par le peuple et les cantons.

Le développement des institutions d'Etat constitue le chapitre le plus étoffé. Il annonce notamment la neuvième révision de l'AVS, la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), la révision de la loi sur l'assurance-maladie et accidents, la révision du droit du mariage, de la loi sur la formation professionnelle, de la

loi sur l'aide aux universités, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, etc. On ne peut vraiment pas affirmer que le pilote fédéral ait changé de cap!

En ce qui concerne les finances publiques, c'est l'introduction de la TVA qui tient la vedette. En elle-même, l'annonce ne cause pas de surprise; mais c'est la première fois que le Conseil fédéral déclare son intention de proposer un taux normal de 10% et un taux réduit de 3%. Aucun pronostic n'est encore formulé au sujet du nombre et de l'importance des produits et des services qui échapperont peu ou prou à l'emprise de la TVA; or, du résultat des marchandages dépendra l'efficacité réelle de la nouvelle taxe. Cela n'empêche pas d'évaluer officiellement les déficits de la Confédération et des régions fédérales à 3,4 milliards en 1977, 720 millions en 1978 et 1,6 milliard en 1979 (évaluations sans la TVA : 4,2 milliards en 1977, 5 milliards en 1978, 6,3 milliards en 1979). De ces supputations se dégagent toutes les éventualités, sauf celle d'une volonté déterminée à rétablir enfin l'équilibre des comptes.

Il n'y a qu'un seul moyen de redresser la situation : c'est de refuser catégoriquement toute extension des pouvoirs fédéraux. Deux occasions sont offertes prochainement aux citoyens : le 21 mars, ils pourront dire 2 x NON à l'ingérence de la Confédération dans les entreprises, sous prétexte de réglementer la « participation » ; le 13 juin, ils auront la possibilité de refuser le nouvel appareil central sous tutelle les cantons et les communes et affaiblissant la propriété foncière, sous prétexte d'aménagement du territoire. (GPV)

Annonces diverses

A vendre, cause de non-emploi programmester BMW mobil film BMW (pour commandes) Etat de neuf

Tél. 021/61 22 19 entre 19 h. 30 et 20 h. 30 36-2894

A vendre Opel Karavan moteur neuf Simca 1301 très bon état

Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22 89-179

A vendre camionnette Opel Blitz rév., pont 3,50 m camionnette Opel Blitz, pont 3,20 m Véhicules expertisés.

Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22 89-179

A vendre jeep Willys agricole jeep Willys carrossée Véhicules expertisés.

Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22 89-179

A vendre Mercedes 250 autom. modèle 1972, état de neuf, expertisée, Fr. 13 400.-

Tél. 027/55 34 99 36-460048

Dépôt-garage surface 250 m² à louer en ville de Sion

Fr. 550.- par mois.

Ecrire sous chiffre P 36-21816 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier cherche à acheter terrain à Ovronnaz ou Mayens-de-Chamoson.

Pour construction chalet.

Ecrire sous chiffre P 36-21765 à Publicitas, 1951 Sion.

Le chef vous propose... Un moyen simple, efficace : notre rubrique



« GASTRONOMIE »
027/21 21 11

A VENDRE une table salle à manger ovale, stylisée Louis XV, avec 6 chaises recouvertes gobelin

Fr. 1600.-

1 meuble bibliothèque stylisée Louis XV (200 x 45)

Fr. 1600.-

1 meuble vaisselier (260 x 60)

Fr. 1600.-

(Se vend séparément)

Tél. 027/55 04 32 (12 - 13 heures) 36-729

A remettre, centre Lausanne boulangerie-pâtisserie (Alimentation). Laboratoire moderne, deux appartements, garage, loyer modéré. Seulement à couple sérieux.

Ecrire sous chiffre PG 301314 à Publicitas, 1002 Lausanne.

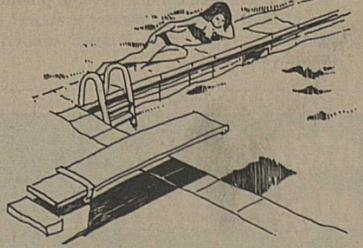
Fully, à vendre 2 appartements de 4 1/2 pièces

Ascenseur, cuisine équipée, 2 WC et baign., 2 balcons, garage et parc. Très bonne situation.

Tél. 026/41 16 20 ou 5 31 81 36-21851

VOTRE PISCINE PISCINES PRÉFABRIQUÉES EN BÉTON, EN BOIS, EN MÉTAL. PISCINES TRADITIONNELLES EN BÉTON (Prix fixes garantis)

LA FILTRATION AUSSI IMPORTANTE QUE LA PISCINE. LE PLUS GRAND CHOIX, DONC AUSSI LE MODÈLE LE MIEUX ADAPTÉ.



LES ACCESSOIRES GAMME COMPLÈTE : échelles, buses, projecteurs, chauffages, halles, douches, couvertures, filets, aspirateurs, tuyaux, etc. ÉTUDE, FABRICATION, SERVICE

Corail Piscines, filtration accessoires de piscines 1615 BOSSONNENS

Tél. 021/56 44 44 Salon du tourisme, Lausanne

L'horloger d'autrefois Raymond Junod-Cheramy Spécialiste de père en fils en RÉPARATIONS de PENDULES Devis gratuits sans engagement.

1950 Sion, av. de France 15 Tél. 027/23 48 15 36-3223

Cherche à louer à Sion appartement 2 1/2 pièces avec grand balcon ensoleillé éventuellement en attique

Offres sous chiffre A.S. 89-30125 Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

Marbrerie valaisanne cherche indicateurs ou représentants pour la vente de monuments funéraires

par région ou pour le Valais, de Monthey à Sierre.

On cherche marbriers ou tailleurs de pierres

Offres sous chiffre P 36-21854 à Publicitas, 1951 Sion.

Haute-Nendaz-Village

Salle des Gentianes

Samedi 28 février
dès 20 h. 30

GRAND BAL

de carnaval

Avec les OSMOSE

36-21875

Offres et demandes d'emplois

On cherche pour réouverture annuelle au 1er mars ou date à convenir

serveuses

ayant connaissances des 2 services

jeune fille

pour s'occuper de 6 chambres et aide de buffet

commis de cuisine

Faire offres à J. Ruchat
Hôtel du Lac, 1260 Nyon
Tél. 022/6 46 33

22-6675

Entreprise vit-vinicole cherche

ouvriers

pour travaux vigne et cave.

Tél. 027/22 42 96 (heures repas)
36-633

Sommelière débutante

est demandée pour village entre Martigny - Sion

Faire offre sous ch. P 36-21715, à Publicitas, 1951 Sion

L'hôpital régional de Sion cherche

secrétaire médicale

connaissant la terminologie médicale ou ayant une certaine expérience, avec possibilité de se former

téléphoniste-réceptionniste

pour le service des admissions. Formation commerciale de 3 ans. Connaissance de l'allemand souhaitée. Entrée en fonctions à convenir

Faire offres complètes avec prétentions de salaire à la Direction de l'hôpital
36-3217

Gains accessoires

Nous recherchons pour toutes les communes agricoles du Valais romand

agents indigènes

disposant de quelques heures par semaine (le soir) pour la visite des agriculteurs. Pas de vente de produits. Mise à l'investissement. Rémunération très intéressante pour personnes sérieuses, actives

Ecrire à Publicitas sous ch. P 36-900890, 1951 Sion

Mécanicien autos cherche emploi

Libre dès le 1er mars 1976.

Tél. 026/7 12 38

36-21691

Au Bon Chasseur
Le Levron
Tél. 026/8 83 01

cherche

sommelière

Gain assuré
Congés réguliers
Entrée immédiate
Eventuellement extra, samedi et dimanche

36-90103

Dame

40 à 50 ans, possédant permis de conduire, demandée pour accompagner personne en promenade et quelques travaux ménagers. Plein temps. Avec séjour Côte d'Azur.

Ecrire sous ch. P 36-21587 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-bar Le Grillon à Sion

cherche pour tout de suite ou à convenir

serveuse

Congé le dimanche
Horaire agréable

Tél. 027/22 22 42
36-21855

Auberge Ma Vallée à Nax cherche

sommelière

connaissant les deux services

Entrée début mai ou à convenir.

Tél. 027/31 15 28 36-1259

Garage de Martigny cherche

bon manoeuvre

Entrée à convenir.

Offre sous chiffre P 36-900898 à Publicitas, 1951 Sion.

Garage de Martigny cherche

très bon mécanicien dipl.

capable d'assumer responsabilités

Age minimum 30 ans
Entrée à convenir

Faire offres avec références sous chiffre P 36-900897 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel Ermitage, Verbier cherche

un garçon de cuisine

Tél. 026/7 15 77

36-21906

Restaurant Central, Martigny cherche

sommelier (ère)

Entrée immédiate.

Tél. 026/2 11 86 36-3411

Nous cherchons pour toutes régions

collaboratrices

habituees aux contacts avec les gens, ayant le sens de l'organisation et pas mal de temps libre. (Pas de vente de marchandise.)

Offres avec bref curriculum vitae et numéro de téléphone à case postale 104, 1950 Sion-Nord. 36-300529

Atelier de révision moteurs
Alesia SA à Martigny engage tout de suite ou à convenir

un mécanicien

ayant de l'intérêt pour la révision des moteurs essence et diesel.

Les connaissances dans la branche sont souhaitables.

Faire offres par écrit avec certificats, curriculum vitae et prétentions de salaire à Alesia SA, case postale 344, 1920 Martigny.

Masseur-kinésithérapeute

étranger, diplôme anglais, médaille de bronze de l'éducation physique et sport (gouvernement français), ayant travaillé plusieurs années dans des hôpitaux, **cherche emploi.**

Tél. 027/41 40 53
12 h. 30 à 14 h. et dès 18 h.

36-21870

Entreprise Crepicolor et Kenitex SA

cherche un employé

pour région Sion et environs (de préférence peintre ou maçon).

Exigences: marié, sérieux. Esprit d'initiative commerciale. Travail indépendant. Bon salaire. Entrée à convenir.

Tél. 025/4 61 66 36-21907

Le restaurant de Sorebois-sur-Zinal

cherche pour entrée tout de suite et jusqu'au 30 avril

une aide de restaurant

Bon salaire, libre le soir.

Offre au restaurant Sorebois
Tél. 027/65 13 78

97-78409

Jeune fille

aimant les enfants, est demandée à Genève. Pour aider au ménage et s'occuper d'un enfant.

Tél. 022/49 45 00 avant 9 h. 30
36-21908

Maison Proval SA

Charrat engage

personnel féminin

pour triage et conditionnement de fruits et légumes.

Entrée immédiate.
Transport assuré.

Tél. 026/5 46 13 36-21508

La SET-ZINAL SA

engage

pour entrée immédiate ou à convenir, une

secrétaire qualifiée

bilingue (français-allemand)

Faire offre écrite avec curriculum vitae et références à la direction de Set-Zinal, 3961 Zinal.

97-78409

Foyer de la jeune fille
Chambres et pension
Tél. 027/22 24 51

cherche à placer

jeune volontaire

dans famille avec enfants à Sion.

36-2465

Cuisinier

sachant travailler seul

cherche place

Libre immédiatement

Jean-Jacques Colas
Simplon-Village

Tél. 028/5 93 34
entre 16 et 18 h.
36-400196

Jeune homme

27 ans, permis A
cherche place à Sion ou environs comme
laveur-graisseur, aide-mécanicien ou autres.

Offre écrite sous chiffre P 36-300525 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre sur plan, à Loye

chalet à terminer

comprement: terrassement, maçonnerie, charpente, autorisation de construire, terrain 1000 m²

3 chambres, séjour, bain, cuisine, cave, chauffage. Fr. 80 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-300501 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer Sion ouest

grand et bel appartement

5 1/2 pièces plus balcon plus loggia.

Tout confort
TV 6 chaînes
Libre le 1er mai

Faire offres sous chiffre P 36-21741 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 12 75

A louer, centre Sion, artère à grand passage

locaux commerciaux

avec vitrines

Par 50, 100 ou 200 m²

Ecrire sous chiffre P 36-900879 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier vend en ville de Sion très bel appart. 5 p.

plus garage et dépendances tout confort

Ecrire sous chiffre P 36-21903 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Lamberson 28, Sierre appartement 3 1/2 - 4 p.

Libre dès 1er avril ou à convenir. Fr. 365.- par mois
Garage Fr. 55.-

Tél. 027/55 40 13
55 69 17 (heures repas)
36-21898

A louer à Martigny, avenue de la Gare

appartements

2 1/2 et 3 1/2 pièces entièrement rénovés avec cheminée de salon.

Tél. 026/2 25 67

36-400195

Couple (AVS) cherche pour le mois de juillet

lieu de vacances

chambre et cuisine, eau et électricité
Alt. 1000 m maximum
Prix raisonnable

Tél. 022/28 12 49
(heures des repas)
36-21849

A louer à 5 minutes de Sierre

un 2-pièces meublé

dans maison indépendante, mi-confort
Cavé et galetas
Eventuellement pour quelques mois.
Fr. 280.- par mois, charges comprises.

Tél. 027/55 27 57
36-21840

Particulier cherche à acheter, dans la région de Montana-Crans

chalet

ou 700-1200 m² terrain pour construire un chalet.

Offres sous chiffre 9457 lz à Orell Füssli
Werbe AG, Postfach, 6002 Lucerne.

Tél. 027/55 27 57
36-4618

Cherche à louer dans station d'hiver

petit appartement

2 semaines à Noël et 1 semaine en février.

Tél. 037/61 33 60
le soir 22-301415

Cherche à louer pour mai-juin

appartement 3 1/2 pièces

confort, quartier périmètre Petit-Chasseur, patinoire, début rue Mce-Troillet

Tél. 23 32 59
36-21739

Louez votre maison à professeurs hollandais-anglais en vacances. Aussi possibilité d'échange ou location. N.O. Hinlopen, professeur d'anglais, Stetweg 35 Castricum, Pays-Bas.

46-19009

A vendre à Plan-Cerisier vigne de 500 m²

Tél. 026/2 29 69
36-400199

A vendre expertisées

camionnette Ford Transit

double cabine
1600 kg de charge
roues jumelées
pont alu, 1969
état impeccable

Alfa Romeo Giulia TI

1970, 46 500 km
4 portes, 5 vitesses, blanche
expertisée le 26.2.76
pneus neufs
état de neuf

Tony Branca automobiles 1963 Vétroz

Tél. 027/36 13 32
027/36 25 73 (privé)
36-692

A vendre

Mercedes 280 E

1973, air conditionné, glaces teintées électriques, intérieur spécial, voiture comme neuve, 27 000 km garantis

R 16

blanche, 1971, très propre, équipement été-hiver

Austin 1300 GT

1971, moteur et boîte d'usine, peinture neuve

Voitures expertisées

Tél. 027/55 66 33
36-300522

A louer à Martigny, Gd-St-Bernard

appartement de 6 pièces

Tout confort
Libre immédiatement ou à convenir.

Tél. 026/8 84 92
(heures des repas)
36-400198

A louer à Sion, près de la poste Nord

atelier artisanal

avec vitrine plus dépôts.

Tél. 027/22 17 62
(heures des repas)
36-300523

A louer à Sion

appartement 4 1/2 pièces

dans immeuble résidentiel de construction soignée. Séjour spacieux
2 salles d'eau, 2 WC
Avec garage
Magnifique situation au sud

Pour visiter: tél. 027/22 91 53
36-21550

Vente et pose

tapis, revêtements de sols et muraux (parquets plus imprégnation)

Jean Gaudin
3966 Réchy-Chalais
Tél. 027/55 00 51
36-2669

A vendre

Alfa Romeo

1300 GT Junior, 72, 42 000 km
2000 GTV, blanche, 15 mois, 15 000 km

Alfetta

GT 1.8 I, 75, bleu métal., de direction, 5000 km
Berline 1.8 I, 75, vert métal., 32 000 km
*Berline 1.8 I, 73, vert métal., 38 000 km
*Berline 1.8 I, 75, bleue, 20 000 km
Citroën GS, 43 000 km
Mazda B18, Estate, 48 000 km

Schubbach S.A., Aigle
Tél. 025/2 17 76
ou 2 29 66 dès 18 h. 30

*Livable dès fin mars

Box préfabriqués

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

A vendre à Sion-ouest, situation ensoleillée

- 1 appartement 8 pièces 4e étage Fr. 320 000.-
- 1 appartement 5 pièces 4e étage Fr. 220 000.-
- 1 appartement 4 pièces 4e étage Fr. 175 000.-
- 1 appartement 3 pièces 4e étage Fr. 145 000.-

Ecrire à case postale 3126 1951 Sion. 36-3809

Désormais sans concurrence

meubles
descartes

VRAIMENT INOUI!
ravissante chambre à coucher
style bateau, 5 pièces :

blanc
ou
bois



le tout
Fr 590.-

Plus de 10 modèles différents
en exposition

SAXON Sortie 1 km direction MARTIGNY
Tél. 026/6 26 13

**Protégez votre voiture
contre la rouille**

Nous effectuons le traitement
du châssis sur

voitures toutes marques



A notre station-service,
vous obtenez 1 bon de lavage gratuit
pour 120 litres d'essence au comptant
36-2818

**Tronçonneuses
Pioneer**

Fleisch S.A., 1907 SAXON
Tél. 026/6 24 70 36-2416

Comme particulier vous
recevez de suite un

X Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Nouvelliste
et Fournal d'avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

Sous le signe du bon sens:

**Sur le plan sécurité, Ford ne recule
devant aucun sacrifice.**

**Bien qu'elle ne coûte que Fr. 9840.-,
la Ford Escort possède le même
équipement de sécurité que toutes
les autres Ford.
Sans supplément de prix.**

Depuis le 1er janvier 1976, Ford offre la même sécurité pour tous. Toutes les nouvelles Ford, de la plus économique à la plus prestigieuse, ont le même équipement complet de sécurité. Conclusion: la Ford Escort est la voiture la mieux équipée de sa catégorie. Aucun modèle concurrent - en dessous de Fr. 10 000.- n'offre un équipement de sécurité aussi complet avec par exemple: pare-brise en verre

laminé et phares à iode. A la sécurité s'ajoutent encore bien d'autres avantages qui font de l'Escort une voiture étonnante. **Une voiture confortable.** Avec ses dimensions extérieures compactes - 4 mètres de long seulement - l'Escort se caractérise par un intérieur étonnamment spacieux. Elle offre de la place à cinq adultes. Ceintures de sécurité à enrouleur, appuie-tête réglables, dégivreur de glace

arrière, rétroviseur jour-et-nuit associent la sécurité au confort. **Une voiture économique.** Voiture de la classe moyenne, son prix est celui d'une petite voiture, avec l'économie des «extras» pour équipements supplémentaires - car ils sont déjà inclus. Elle consomme peu: 8,4 litres aux 100 km. Elle exige peu: intervalles de service tous les 10 000 km seulement. **Une voiture éprouvée.** Ses nombreuses victoires en rallyes prouvent que sa conception conventionnelle représente toujours la solution optimale: moteur à l'avant, traction arrière. Carrosserie autoportante, pneus radiaux à ceinture métallique sur jantes 13", freins assistés par servo, à disque à l'avant. Finition et qualité impeccables: production allemande. **Une vraie voiture.** De la place pour toute la famille et un vrai coffre de 411 litres, qui n'empiète pas sur l'espace réservé aux passagers, mais qui offre une protection en cas de choc à l'arrière.

Ford n'a aucun problème d'entreposage ou de stock de voitures neuves invendues: nos usines allemandes sont à notre porte. Chaque voiture est expédiée directement de l'usine au concessionnaire et est livrée au client. Un réseau de service avec plus de 6000 points en Europe dont 240 concessionnaires officiels en Suisse. Toutes les Ford bénéficient de la garantie complète de 1 an - kilométrage illimité.



Escort 1,1i, 2 portes, Fr. 9840.-

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Sion: Kasper Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. 027/22 12 71 - Sierre: Garage du Rawyl SA, rue du Simplon, tél. 027/55 03 08 - Collombey: Garage de Collombey SA, tél. 025/4 22 44 - Martigny: Garage Kasper SA, rte au Simplon 32, tél. 026/2 63 33

Aigle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14 - Gils: Franz Albrecht, Garage des Alpes - Grône: Théoduloz Frères, Garage - Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac Morgins: Robert Diserens, Garage - Münster: Albin Weger, Garage Grimsel - Vlap: Mazzetti Giuliano, Garage, Kantonstr. 24 - Zermatt: A. Imboden, Garage des Alpes.



Samedi 28 février, 20 h. 30

**Patinoire couverte
de Villars
HC Villars
HC Ambri Piotta**

Championnat suisse LNA

Location et renseignements:
tél. 025/3 27 22

22-120



mod. SE 2

MAIBO

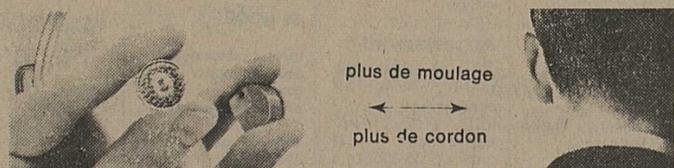
Spécial vigne

**Pompe à pulvériser
Marcel Vérolet**
Av. du Simplon, 1920 Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales:
- garage Bertholet, Saillon
- Garage Evequoz, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamoson
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

Durs d'oreilles?

Nouveauté sensationnelle: Otarion Normalizer



Enfin l'appareil de surdité dans le canal de l'oreille. Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter.

IMPORTANT! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par

L'ASSURANCE-INVALIDITE

DEMONSTRATION SANS ENGAGEMENT CHEZ

J.-C. HOCH

Horlogerie - Bijouterie A l'Anneau d'Or
Avenue de la Gare 10
Tél. 027/22 34 38

Mardi 2 mars, de 14 heures à 18 h. 30

BOUVIER FRÈRES, SURDITÉ, LAUSANNE
Acoustiques - 43 bis, avenue de la Gare - Tél. 021/23 12 45

BON

pour l'envoi
de prospectus
gratuits

Nom _____
Adresse _____
Age _____

83-214

HOROSCOPE

Votre horoscope pour la semaine du 28 février au 5 mars
Si vous êtes née le

28. L'importance de vos succès dépendra en grande partie de votre pondération et de votre réalisme. Cette année vous sera favorable à tous points de vue.
29. Traitez avec réalisme les problèmes, qui vous seront soumis. Vos affaires, professionnelles seront favorisées par les circonstances.
1. Les circonstances vous encourageront à prendre des initiatives en vue d'améliorer vos ressources ou de modifier l'aménagement de votre domicile.
2. Les pourparlers amorcés sont près d'aboutir et vous pourrez améliorer votre situation financière. Heureux retournement dans le domaine sentimental.
3. Vous allez connaître une période de succès dans vos activités professionnelles ou sociales. Une aventure sentimentale risque de vous porter préjudice.
4. Si vous allez courageusement de l'avant, les circonstances tourneront à votre avantage. Soyez confiante en vos atouts. Bonheur au foyer.
5. Vous êtes en pleine période de chance. Vos initiatives et vos opérations seront toutes favorisées. Soyez audacieuse, mais restez perspicace.

VERSEAU
(du 21 janvier au 19 février)

Il naîtra, ces jours-ci, des intrigues. Il faudra demeurer en dehors et vous concentrer sur le but que vous vous êtes fixé. Meilleur climat vers la fin de la semaine. La réussite de vos entreprises vous a permis d'acquiescer un prestige non négligeable qui peut être la voie de succès ultérieurs.

POISSONS
(du 20 février au 20 mars)

Depuis quelque temps, il règne un certain flottement dans votre vie affective. Il faut savoir le supporter avec patience, il en résultera toujours quelque chose de bon. Le moment est propice au développement de vos affaires. Organisez votre travail avec soin et méthode et soyez un peu plus ambitieuse.

BÉLIER
(du 21 mars au 20 avril)

Votre vie sentimentale va prendre une nouvelle orientation. Ayez confiance en l'être aimé qui vous appuiera dans les moments difficiles. Vous aurez à accomplir des démarches qui vous paraîtront insurmontables. Vous serez guidée par une personne qui vous permettra de faire de grands progrès.

TAUREAU
(du 21 avril au 21 mai)

L'évolution de la situation sentimentale en cours sera conséquente à la valeur des sentiments que vous nourrissez. Il faudra oublier les griefs et laisser place à une entente parfaite. Dans votre profession, il va vous falloir prendre vos responsabilités et faire face aux difficultés.

GÉMEAUX
(du 22 mai au 21 juin)

La confiance et la stabilité de l'être cher vous inspire profondément. Il vous faut changer l'ambiance si elle ne correspond pas exactement aux vœux des deux personnes en jeu. Semaine importante sur le plan professionnel. Vous allez pouvoir réaliser beaucoup plus que vous ne l'aviez prévu.

CANCER
(du 22 juin au 23 juillet)

Ne vous emballez pas sur une rencontre qui risque d'être décevante par la suite. Créez-vous de nouvelles relations, vous aurez ainsi plus de possibilités de faire valoir vos talents. Vos intuitions ne semblent pas toujours excellentes et vous font commettre des erreurs qui vous font juger sévèrement.

LION
(du 24 juillet au 23 août)

Votre bonheur évoluera, mais les rapports qui vous lient doivent rester secrets. Veillez à ce que la famille n'intervienne pas dans votre vie privée. Vous aurez des facilités pour terminer dans les meilleures conditions ce que vous avez entrepris et il faut donner le meilleur de vous-même.

VERGE
(du 24 août au 23 septembre)

Sachez que vos promesses seront attendues et que, si vous ne pouvez y faire face, il serait préférable que vous vous en expliquiez avant. Maintenez le climat de confiance. La situation peut prendre une nouvelle orientation. Vous aurez d'ailleurs à prendre des responsabilités plus importantes.

BALANCE
(du 24 septembre au 23 octobre)

Votre bonheur exige une conduite exemplaire et surtout un accord plus parfait avec la famille. Suivez votre inspiration, notez vos bonnes impressions. Vous pouvez enrichir vos connaissances et vous documenter afin de réaliser vos projets avec une plus grande perfection. Ne comptez pas sur l'aide extérieure.

SCORPION
(du 24 octobre au 22 novembre)

Dites franchement ce que vous avez sur le cœur et observez bien les réactions de votre partenaire qui pourrait se trouver embarrassé si ses intentions manquaient de sincérité. Saisissez l'occasion pour vous affirmer dans le domaine que vous connaissez bien. Un coup de chance est fort possible.

SAGITTAIRE
(du 23 novembre au 22 décembre)

Il va falloir prendre les choses un peu plus au sérieux que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Soyez sincère et modeste. L'être aimé a besoin de votre affection et il sait vous le faire sentir. Vos affaires semblent tourner du bon côté et des résultats inattendus se produiront.

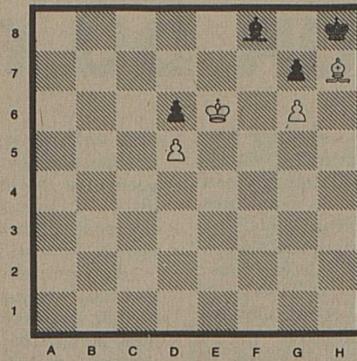
CAPRICORNE
(du 23 décembre au 20 janvier)

Ce serait le moment de fixer vos sentiments et de vous assurer un bonheur durable et partagé. Modérez toutefois votre imagination. Votre esprit méthodique et constructif doit vous permettre de faire fructifier vos idées. La bonne réussite de vos entreprises vous permettra d'entrevoir un poste haut placé.

ÉCHEC ET MAT

Étude N° 92

F. Richter, Tch. 1963
Le courrier des échecs 1971



Les Blancs jouent et gagnent

Blancs : Re6/ Fh7 / pions d5 et g6
Noirs : Rh8/ Ff8/ pions d6 et g7.
La solution paraîtra dans notre rubrique du samedi 13 mars 1976.

Solution de l'étude N° 91

Blancs : Rh2/ Th3/ Tc3
Noirs : Ra5/ pions b2 et d2

1. Ta3+, Rb4 2. Tab3+, Rc4 (si 2. ... Ra4 3. Tbg3!, d1 = D 4. Th4+, Rb5 5. Tg5+, Rc6 6. Th6+, Dd6 7. Txd6+, Rxd6 8. Tb5! ou 3. ... b1=D 4. Th4+, Db4 (sinon les tours donnent des échecs sur g et h jusqu'au mat) 5. Txb4+, Rxb4 6. Td3! 3. Thc3+, Rd4 4. Td5+, Rc4! (4. ... Rc4? 5. Txd2!) 5. Thc3+, Rb4 6. Tc7!! b1 = D! (6. ... d1=D? 7. Txd1) 7. Td8!! (insuffisant est 7. Tb7+?, Rc4! 8. Txb1, Rxd3!) et les Noirs arrachent la nullité in extremis à cause de la menace Rc2) 7. ... d1 = D (l'astuce de Tc7 au 6^e coup : les Noirs ne peuvent pas donner échec au roi blanc en h7! Si les Noirs ne dament pas au 7^e coup, ils se font mater en deux coups par Tb8+ et Ta7, la dame noire ne pouvant contrôler aucune case noire en a7 ou b8) 8. Tb8+, Ra3 9. Ta7+, Da4 (la justification de 7. ... d1=D) 10. Txa4+ suivi de 11. Txb1 et les Blancs gagnent.

Byrne, vainqueur à Torremolinos

Le 17^e tournoi de la Costa del Sol vient de se terminer avec la victoire du grand maître nord-américain Robert Byrne sur son jeune compatriote Christianssen. Le grand maître roumain Florin Ghéorghiu, que l'on a pu voir en Valais en janvier dernier, occupe le troisième rang. Le meilleur espagnol, Fraguela, obtient avec Christianssen et Szmetyan une première norme de maître international.

Classement final : 1. Robert Byrne, USA 9,5 points ; 2. Christianssen, USA 9 ; 3. Ghéorghiu, Roumanie 8 ; 4. Cioaltea, Roumanie, Keene, Angleterre et Sigursonson, Islande 7,5 ; 7. Fraguela, Espagne et Szmetyan, Argentine 7 ; 9. Arturo Pomar, Espagne 6,5 ; 10. Bellon, Espagne et G. Garcia, Cuba 6 ; 12. Medina, Espagne 4,5 ; 13. Hernandez, Espagne 4 ; 14. Munoz, Espagne 1.

Surprise au championnat de Yougoslavie

A Bor, où se dispute actuellement le championnat de Yougoslavie, une grande sensation est en train de se produire. Ce ne sont pas en effet les grands maîtres comme Ivkov et Matulovic qui donnent le ton.

Après 14 rondes, c'est-à-dire à trois rondes de la fin, le maître national Ulak occupe seul la première place avec deux points d'avance sur Bukic et Minic qui totalisent 8,5 points. Ivkov et Makulovic suivent au 4^e rang avec 8 points. Puis 6^e Rajkovic 7,5 (1) ; 7. Rajcevic, Rukavina, Simic et Vukic 7,5 ; 11. Nemet 7 (1) ; 12. Sahovic 6,5 ; 13. Ostermann 6 (1) ; 14. Barle 6 ; 15. Gliksmann 5 (1) ; 16. Lalic 5 ; 17. Tsabrilo 4,5 ; 18. Jokic 3.

Cuba, vainqueur à Managua

Le championnat d'Amérique centrale et des îles Caraïbes vient de se terminer à Managua, capitale du Nicaragua. Disputé selon la formule olympique, c'est-à-dire par équipes de quatre joueurs avec deux remplaçants, en comptant les points individuels, il a vu la victoire de Cuba, qui alignait les grands maîtres Silvio Garcia, Lebledo et Jimenez.

Classement final : 1. Cuba 33 points sur 44 possibles ; 2. Mexique 31 ; 3. Salvador et Venezuela 27,5 ; 5. Nicaragua 25,5 ; 6. République dominicaine 25 ; 7. Guatemala 23,5 ; 8. Honduras 21,5 ; 9. Panama 17,5 ; 10. Costa Rica 15 ; 11. Antilles 12 ; 12. Jamaïque 5.

Coupe d'Europe des champions

Les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions ont donné les résultats suivants : RFA - Yougoslavie 7-5 ; Hongrie-Suisse (représentée par Zurich) 9-3 ; Suède - Israël 6,5-5,5 ; URSS - Danemark 8-4.

Appariements des demi-finales : Hongrie - RFA et Suède - URSS.

Pologne - Finlande 12,5 - 7,5

Disputée en deux rondes sur dix échiquiers à Helsinki, cette rencontre a vu la victoire de l'équipe visiteuse sur le score sévère de 12,5 à 7,5, malgré une défaite dans la première ronde sur le score de 4 à 6.

Résultats individuels : Poutiainen - Adamski 0,5-0,5-0,5-0,5 ; Rantanen - Doda 0,5-0,5 - 0,5-0,5 ; Jouko Aijala - Sydor 0,5-0,5 - 0-1 ; Raaste - Kostro 0,5-0,5 - 0-1 ;

Jorma Aijala - Sznepik 1-0 - 0-1 ; Venalainen - Filipowicz 0,5-0,5 - 0-1 ; Hurme - Bielszyk 1-0 - 0-1 ; Saren - Schinzel 1-0 - 0-1 ; Ristoja - Radzikowsky 0,5-0,5 - 0-1 ; Binham - Borkowski 0,5-0,5 - 0-1.

Martigny 1 - Monthey 6-2

Martigny remporte sa quatrième victoire consécutive et reprend la tête du classement avec un point d'avance mais un match en moins sur Sierre.

J.-M. Closuit - C. Oreiller 1-0
J.-B. Terretaz - A. Biollay 0-1
P. Perruchoud - C. Rudolph 0-1
O. Noyer - Y. Maye 1-0
A. Closuit - T. Gobet 1-0
Y. Closuit - W. Mattmann 1-0
J.-P. Moret - W. Gisler 1-0
J.-P. Gaillard - forfait 1-0

Classement : 1. Martigny 4 m 8 pts 23,5-8,5 ; 2. Sierre 5/7 21,5-18,5 ; 3. Brigue 4/6 18-14 ; 4. Sion 5/5 21-19 ; 5. Monthey 6/3 21,5-26,5 ; 6. Martigny 2 6/1 14,5-33,5.

Partie N° 217

Blancs : Hulak
Noirs : Rajcevic
Défense française
Championnat de Yougoslavie, février 1976

1. e4, e6 2. d4, d5 3. Cd2, a6 (l'idée de ce coup est d'empêcher l'échec sur b5 par le fou, après c7-c5. Cependant si les Blancs continuent logiquement, ce coup peut s'avérer une perte de temps. Les Blancs pourraient poursuivre par 4. e5, c5 5. c3, Cc6 6. Cdf3, Da5 7. Ce2, Fd7, Medina - Kortchnoi, 1970 et les Blancs pouvaient prendre l'avantage par 8. g3 ou 8. dxc5) 4. Cgf3, c5 5. dxc5 1. Fxc5 6. Fd3, Cf6 7. 0-0, 0-0 8. De2, Cc6 (les Blancs se sont développés solidement et vont gêner par leur coup suivant le développement des Noirs) 9. e5, Cd7 10. Cb3, Fe7 (si le fou demeurait sur la diagonale a7-g1, les Blancs pourraient se permettre un petit feu d'artifice par 11. Fxh7+, Rxh7 12. Cg5+, etc.) 11. c3, b5 12. Cbd4, Fb7 13. Te1, Cc5 14. Fc2, Tb8 (14. ... Tc8 paraît plus logique) 15. b4! Ce4? (les Noirs tombent dans le piège. Le cavalier est perdu) 16. Cxc6!, Fxc6 17. Cd4! Fa8 18. f3! (les deux temps gagnés ont permis ce coup de pion, destiné à conquérir le cavalier noir, qui n'a plus de retraite : 18. ... Cg5, h4) 18. ... Cxc3 19. Dd3, Ce4 20. fxe4, dxe4 21. Txe4! Tc8 (il n'est pas possible de gagner la qualité à cause de 22. Dxe4, g6 23. Cc6, Db6+ 24. Fe3) 22. Tg4, g6 (forcé ; 22. ... Txc2, 23. Fh6!, g6 24. Fxf8!) 23. Fh6, Te8 24. Tf1, Fxb4 (les Noirs ont deux pions pour la pièce mais un ouragan va s'abattre sur leur aile-roi non protégée) 25. Txf7, Rxf7 (le sacrifice de tour doit être accepté ; 25. ... Tc7 26. Txd6+ suivi de mat, soit par 26. ... Rh8 27. Tg8+!, soit par 26. ... Rxf7 27. Tg7+, Rf8 28. Df1+) 26. Txd6!, Tf8 (26. ... hxg6, 27. Dxc6+, Re7 28. Dxe6 mat ; ou 26. ... Tg8 27. Df1+, Re7 28. Fg5+, Rd7 29. Df7+, Fe7 30. Txd6, Dxc6 mat) 27. Tg7+, Re8 28. Dg6+ (encore un sacrifice de dame, après avoir offert les deux tours) 28. ... hxg6 29. Fxc6+, Tf7 30. Fxf7+, Rd7 (ou 30. ... Re7 31. Fg6+, Rf8 32. Cxe6 mat) 31. Fxe6+, Re8 32. Tg8+, Re7 33. Txd8? (dommage, 33. Fg5 aurait été plus élégant. Peut-être que les Blancs étaient en Zeitnot) 33. ... Txd8 34. Fg5+, abandon. G.G.

Afin de faire revivre la vie sédunoise, on cherche à emprunter pour le livre *Sion autrefois*, tome 2

photographies anciennes de la ville de Sion

en particulier scènes de la vie sédunoise, manifestations de sociétés locales, photographies de groupes fin XIXe - début XXe siècle.

Les photographies seront retournées très rapidement et nous remercions d'ores et déjà leurs possesseurs de bien vouloir les mettre à notre disposition.

Éditions de la Matze
Pré-Fleuri 12, 1950 Sion.
36-2232

Manufacture romande de trousseaux-toilerie

5 vitrines
2 étages
d'exposition

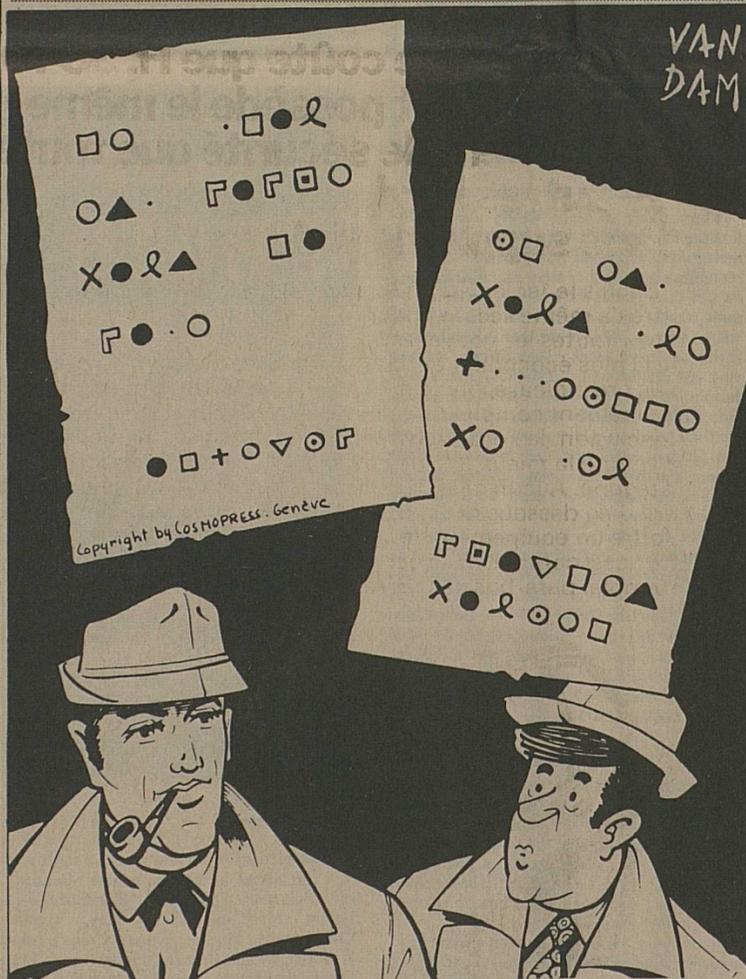
drafil s.a.

Toujours la collection la plus complète en blanc et couleurs.

Rue Pichard 7 - angle Pl. St-Laurent
Tél. (021) 23 50 44 - 1003 LAUSANNE

meubles en bois massif
Rustica
près Clinique Ste-Claire,
SIERRE ☎ (027) 55 23 88

INSPECTEUR SNIF



Deux gangsters ont dérobé un plan très important dans une usine d'armement. Ils ont été arrêtés et emprisonnés, mais le plan reste introuvable.

Les deux gangsters tentent d'informer des complices. Pour cela, ils rédigent des billets codés que Snif parvient à contrôler. Le code en est heureusement très primaire et Snif ne tardera pas à les « décoder » et à récupérer le plan.

Le premier message est signé « Alberic », le second message est signé « Charles Daniel ». Sachant cela, et malgré quelques lettres manquantes, vous devez pouvoir obtenir tous les renseignements nécessaires à la récupération du plan volé.
Bonne chance!

Solution de notre dernière enquête

- Les criminels sont les N° 7, 9 et 11.
1. Naja est le nom du serpent à lunettes.
 2. Un seul des suspects porte un « nœud papillon ».
 3. Seule la nièce N° 11 porte un collier, comme le chien dessiné.

Ont trouvé la réponse exacte : Raphaëlle Rapillard, Pont-de-la-Morge ; Jean-Paul Droz, Sion ; Vincent Gollut, Massongex ; Joseph-Marie Martenet, Saint-Maurice ; Stéphane Rappaz, Sion ; Emmanuel Bonvin (n'a pas donné son adresse) ; Nicolas Briguet, Ollon ; Cyrille Reynard, Montana ; Muriel Nanzer, Bienne ; G.-B., Saint-Gingolph ; Georges et Pierre Jacquemettaz, Sion ; Raymond Carron-Avanthay, Fully ; Pierre Poulin, Crabs ; Anita Bitz, Signèse ; Charles Zufferey, Montana ; Gisèle May, Sarreyer ; Hervé Bonvin, Arbaz ; Gérard Cretaz, Bramois ; Véronique et Henri-Jules Métrailler, Evolène ; Andrée Lugon, Evionnaz ; Laurent Solliard, Savièse ; Christian Solliard, Savièse ; Yves Colliard, Monthey ; Philippe Theytaz, Sion ; Marie-Jeanne Courvoisier, Givrins ; Corinne Donnet, Muraz-Sierre ; Olga Vouillamoz, Saxon ; Julienne Sierro, Sion ; Michel Roh, Lausanne ; Emmanuel Gollut, Massongex ; Georges-Alain Frossard, Collonges ; frère Vital, Vionnaz.

Publicitas
Sion 21 21 11

A louer costumes de carnaval et de théâtre pour adultes et enfants
Tél. 027/22 03 59 Sion (ouvert de 9 h. à 21 h. 30)
36-90967

LES LIVRES DE LA SEMAINE par Pierre Béarn

«LE CŒUR DU MONDE»

Entre Europe et Chine, nous dit Stuart Legg dans une étude de 364 pages éditée chez Fayard, se situe le cœur du monde. Il devait être autrefois fort peuplé pour permettre, par exemple, aux Mongols de réunir des armées de 400 000 hommes pour envahir la Chine.

Le cœur du monde c'est la grande Mongolie d'autrefois, celle qui, au XIII^e siècle, s'étendait de la mer Jaune à la mer Noire, et de la toundra arctique à l'Himalaya !

On connaît Gengis Khan, Tamerlan, Attila. On connaît moins bien Alp Arslan, conquérant turc qui fut vainqueur de Byzance après avoir soumis une partie de l'Asie. Venus des steppes russes, les Seldjoukides s'émerveillèrent devant les richesses et le climat du plateau d'Anatolie. Ils n'étaient point parvenus à vaincre la Chine, mais l'actuel Iran leur convenait. Il est vrai qu'en face d'eux, il y avait Byzance et ses chevaliers bardés de fer. La rencontre décisive entre les hordes turques et l'armée disciplinée mais alourdie par ses cuirasses eut lieu à Malazgerd le 19 août 1071. Les archers turcs virevoltants eurent bientôt raison des soldats de l'empereur desservi par ses généraux qui ne pensaient qu'à le supplanter. Peu après, les Turcs pénétraient dans Byzance. L'Empire romain d'Orient s'effondrait.

Nous savons que les civilisations sont mortelles, disait Paul Valéry. On prend mieux conscience de cette constatation en lisant ce livre *Au cœur du monde*, où l'on voit succomber des nations civilisées sous les coups de boutoir des hordes venues d'Asie.

De tous les conquérants de ce temps-là, Gengis Khan, ou Tchinggis comme préfère l'appeler Stuart Legg, fut probablement le plus grand et le plus intelligent. Il était si puissant et si respecté, ce seigneur du monde, que les trésors des villes conquises lui appartenaient en leur entier et qu'il était seul à pouvoir les distribuer à ses soldats selon leurs mérites ou leur courage. Au lieu de massacrer les populations vaincues, il choisissait d'épargner les artisans et les artistes et qui-conque avait de la valeur. Commandant d'armées, il usait de multiples ruses pour vaincre. Il fut probablement le premier à utiliser des procédés modernes de combat : rideaux de fumée qui dissimulaient les mouvements de fuite ou d'approche de ses hommes ; harcèlements sur les arrières de l'adversaire ; terres brûlées, pour accentuer leur déroute ; mannequins sur des chevaux, afin de simuler l'arrivée de renforts ; troupeaux de prisonniers utilisés comme boucliers pour monter à l'assaut des remparts.

Lorsqu'il se rendait compte qu'il ne pouvait s'emparer d'une ville, il devenait diabolique comme à Vo-nhai où, las de batailler, il fit savoir aux assiégés qu'il s'en irait si on lui livrait 6000 chats et 10 000 hirondelles. Le commandant de la ville accepta et livra les

chats et les hirondelles qui lui furent bientôt retournés avec un fragment de matière inflammable au bout de la queue ; ce qui déclencha de multiples incendies, pré-ludes à l'assaut final des Mongols. Plus tard, devant Ourgendj, il fit confectionner des bombes au pétrole que ses artilleurs lancèrent sur la ville !

Il n'encerclait jamais tout à fait une troupe ennemie. Il laissait toujours aux poltrons une possibilité de s'enfuir, de jeter le trouble parmi les combattants. Après quoi, il était aisé de rejoindre les fuyards ; les cavaliers mongols s'en chargeaient.

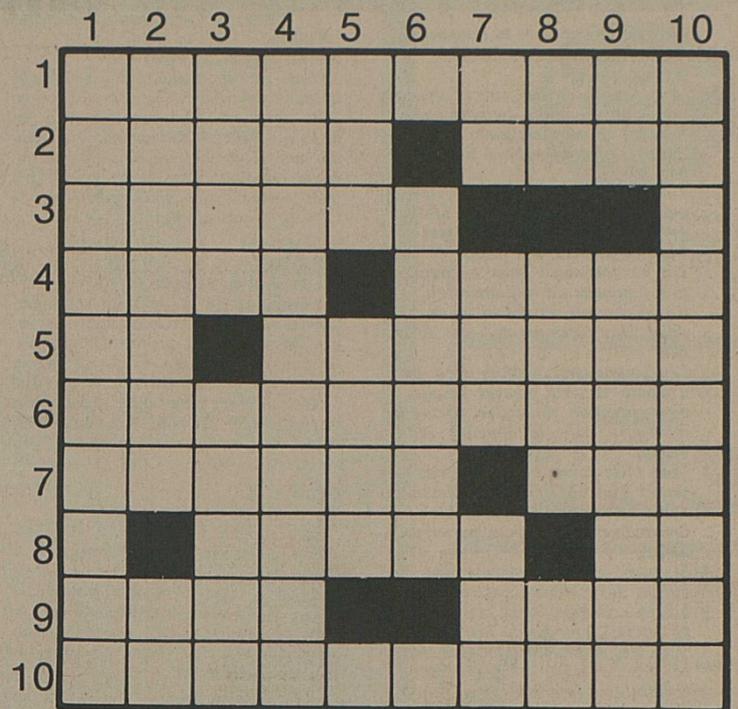
Lorsque Gengis Khan fut en présence de la grande muraille de Chine, il en fit faire l'inventaire qui permit de découvrir une faille importante constituée par un ravin sauvage qui s'infiltrait entre les remparts sur plusieurs kilomètres. Bien entendu, à la sortie du ravin, une armée chinoise attendait les Mongols. Qu'à cela ne tienne, Gengis lança dans le ravin, une horde de cavaliers hurlants qui, parvenue devant les Chinois reflua en désordre dans le ravin. Les Chinois se précipitèrent aussitôt pour massacrer ces cavaliers apeurés qui se défendaient à peine et ne pensaient qu'à fuir. Ils les poursuivirent dans le ravin où Gengis Khan, à la sortie, les attendait pour la boucherie...

Au-delà du ravin conquis, à trente kilomètres, il y avait Pékin.

Pékin, qui s'appelait alors Tchong-tou ; ville impenable avec la masse écrasante de ses remparts de briques, hauts de douze mètres, larges de neuf, sur vingt-sept kilomètres de longueur, avec ses quatre places fortes reliées entre elles par des souterrains, défendue par les meilleurs soldats de l'empire. S'il n'y avait eu que Gengis Khan, Pékin serait tombée sans combat, à cause des discordes internes, mais les Mongols étaient avides de pillage et de combat ; ils se lancèrent à l'assaut, parvinrent à pénétrer mais furent bientôt repoussés par les Chinois. Curieusement, l'empereur de Chine préféra quitter clandestinement Pékin pour organiser les résistances en province. Sa défection démoralisa la population et les soldats abandonnés. Et Pékin se rendit, à la fin mai de l'an 1215, offrant aux Mongols le plus somptueux pillage de leur histoire, car le trésor des rois d'Or, empereurs de Chine, était quasiment fabuleux.

Oui, on prend aisément conscience, dans ce livre, que les civilisations sont mortelles mais que, sans cesse, de leurs ruines, de nouvelles civilisations, rajeunies par des sanges barbares, s'épanouissent jusqu'au moment où, trop confiantes, amollies de confort et d'illusions, devenues tributaires de trop de tricheurs et de richesses, elles deviennent, à leur tour, des tentations, des proies.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

- Se donne avec un évident souci de correction
- Est maître dans un jeu - Donne plus de force à un grog
- Qui servent à quelque chose
- Ne gardera pas pour lui - N'est pas toujours réceptif, même si sa position l'oblige à être récepteur
- En les - Chassent les maux
- D'une façon peu copieuse
- Cépage du Languedoc - Sans rien
- Sur le front du cheval - La première suit l'autre dans l'alphabet
- Doit être taillée selon le corps - Un parcours pour la ferme
- Marquent une face en rouge

Verticalement

- A dit dans l'épilogue de son livre : « Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or »
- Essayer de faire sortir des gonds - Richesse
- L'occident d'un poète - La grâce du contour d'une figure
- Affligent aussi bien Jeannot que Jean
- Retire de la course - C'est son rôle de dire : « aimez-vous »
- Prévoient l'avenir
- Dans le noir - Sur la lune - Est curieuse femme quand elle est sa fille
- Interjection - Appartenait à nos parents communs - Personnel

- Exige l'ouverture de la bourse - De la grâce, de l'élégance
- Sémeras le trouble dans les esprits

Solution de notre dernière grille

Horizontalement : 1. Fourchette. 2. Agneau. An. 3. Ire. Bichon. 4. Né. Vilains. 5. Espalier. 6. Asa. Leçons. 7. Né. Sarah. 8. Cou. Lien. 9. Eperdu. Tas. 10. Rupt. Troue.

Verticalement : 1. Fainéanter. 2. Ogresse. Pu. 3. Une. Pa. Cep. 4. Re. Va. Sort. 5. Cabillaud. 6. Huilier. Ont. 7. Caecal. 8. Hirrito. 9. Taon. Eau. 10. Enns. Sensé.

Ont trouvé la solution exacte : Raymonde Savioz, Sierre ; Ernestine Rey, Flanthey ; Pierre Poulin, Crans ; Georges Jacquemet-taz, Sion ; Berthe Chuard, Bardonnex ; Simone Ariel, Crans ; Maria Deschamps, Troistorrens ; Albano Rappaz, Massongex ; Blanche Roduit, Martigny-Croix ; Edith Clivaz, Bluche ; Mme L. Berthod, Sion ; Ch. Wiederseiner, Montana ; Germaine Roh, Aven ; Mme A.-M. Gubler, Petit-Lancy ; Bluette Nanzer, Bienne ; Eugénie Oreiller, Massongex ; L.E. kiosque, Massongex ; L. Gally, Massongex ; Denise Mariaux, Troistorrens ; Olive Roduit, Leytron ; O. Soudan, Martigny ; menuiserie Léonce Granger, Troistorrens ; Marie-Thérèse Favre, Vex.

NOTULES

Emmy Goldacker

« La valise en bois »

Dans l'Allemagne des années 50, la valise en bois indiquait que son propriétaire revenait de Russie après une longue détention. Emmy Goldacker fut de ceux-là qui, condamnés par les Russes, après la défaite allemande, furent déportés dans le Grand Nord soviétique. Ce qu'elle raconte de sa vie de prisonnière durant ses dix années de travaux forcés, mal nourrie sous les températures du cercle polaire, par moins 35 ou 40, est très émouvant.

A la guerre, elle avait déjà perdu ses frères, ses cousins, ses amis, tous tombés, dit-elle « pour la gloire de la patrie ». Elle appartenait à un service d'espionnage allemand à cause de l'amour qu'elle portait à un agent double qui, à Istanbul, trouva moyen de donner aux Allemands tout ce qu'il venait de recevoir des Anglais pour constituer en Turquie un réseau d'espionnage. L'histoire commence à Berlin qui va succomber, en 1945, et se termine dans un Berlin reconstruit où Emmy Goldacker parvient à retrouver sa mère. On mesure le courage qu'il fallait pour survivre dans de telles conditions de servitude et de barbarie.

(Table ronde. Préface de Denise Simonon).

« 400 machines extraordinaires »

Un album Hachette-jeunesse, toujours dans la même note de fraîcheur, dans le même esprit d'éducation par l'image. On y trouve de multiples illustrations de vieilles machines (voitures, locomotives, bateaux, lance-torpilles, lance-obus, lance-missiles, sous-marins en tout genre, machines à plonger ou à voler, etc.) opposées aux nouvelles, dans une progression permanente des inventions et des modifications. On y suit la lutte des ingénieurs et des amateurs pour vaincre la pesanteur, l'inertie, le vent, la mer. Egalement, les progrès du toujours-plus-vite, aussi bien en automobile qu'en avion, depuis la Jeantaud électrique du comte de Chasseloup-Laubat, qui atteignit 63 à l'heure en 1898, et ressemblait à un canot monté sur roues, jusqu'aux bolides de Campbell qui, à 331 à l'heure en 1927 parvint à porter le record à 645 kilomètres en 1964.

Quatre ans plus tard, un bolide propulsé par une fusée montée sur roues dépassa les 1000 km/heure. Quant aux avions, que

de réalisations stupéfiantes depuis 1874 où un jeune marin expérimenta le premier appareil à moteur qui parvint à sautiller. On devait ce premier aéroplane, pourvu d'ailes et d'hélice et d'une machine (vapeur et cheminée) à un officier français Félix du Temple. Cette longue lutte des hommes contre la nature est passionnante, surtout par la richesse des illustrations.

(Hachette, 190 pages, 45 FF ; traduit par Fernand Lot).

Georges Mathieu

«La réponse de l'abstraction lyrique»

Mathieu, ce peintre délirant qui se permet d'arriver à Tokio, mains dans les poches, quelques jours avant l'exposition que des Japonais lui consacrent. Aucune toile n'est arrivée ! Mais, répond Mathieu, n'avez-vous pas, au Japon, des tubes de couleurs et de la toile ? Et le voici bientôt qui s'installe dans la rue, au grand ébahissement de tout le monde, et qu'il se met à peindre à grands coups de pinceaux et de gicllements les toiles de son exposition ! Mais Mathieu, ce n'est pas seulement un peintre qui a le génie de l'expression picturale, c'est aussi un philosophe qui, partant de son expérience s'interroge sur la signification de l'art et sur son avenir face aux politiques et aux problèmes actuels. « Nous sentons tous confusément, écrit-il, que les notions de sécurité et de respect qui ont fondé depuis trois siècles la morale de nos bourgeoisies sont en train de vivre leurs derniers moments en même temps que les vertus kantienne ». Pour lui, l'industrialisation entraîne la standardisation et la rationalisation, c'est-à-dire la stéréotypie et la multiplication d'objets sans qualité, répandus pour répondre à des besoins créés, à des modes ou à des snobismes ou à des impératifs de confort, pour le seul triomphe de la rentabilité. Cela, hélas ! nous le savons. Son inquiétude rejoint la nôtre. Mais ce n'est là, pour Mathieu, qu'un tremplin qui lui permet de s'élever vers les cimes de la liberté d'expression. Aucun peintre ne domine actuellement mieux que lui la matière.

Considérant que si l'art pictural est prophète, l'art écrit n'est qu'une sorte de lanterne rouge attardée, Mathieu n'a pas écrit cette réponse qui fait l'objet de ce livre-mise au point. C'est un assemblage de questions et de réponses en provenance d'entretiens publics, particuliers ou télévisés, avec, comme interlocuteurs Georges Suffert, Alain Bosquet, Jean Parvulesco, Ribemont-Dessaignes, André Parinaud, André Bourin, Bernard Pivot, Catherine Baker, Jean Calmé, Paul Giannoli, Saint-Bris, Marcel Germon, etc. Une sorte d'anthologie de ses opinions et de ses pensées.

(Table ronde, 316 pages).

« Cahiers Paul Valéry »

L'importance de Paul Valéry dans la littérature française s'accroît au fur et à mesure que son œuvre en prose déborde sa renommée poétique. Valéry apparaît comme un des plus grands écrivains et penseurs de notre temps. On a pris la vraie mesure de sa valeur avec la publication, par le Centre national de la recherche scientifique, de ses vingt-six volumes en fac-similés, que la collection de la pléiade de Gallimard se décide enfin à accueillir (deux volumes viennent de paraître). Ce sont ce qu'il a appelé des *Cahiers*. Mais voici que la Société Paul Valéry s'active à son tour autour de ces *Cahiers*, en publiant une sorte de cahier des *Cahiers* où pourront s'exprimer tous les spécialistes de Valéry. Le premier fascicule, fort copieux, comprend onze lettres de Valéry à Pierre Louys, des études de Jean Levaillant, Ned Bastet, Todorov, Yeschua, Eddler, Jeannine Jallat, Nicole Celeyrette-Piétré, et des notes bibliographiques très importantes ainsi que la liste des membres de la dite société dont le siège est à Paris, rue de l'Université 17, sous la présidence de Robert Mallet. (Gallimard).

« Vie et santé »

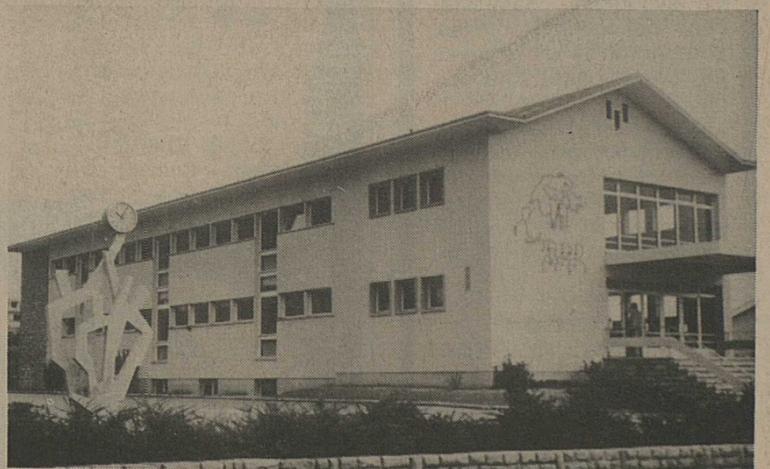
Événement unique dans la presse. Un mensuel, *Vie et Santé*, fête son millième numéro. Pour en avoir bénéficié, de nombreux Suisses connaissent le plan de cinq jours pour cesser de fumer. Mais peu savent que, déjà en 1913 à Gland, cette association avait obtenu une médaille de bronze pour sa lutte contre l'abus du tabac.

Cette revue sympathique veut promouvoir une santé globale en informant des facteurs psychologiques et humains aussi bien que diététiques ou physiologiques qui la fondent. Avec ses diverses rubriques de psychologie éducative, de médecine, de traitements naturels ou de cuisine, avec ses pages féminines ou sa chronique du troisième âge, *Vie et Santé* se présente non seulement comme la plus ancienne mais comme la seule revue d'éducation sanitaire et familiale.



Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

PHOTO MYSTÈRE



Où se trouve ce bâtiment ?

Notre dernière photo mystère représentait le lac de La Moubra à Montana.

Ont donné la réponse exacte : Sandra Gillioz, Sion ; Fabrice Cottagnoud, Sion ; Pierrette Schmidli, Chamoson ; Marie-José Besse, Chamoson ; Françoise, Xavier et Roxanne Lonfat, Martigny ; Henri Rey, Vissoie ; Sandra Büchler, Sion ; Nicole Barras, Chermignon ; Martial Aymon, Crans ; Louis Rey, Sierre ; Christophe Bruttin, Randogne ; F. Rober, Monte-Carasso ; Sébastien et François Zufferey, Chandolin ; Hervé Rey, Crans ; Daniel Bitschnau, Bramois ; Maryline Bornet, Brignon-Nendaz ; Hélène Hermann-Mittaz, Sierre ; Alain et Hervé Bonvin, Valençon ; J. Oberlé, Crans ; Roger Gillioz, Saint-Léonard ; G. Nanzer, Bienne ; Roland Maibach, Lausanne ; F. Métrailler, Sion ; Jean-Jacques Coquoz, Salvan ; Dominique et Valérie Bregnard, Montana ; M. Villa, Vétroz ; frère Vital, Vionnaz ; O. Soudan, Martigny ; Ernest Rudin, Montana.

Vernayaz

Dimanche 29 février, en triplex, dès 15 h. 30

Hôtel du Simplon, salle Arc-en-Ciel
Salle du «Restaurant» et au bar Eve

Loto 9000

Organisation : Société fédérale de gymnastique

Abonnement Fr. 25.-

36-90106

Fiesch: coup de chalumeau pour les descendeurs!

Y aura-t-il révolte chez les coureurs ?

Actuellement, dans le domaine du ski alpin en particulier, la publicité du matériel connaît d'autres répercussions que celles qui régissent la vente d'un simple spray. Le phénomène est devenu « palpable » à Fiesch où se déroulent les championnats suisses. Il a suffi que les organisateurs passent un contrat avec une marque de ski pour que les esprits s'échauffent parmi les coureurs, avec raison nous semble-t-il.

De quoi s'agit-il? Moyennant quelques billets de mille, une marque de skis a obtenu de l'organisation le droit de faire figurer sur tous les dossards (sauf sur ceux de l'entraînement) sa raison sociale. Précisons que la maison en question ne fournit pas les skis aux principaux descendeurs tels que Russi, Roux, Tresch, Berthod, etc. Elle exige, avec raison elle aussi, que sa marque sociale soit visible sur les dossards des coureurs. Or précisément, certains coureurs connus, qui toute la saison portent les couleurs d'une autre marque de skis, ne tiennent absolument pas à faire de la publicité pour un « concurrent ».

Dans cette affaire les organisateurs échappent également à la critique puisqu'ils ne sont pas en contradiction avec

le règlement. Un règlement qui précisement manque de tact et de clairvoyance à un moment où il n'est plus possible de s'amuser sur un sujet aussi brûlant. Les coureurs intéressés, eux ne s'amuse pas. Après avoir camouflé le nom de la concurrence lors du slalom

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz



géant, ils ont provoqué la réaction du « sponsor » qui figure sur les dossards. Celui-ci menace de rompre le contrat avec les organisateurs si de tels faits se reproduisent.

Quelle sera l'attitude des coureurs? L'un d'entre eux avait même franchi un pas dangereux en remplaçant le nom qui figurait sur son dossard par celui de son propre fabricant. Hier soir, le jury n'a pas abordé ce problème car en descente la liberté de coller les dos-

sards est entrée dans les mœurs. Qu'en sera-t-il lors du slalom spécial de dimanche? Le règlement spécifie qu'il est interdit de modifier les dossards mais les disqualifications ou les sanctions ne sont prises qu'en cas de protêt.

Le lièvre sera-t-il soulevé? Il ne l'a pas été en géant et c'est tant mieux car les conséquences n'auraient pas forcément été un hymne à la gloire du ski suisse.

Dans le cas contraire, il pourrait y avoir « révolte » de la part de certains coureurs. Il serait aussi regrettable d'en arriver là par la faute d'un règlement incomplet.

J. M.

ORDRE DES DÉPARTS DE LA DESCENTE : 1. Tresch, 2. Russi, 3. R. Berthod, 4. Roux, 5. Lüscher, 6. Josi, 7. Müller, 8. Wenzel, 9. M. Berthod, 10. Cavelti, 11. J.-L. Fournier, 12. Burcher, 13. Frommelt, 14. Welschen, 15. Schwendener. - Puis : 19. Zurschmitten, 21. Sarbach, 28. Bonvin, 34. May, 56. Bottarel, 58. Pfammatter, 70. Murrmann, 76. Rossier, 79. Kummer, 83. Priori, 86. Müller, 87. Bruchez, 88. R. Fournier.



L'as de Verbier, Philippe Roux, a un titre à défendre ce matin sur les pistes de Fiesch.

LE SOLEIL tape trop fort sur Kuehboden. On se croirait au début avril sur les hauteurs de Fiesch où se déroulent les championnats suisses de ski alpins masculins. La neige de printemps a pris possession du ruban de la descente de l'Eggishorn et l'on se demande réellement si aujourd'hui il ne serait pas préférable d'avancer l'heure du départ prévue à 11 heures. Mais il y a évidemment le problème des spectateurs que les organisateurs peuvent difficilement ignorer.

Toujours est-il qu'hier dans la dernière répétition générale de l'épreuve de descente le coup de chalumeau sur les descendeurs a été l'un des points principaux. Un coup de chalumeau qui ne fut pas uniquement néfaste puisque Walter Tresch en réalisant le meilleur temps absolu (2'00"19) battait de 2"97 la performance de pointe réussie par Russi jeudi (2'03"06). Le phénomène devient étonnant mais il découle de la transformation de la neige. Réduite à l'état « liquide » elle a provoqué une accélération qui a permis à Walter Tresch de parcourir les 3340 mètres du parcours à la moyenne de 100,041 km/h. Le temps ensoleillé ce n'est pas une nouveauté ici à Fiesch. Le changement provient de la température nocturne qui n'a que de lointains rapports avec les frimas de l'hiver. C'est donc dans ce climat printanier que se déroulera vraisemblablement la discipline reine qui à défaut du duel entre Klammer et les rois de la descente mondiale nous vaudra un affrontement fort intéressant entre Philippe Roux (tenant du titre), Bernhard Russi, médaille d'argent à Innsbruck mais qui n'a plus inscrit son nom au palmarès de la descente helvétique depuis 1971, sans oublier précisément ce « diable » de Walter Tresch ou alors la nouvelle vague représentée par Martin Berthod et Peter Mueller.

Hier, dans la dernière parade Walter Tresch n'a pas étonné en se portant en tête des répétitions générales. Cependant il paraît vraisemblable que le duel se cristallisera autour de Bernhard Russi et de Philippe Roux. Ce sont les deux coureurs qui suivent directement le champion de Bristen. Le médaillé olympique a concédé 22 centièmes à Tresch et le Valaisan 50 centièmes. L'as de Verbier, parfait sur les deux premiers tiers du parcours a connu un petit problème en fin de course et passa l'arrivée relevé. Les bonnes dispositions de Philippe Roux restent toutefois réelles puisqu'au temps intermédiaire (1'23"03), il réalisait le meilleur chrono devant Tresch (1'23"17), Russi (1'23"63), R. Berthod (1'23"84), M. Berthod (1'24"59), P. Mueller (1'24"81), Frommelt (1'25"12), Lutz (1'25"43), Buercher (1'25"54), Fournier (1'25"70) et Zurschmitten (1'25"72). Temps des meilleurs Valaisans dans la dernière descente d'entraînement : 3. Philippe Roux 2'00"69 ; 10. Buercher 2'03"39 ; 12. Fournier 2'04"03 ; 15. Sarbach 2'05"21 ; 17. Zurschmitten 2'05"28 ; 18. Welschen 2'05"30 ; 25. Bonvin 2'06"43.

J.M.

La Lenk: à Bernadette le titre?

En l'absence de Marie-Thérèse Nadig, Bernadette Zurbriggen est la grande favorite de la descente féminine des championnats suisses, qui sera disputée samedi à La Lenk. Vendredi, lors des deux ultimes descentes d'entraînement, qui se sont déroulées par un

temps printanier sur une piste en excellent état, la Valaisanne a à chaque fois nettement devancé Doris De Agostini, qui devrait être sa principale rivale.

Les temps du dernier entraînement : 1^{re} descente : 1. Bernadette Zurbriggen

1'53"03 - 2. Doris De Agostini 1'54"82 - 3. Germaine Michelet 1'55"78 - 4. Irène Boehm 1'56"69 - 5. Evelyne Dirren 1'56"84 - 6. Brigitte Briand 1'57"87.

2^e descente : 1. Bernadette Zurbriggen 1'53"13 - 2. Doris De Agostini 1'55"20 - 3. Germaine Michelet 1'57"06 - 4. Irène Boehm 1'57"46 - 5. Marianne Jaeger 1'57"85 - 6. Brigitte Briand 1'58"01.

ORDRE DES DÉPARTS

Parcours de 3340 m, dénivellation 760 m, 89 participants.

Dames : 1. Marianne Jaeger (Arosa) - 2. Doris De Agostini (Airolo) - 3. Evelyne Dirren (Schuls) - 4. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) - 5. Germaine Michelet (Nendaz) - 6. Brigitte Glur (Schoenried) - 7. Brigitte Briand (Leukerbad) - 8. Lise-Marie Morerod (Les Diablerets).

Premier départ à 10 h. 31, parcours 2650 m, dénivellation 620 m. 64 participants.

Les autres Valaisannes : 13. Ariette Andenmatten ; 18. Hedi Bürcher ; 24. Andrea Biner ; 29. Bernadette Cheseaux ; 33. Muriel Julier ; 45. Agnès Guhl ; 48. Anne-Marie Furrer ; 54. Micheline Fournier ; 57. Suzanne Lassau ; 61. Nadia Maitre.

Les Jeux de Falun

Le Norvégien Johan Saetre a remporté la première épreuve des Jeux de Falun, le saut au tremplin de 70 mètres. Saetre a réussi des bonds de 85 et 88 mètres. Il a devancé les Finlandais Tapio Raesaenen et Rauno Miettinen, celui-ci fut le meilleur sauteur des participants à l'épreuve du combiné nordique.

Classement saut : 1. Johan Saetre (Nor) 252,4 (85/88 m.) ; 2. Tapio Raesaenen (Fin) 247,7 (87/74) ; 3. Rauno Miettinen (Fin) 236,8 (83,5/86) ; 4. Martin Weber (RDA) 234,6 (82,5/85) ; 5. Rudi Wanner (Aut) 233,6 (85/82,5) ; 6. Alfred Pungg (Aut) 232,2 (84,5/80,5) ; 7. Jochen Danneberg (RDA) 228,7 (90/88,5) ; 8. Bogdan Norcic (You) 228,3 (81/83,5) ; 9. Heinz Wosipiwo (RDA) 226,1 (84/78,5) ; 10. Walter Schwabl (Aut) 219,4 (79,5/81).

CURLING

Le championnat suisse

La phase finale du championnat suisse, qui réunit six équipes à Arlesheim, a débuté par les résultats suivants :

1^{er} tour : Olten-Bâle Victoria 6-4 ; Zurich Crystal-Champéry 4-4 (Crystal vainqueur à l'end supplémentaire). CG Berne-Berne CC 7-7 (CG Berne vainqueur).

2^{ème} tour : Bâle Victoria-Berne CC, 9-2 ; Olten-Zurich Crystal 6-5 ; CG Berne-Champéry 9-4. Classement après deux tours : 1. Olten et CG Berne, 4 points ; 3. Bâle Victoria et Zurich Crystal, 2-5 ; Champéry et Berne CC, 0.

Le challenge « Monitor »

Neuf teams ont participé les 25 et 26 février, au tournoi doté du challenge « Monitor » qui s'est disputé sur les rinks de la patinoire artificielle d'Ycoor sous un soleil éclatant. En voici le classement final :

1. Montana-Aida, 8 points, 29 pierres, 20 ends. 2. Saint-Georges, 6/30/20 ; 3. Crans-Golf, 6/29/18 ; 4. Take-Out Riehen 4/32/17 ; 5. Rawyl Saint-Gall, 4/29/20.



● Boxe - Mohamed Ali ne boxera pas au Guatemala

Le ministre des finances guatémaltèque, M. Jorge Lamport Rodil, a annoncé à Guatemala City que sur ordre présidentiel, son gouvernement avait décliné l'offre des promoteurs de Mohamed Ali qui avaient proposé une rencontre avec le champion américain pour vedette, dont les bénéfices seraient allés aux victimes du tremblement de terre qui a récemment dévasté le Guatemala. M. Lamport Rodil a précisé que ce refus était dû à la « condition préalable » posée par les promoteurs, lesquels réclamaient un million de dollars au Gouvernement guatémaltèque pour organiser la rencontre.

● Monzon contre le vainqueur de Valdes - Cohen

Le promoteur Rodolfo Sabbatini a réaffirmé à Rome que le vainqueur du prochain championnat du monde (WBC) entre le Colombien Rodrigo Valdes et le Français Max Cohen, le 28 mars à Paris, rencontrera au mois de juin prochain le tenant du titre mondial de la WBA Carlos Monzon.

● Le Français Cazeaux, champion d'Europe

Le championnat d'Europe. - A Saint-Nazaire, le Français Roland Cazeaux est devenu champion d'Europe des super-plume en battant aux points, en quinze rounds, le Belge Rudi Haeck. Le titre était vacant depuis le renoncement du Norvégien Svein Erik Paulsen, lequel n'arrivait plus à faire le poids. Roland Cazeaux a pris à la faveur de ce succès une revanche sur la défaite subie face au même adversaire, par k.o. à la dixième reprise, l'an dernier à Zele, ville flamandaise située entre Gand et Anvers.

● Cyclisme - Le Tour de Sardaigne

Le Belge Ronal De Witte, en dominant au sprint ses compagnons d'échappée, l'Italien Arnaldo Caverzasi, le Hollandais Cees Bal et le Belge Jan Aling, a remporté la deuxième étape du Tour de Sardaigne, Avezzano - Torvajonica (169 km). De Witte, qui a terminé avec 17" d'avance sur le peloton, a également dépossédé du maillot rose de leader l'Italien Wladimiro Panizza. Les résultats :

Deuxième étape : 1. Ronald De Witte (Be) 169 km en 4 h. 21'58" (moyenne 38 km 900) ; 2. Arnaldo Caverzasi (It) ; 3. Cees Bal (Ho) ; 4. Jan Aling (Be), même temps ; 5. Patrick Sercu (Be), à 17", suivi du peloton.

Classement général : 1. Ronald De Witte (Be) 9 h. 30'03" ; 2. Arnaldo Caverzasi (It) à 20" ; 3. Wladimiro Panizza (It) à 26" ; 4. Roger De Vlaeminck (Be) à 27" ; 5. Jan Aling (Be) à 30" ; 6. Eddy Merckx (Be) à 37".

Coupe Montan'Agence et Agence Moderne du 26 février 1976

Slalom géant, une manche, longueur 800 mètres, 32 portes, 62 participants, piste Cry-d'Err - Pas-du-Loup.

Résultats principaux :

Cat. dames, 8 participantes : 1. Tscherrig Christine (S) 44"10 - 2. Lembeck (Dan) 44"79 - 3. Grosslauer Béatrice (S) 48"43.

Cat. enfants, 15 partants : 1. Berger Cedric (S) 46"24 - 2. Grieder Kersag (S) 47"09 - 3. Barone Pascal (S) 47"44.

Cat. enfants (indigène), 2 partants : 1. Schmidhalter Claude-Alin (S) 41"15 - 2. Schmidhalter Félix (S) 49"18.

Cat. messieurs, 37 partants : 1. Riedel Félix (S) 40"15 - 2. Sutter Guido (S) 40"46 - 3. Grossluser Daniel (S) 40"94.

NATATION

Tests aux Vernets

En prologue des championnats suisses d'hiver à la piscine des Vernets, à Genève, un meeting a été organisé au profit des pré-sélectionnés olympiques lesquels ont disputé plusieurs épreuves tests.

Voici les résultats :

400 m nage libre messieurs : 1. Gery Waldmann (Bâle) 4'19"16 ; 2. Tony Reynard (Genève) 4'23"86 ; 3. Bernard Hangartner (Genève) 4'24"79. - 400 m quatre nages messieurs : 1. Renzo Lafranchi (Bellinzone) 5'04"69 ; 2. Gianni Deleo (Bellinzone) 5'20"52. - 400 m nage libre dames : 1. Corine Cordett (Genève) 4'38"83 ; 2. Françoise Monod (Genève) 4'39"13 ; 3. Karin Klarer (Zurich) 4'54"66. - 400 m quatre nages dames : 1. Nicoletta Mettel (Chiaso) 5'35"70 ; 2. Margaret Hemer (Zurich) 5'41"55.

Championnats d'Europe juniors

Un doublé soviétique

Les championnats d'Europe juniors disciplines nordiques ont débuté dans la cité tchécoslovaque de Liberec.

Les Soviétiques ont fêté un double succès avec Anatoli Ivanov sur 15 km et de Raisa Kovorava sur 5 km.

Résultats de la première journée :

Garçons 15 km : 1. Anatoli Ivanov (URSS) 47'57"38 - 2. Thomas Wassberg (Su) 48'07"45 - 3. Marku Juhani Kostela (Fin) 48'32"29 - 4. Ivan Lebanov (Bul) 49'02"09 - 5. Peter Zipfel (RFA) 49'13"77 - 6. Alexander Ponomarev (URSS) 49'27"55. - Puis : 21. Alfred Schindler (S) 51'20"37 - 30. Roland Mercier (S) 52'20"19 - 33. Pierre-Eric Rey (S) 52'46"46 - 40. Francis Jacot (S) 54'02"91.

Filles 5 km : 1. Raisa Kvorova (URSS) 17'32"15 - 2. Sissel Trondset (Nor) 17'40"73 - 3. Kitty Dahl (Nor) 17'49"44 - 4. Evgenia Makarova (URSS) 17'52"26 - 5. Hege Peikli (Nor) 17'53"67 - 6. Claudia Sprenger (Lie) 17'55"38.

BOBSLEIGH

Horaire avancé à Saint-Moritz

La première manche du championnat d'Europe de bob à quatre débutera samedi matin à Saint-Moritz à 7 h. 30 déjà, soit une heure plus tôt que prévu. La deuxième manche suivra immédiatement.

NOTRE PAGE AUTOMOBILE

Corona 2000

DU NOUVEAU SOUS LE CAPOT

Il y a deux ans à peine que la Toyota SA importait en Suisse une toute nouvelle Corona. Ses caractéristiques les plus remarquables étaient : une carrosserie entièrement remaniée, un équipement signé Toyota, donc déjà complet, encore revalorisé, un moteur de 84 ch DIN d'une cylindrée augmentée à 1808 cm³, ainsi que toutes sortes de progrès techniques sur le plan de la sécurité, hérités du véhicule de sécurité Toyota ESV II qui a fait beaucoup parler de

lui dans les cercles spécialisés du monde entier. Un nouveau règlement japonais, plus strict encore concernant les gaz d'échappement - le plus rigoureux qui soit du monde - vient maintenant de rendre nécessaires quelques nouvelles modifications techniques du moteur à quatre cylindres de ce modèle. Ses principales caractéristiques nouvelles sont : 1968 cm³ ; puissance, 86 ch DIN (63,3 kW) à 5000 tours-minute ; couple maximal, 14,5 mkg (142,2 Nm) à 3600 tours-minute. Ce qui n'a pas changé : le vilebrequin à cinq paliers, l'arbre à cames en tête (culbuteurs), le carburateur inversé à registre et starter automatique. De son précurseur, ce modèle livrable en trois versions à en outre, bien entendu, repris tous les éléments de sécurité, la boîte à cinq vitesses ou la boîte automatique, pour la berline à quatre portes, ou encore la boîte à quatre vitesses pour le break à cinq portes, ainsi que le double circuit de freinage assisté (à disques devant et tambours derrière, plus régulateur de freinage), et enfin - à quelques petits changements près - l'équipement de série, toujours aussi complet. En font entre autres partie, des ceintures à enrouleur, des appuie-tête intégrés dans les sièges-couchettes avant individuels, un chauffage électrique de la lunette arrière, des glaces teintées, un auto-radio OM, une montre, deux commandes combinées, au volant, pour les appels de phares, les clignoteurs, les lanternes, les feux de route et de croisement (à gauche) et pour le lave-glace électrique à deux vitesses (à droite). Le break est doté d'un essuie-glace sur la lunette arrière. Une nouveauté appréciable : les sièges garnis de drap résistant.

Les stylistes de chez Toyota n'avaient aucune raison de toucher à la carrosserie élégante et fonctionnelle, appréciée du public. Extérieurement, la dernière édition de la Corona ne se distingue donc guère de la précédente, si ce n'est par des baguettes chromées, garnies de caoutchouc, destinées à protéger les flancs de la carrosserie, ainsi que par des jantes, désormais couleur argent, de 5J X 14, de nouveau chaussées en série de pneus radiaux.

La Corona 2000 est livrable sans délai en Suisse aux prix suivants : 15 100 francs pour la berline (Sedan Deluxe) à cinq vitesses ; 15 850 francs pour la berline automatique ; 15 650 francs pour le break à quatre vitesses.



TOYOTA CARINA 1600 Sedan Super Deluxe

Carina 1600 de luxe UN NET GAIN DE CONFORT

En même temps que les coupés sport de la gamme Celica, les berlines de 1,6 litre de la famille Carina qui leur sont apparentées ont reçu quelques modifications de taille. A l'extérieur, il faut y regarder à deux fois pour s'en apercevoir, bien que la calandre, avec ses phares jumelés intégrés, ait légèrement changé et que les dimensions hors tout de la cinq-portes à quatre portes aient crû (45 mm en longueur, 25 mm en largeur). Il ne s'agit cependant pas là d'une lubie des stylistes, mais d'une conséquence de modifications apportées à l'ensemble porteur, nouveau progrès tangible en matière de sécurité et de confort. En effet, grâce à un élargissement de la voie - 55 mm à l'avant et 25 mm à l'arrière - la répartition des poids et, par conséquent, l'assise de la voiture, ont encore été améliorées ; simultanément, un allongement de l'empattement (70 mm) va au profit du confort, car plus l'empattement est long, moins les tendances au roulis sont importantes. A l'intérieur du véhicule, les modifications sont toutefois beaucoup plus visibles. Il y a d'abord un tableau de bord entièrement remanié qui a des traits communs indéniables avec le cockpit du véhicule de sécurité Toyota ESV II, ce qui n'a rien d'étonnant pour qui sait que, depuis un certain temps déjà, le troisième producteur d'automobiles du monde a entrepris de transposer, autant que possible, les caractéristiques de sécurité de son ESV sur ses voitures de série.

Tous les cadrans sont noirs mat, réunis dans un boîtier qui se trouve sous les yeux du conducteur et encastrés assez profondément dans le tableau de bord pour prévenir tout reflet éblouissant. Le tout est dominé par les deux grands cadrans circulaires du compteur de vitesse et kilométrique à totalisateur journalier et de la montre. Ils sont flanqués, de part et d'autre, de deux petits instruments circulaires, d'une jauge à essence et d'un thermomètre d'eau, complétés par des témoins de pression d'huile, de frein à main et de charge de la batterie.

Encore un élément en apparence insignifiant, qui entre dans le chapitre de la sécurité, au même titre que les appuie-tête intégrés dans les sièges-couchettes individuels, les ceintures à enrouleur, le double circuit de freinage assisté, à disques devant et tambours derrière, ou encore les pneus radiaux 165 SR x 13, etc.

Ce prétendu détail n'est d'ailleurs qu'une partie de l'équipement de série qui inclus, outre ce qui a déjà été nommé, des glaces teintées, une boîte à gants verrouillable, un grand vide-poches sous le tableau de bord, des poignées de maintien, devant et derrière, etc.

A part les modifications des voies et de l'empattement signalées ci-dessus, la mécanique elle-même n'a pas reçu de changements. La conception de l'ensemble châssis-suspension est la même qu'avant : essieu arrière rigide à double bras longitudinaux, bras de guidage transversal, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs à double effet, ainsi que suspension indépendante des roues avant, à jambes de force et amortisseurs télescopiques incorporés, ressorts hélicoïdaux sous le bras de guidage transversal, barres de poussées et stabilisateur de dévers. La boîte à quatre vitesses, ultra-précise est bien sûr demeurée, elle aussi, inchangée. Tout comme le moteur sans problème à quatre cylindres, de 1589 cm³, développant 75 ch DIN (55,2 kW) à 5200 tours-minute et possédant un couple maximal de 11,8 mkg (115,7 Nm) à 3800 tours-minute. Ainsi propulsée, la Carina 1600 Super Deluxe, qui coûte maintenant 12 955 francs, atteint 160 km/h et peut remorquer 600 kilos, tout en se contentant, grâce à son carburateur inversé à registre, de 8,2 litres d'essence à 94 d'indice d'octane aux 100 kilomètres.



TOYOTA CORONA 2000 Sedan Deluxe



TOYOTA CORONA 2000 Station Wagon



AUTO-ELECTRICITE
027/23 22 62 - SION

EDGAR
NICOLAS

Equipped diesel - Carburant - Auto-radio stéréo
Tachygraphe - Groupe électrogène - Outillage électrique



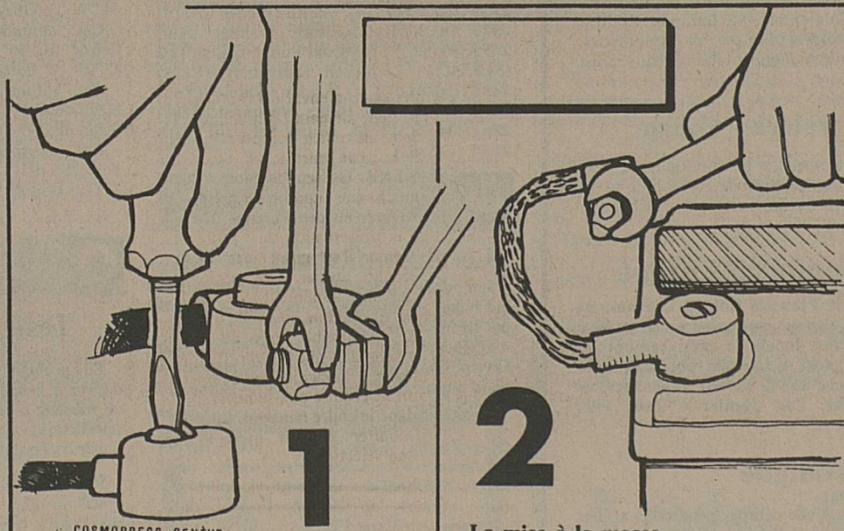
TOYOTA CARINA 1600

Savoir réparer soi-même

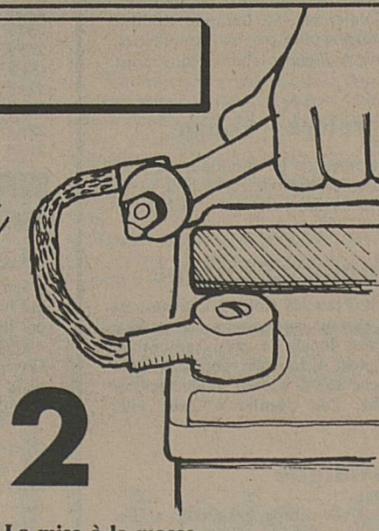
Difficultés de démarrage lorsque la batterie est fautive

Les difficultés de démarrage peuvent être causées par beaucoup de choses autres que la batterie et ses connexions. Par exemple par le démarreur lui-même, l'allumage, les câbles électriques, le solénoïde, etc. Voyons la cause la plus fréquente des difficultés ou de pannes de démarrage particulièrement lors de matins froids : la batterie.

| | |
|--|------------|
| indice : | voir : |
| le démarreur ne tourne pas et les lumières ne s'allument pas | 1 - 2 et 3 |
| le démarreur ne tourne pas et les lumières brillent | ditto |
| le moteur tourne lentement mais ne veut pas démarrer | 3 |

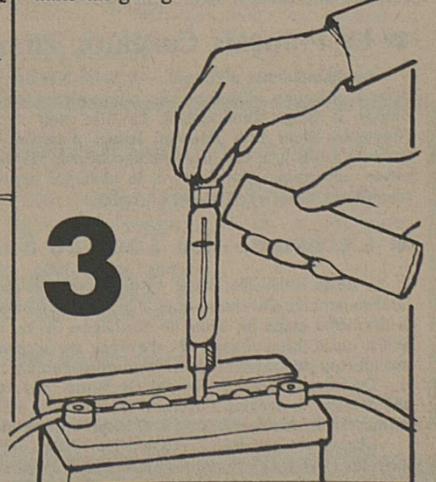


Les connexions de la batterie
Défaites-les et nettoyez-les avec du papier d'éméri fin, badigeonnez-les avec de la vaseline puis remontez-les en les serrant correctement.



La mise à la masse côté carrosserie
Contrôlez si elle est en bonne condition et n'est pas desserrée. Dévissez-la, nettoyez les deux surfaces de contact et revissez-la en serrant correctement.

L'état de charge de la batterie
Elle indique 1,28 à 1,29 sur le pèse-acide lorsqu'elle est complètement chargée. Si elle indique nettement moins, elle doit être rechargée à l'aide d'un chargeur privé, lentement, pendant une nuit ou dans un garage.



Les épreuves de coupe du monde transférées à Mountain (Colorado)

Les épreuves comptant pour la coupe du monde qui auraient dû avoir lieu du 5 au 7 mars à Heavenly Valley seront transférées à Copper Mountain (Colorado), en raison des conditions d'enneigement insuffisantes dans la station californienne. Cette décision a été prise en accord avec les responsables de la station du Colorado où ont débuté les championnats des Etats-Unis, mais

on ne sait pas encore si elle a été entérinée par le comité de la coupe du monde.

Selon M. Killebrew, président de Heavenly Valley, il n'y a jamais eu aussi peu de neige dans la Sierra Nevada depuis plus de cent ans. Copper Mountain dispose des pistes préparées pour les championnats américains et d'un équipement mécanique pour fabriquer de la neige.

Championnats nationaux

● FRANCE. - Alpins au Montgenèvre. - Deuxième titre pour Debernard. Déjà gagnante du slalom géant, Danielle Debernard a remporté son deuxième titre aux championnats de France en s'imposant dans la descente disputée au Montgenèvre. Les résultats : Descente. - Dames : 1. Danielle Debernard 1'31"46 - 2. Jacqueline Rouvier 1'31"74 - 3. Michèle Jacot 1'32"23 - 4. Caroline Attia 1'33"84. - Messieurs : 1. Jean-Jacques Bertrand 1'47"41 - 2. Patrice Pellat-Finet 1'48"31.

● RFA. Alpins à Bolsterlang. - Descente. - Messieurs : 1. Sepp Ferstl 1'42"73 - 2. Siegbert Prestl 1'43"86 - 3. Peter Fischer 1'44"68. - Dames : 1. Evi Mittermaier 1'44"89 - 2. Irène Epple 1'45"05 - 3. Maria Epple 1'45"76.

● AUTRICHE. Alpins à Altenmarkt. - Slalom géant féminin : 1. Monika Kaserer 1'37"22 - 2. Brigitte Totschnig 1'38"38 - 3. Martina Ellmer 1'39"39 - 4. Lea Solekner, Nicola Spiess et Brigitte Scholl 1'39"89. - Combiné : 1. Monika Kaserer 7,97 - 2. Nicola Spiess 40,54 - 3. Martina Ellmer 43,15.

● ITALIE. - Alpins à Limone Piemonte. - Gros bat Thoeni.

Sur sa lancée des Jeux olympiques, Piero Gros a à nouveau battu Gustavo Thoeni, mais en slalom géant cette fois. Gros a en effet remporté le titre national du slalom géant en battant son rival de deux secondes... Le classement :

1. Piero Gros 2'33"48 - 2. Gustavo Thoeni 2'35"48 - 3. Fausto Radici 2'35"80 - 4. Arnoldo Senoner 2'35"88 - 5. Tino Pietrogiovanna 2'35"98.

● ETATS-UNIS. Alpins à Copper Mountain. - Descente : Messieurs : 1. Greg Jones 1'56"56 - 2. Karl Anderson 1'57"43 - 3. Andy Mill 1'58"19. - Dames : 1. Susie Patterson 1'46"17 - 2. Vicki Fleckenstein 1'46"28 - 3. Gail Blackburn 1'47"48.

● ESPAGNE. - Slalom spécial messieurs : 1. Francisco Fernandez-Ochoa, 56"73 ; 2. Jorge Ruiz, 56"88. - Slalom géant féminin : 1. Dolores Gerico, 1'35"16 ; 2. Conchita Puig, 1'35"90.

Avec le Ski-Club Nendaz

Un petit mot pour vous rappeler que notre sortie annuelle avec concours, prévue le 7 mars 1976, est maintenue, ainsi que la sortie à l'étranger du 21 mars 1976.

- ① **Concours interne du 7 mars 1976**
 - 9.30 distribution des dossards à la station supérieure de la télécabine à Tracouet
 - 10.00 premier départ du slalom géant
 - 11.00 premier départ de la course de fond (skis et souliers seront à disposition sur place)
 - 12.00 raquette à discrétion agréementée par les accordéonistes Jean-Pierre et Pierre-André Filliez
 - 15.00 résultats et distribution des prix Suite selon ordres verbaux.

- ② **Sortie aux Crosets-Avoriaz du 21 mars 1976**
 - 7.30 départ du car de Haute-Nendaz devant l'hôtel Mont-Calme
 - 8.30 départ du car de Sion sur la place de la Patinoire
- Suite de l'ordre du jour selon programme du chef de course : Gérard Favre.

- ③ **Divers**
 - Prix :** carte journalière Les Crosets - Avoriaz : adultes : Fr. 20.-, enfants : Fr. 12.- ; car : environ Fr. 11.- par personne.

Les personnes qui s'intéressent à l'une ou l'autre de ces sorties sont priées de s'inscrire au numéro de téléphone 027 / 88 12 67, ou auprès de l'un des membres du comité.

Dernier délai : concours interne : jeudi 4 mars 1976 ; sortie à l'étranger : jeudi 18 mars 1976.

Les courses en Suisse

● Starckenmühle-Gais. - Championnats internationaux universitaires de Suisse. Messieurs, fond 30 km : 1. Ueli Wenger (Berne) 1 h. 23'02"7 ; 2. Z. Janocha (Pol) 1 h. 24'22"4 ; 3. F. Winter (Aut) 1 h. 25'05"0.

Dames, fond 10 km : 1. Turowska (Pol) 32'26"9 ; 2. A. Gal (Pol) 32'27"4 ; 3. E. Pelczar (Pol) 33'30"6 ; 4. Christine Stebler (Bâle) 34'16"2.

Hans Schmid deuxième à Sapporo

Le champion suisse Hans Schmid a pris la deuxième place du concours international qui s'est déroulé sur le tremplin olympique de 70 mètres de Sapporo. Schmid s'est incliné devant le Japonais Hiroshi Itagaki mais il a devancé l'Autrichien Karl Schnabl, champion olympique au grand tremplin du Bergisel à Innsbruck. Quant à Ernst von Gruenigen, il a complètement raté son deuxième essai et il a pris la 14^e place.

Le classement : 1. Hiroshi Itagaki (Jap) 217,5 p. (85 et 99 m 50) - 2. Hans Schmid (S) 209,7 (78/72,50) - 3. Karl Schnabl (Aut) 206,8 (76/73) - Puis : 5. Hans Wallner (Aut) 190,2 (83/60) - 6. Edi Federer (Aut) 187,4 (78/64;50) - 14. Ernst von Gruenigen (S) 175 (77/59).

FOOTBALL

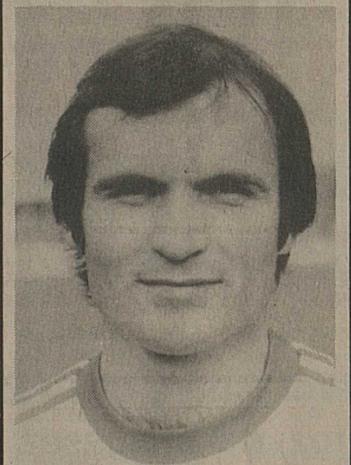
● ESPAGNE. - Coupe, 16^{es} de finale : Saragosse-Ibiza 5-0 (score total 6-2) ; Las Palmas-Huelva 3-0 (4-3) ; Elche-Espanol 1-1 (1-2) ; Grenade-Séville 1-0 (2-1) ; Barcelone-Salamanque 3-1 (3-2) ; Santander-Atletico Madrid 1-1 (1-2) ; Bilbao-Gijon 2-5 (4-5) ; Betis Séville-Valladolid 3-1 (5-2) ; Oviedo-Talavera 2-1 (3-1) ; Hercules-Pegaso 2-0 (2-0) ; Celta Vigo-Cadiz 2-2 (3-3, Celta qualifié aux pénalités) ; Malaga-Osasuna 1-0 (2-1) ; Real Madrid-Ferrol 4-1 (6-2).

Sélection allemande

L'entraîneur fédéral allemand Helmut Schoen a sélectionné seize joueurs en vue du dernier match de qualification du groupe huit du championnat d'Europe, qui doit opposer la RFA à Malte samedi à Dortmund. Voici cette sélection :

Gardiens : Maier, Kargus ; défenseurs : Vogts, Schwarzenbeck, Beckenbauer, Dietz, Bonhof, Cullmann ; demis et attaquants : Wimmer, Stielike, Heynckes, Worm, Beer, Hoelzenbein, Bongartz, Seel.

Demain à 14 h. 30 à Tourbillon SION - GOSSAU



Le premier coup d'envoi du football à Sion aura lieu demain dimanche à 14 h. 30, dans un match comptant pour la coupe de la ligue entre le FC Sion et l'équipe de LNB, Gossau. Si Sion s'impose, ce que chaque supporter espère, il sera qualifié pour les demi-finales. Dans le cadre de la présentation de vendredi, une petite erreur s'est glissée sur l'origine de Fernand Luisier. Une aimable lectrice, et fervente admiratrice de notre ami Fernand de Saillon, nous le fit remarquer par un aimable coup de téléphone. Il va sans dire que les sportifs du FC Sion nous pardonneront cette petite erreur et auront rectifié eux-mêmes. Par son retour dans le cadre national, Luisier voudra démontrer demain après-midi qu'il mérite sa sélection.

Place de sport Rhoneglut - Rarogne Samedi 28 février, 14 h. 30 Rarogne - Young Boys Coupe de la ligue

HOCKEY SUR GLACE

Langnau ou Bienne, tout dépend de La Chaux-de-Fonds



Berne a perdu tous ses espoirs de garder son titre de champion suisse, en perdant son match contre Langnau (6-2) mardi dernier. Ici, le gardien bernois Jaeggi est aux prises avec l'attaquant de Langnau, Lengweiler.

La lutte pour le titre se poursuit. Depuis mardi dernier, on a perdu un prétendant le CP Berne. En perdant contre Langnau, les hommes de Cadieux sont éliminés de la course au titre.

Ainsi le championnat va se poursuivre avec une lutte à deux entre Langnau et Bienne. Avec un point d'écart, les hommes de Blank auront une finale difficile mardi prochain à Langnau. Toutefois, l'attribution du titre repose en effet dans les mains de La Chaux-de-Fonds qui doit se déplacer dans l'Oberland bernois aujourd'hui. Ainsi les hommes de Pelletier tiennent la hache par le manche. S'ils réussissent à revenir avec le total de Penjeu, Bienne, malgré une difficile soirée dans la fournaise de l'Allmend, sera champion suisse. A quelques jours de l'ultime partie de ce championnat-marathon, il suffirait d'un point aux Biennois (même s'ils perdaient samedi) pour décrocher le titre mérité. Mais nous n'en sommes pas encore là, au vu des prestations de mardi dernier, Langnau a démontré une santé explosive. Pour ce qui est des autres matches au programme, ce sera de la pure liquidation. On jouera pour le prestige. Pour notre équipe valaisanne, malmenée mardi aux Mélézes par La Chaux-de-

Fonds, la formation sierroise aura le souci de redorer son blason face à son public contre Kloten, d'autant plus que mardi prochain, c'est l'équipe bernoise qui lui rendra une ultime visite. Pour Sierre, il s'agit de terminer en beauté une saison fertile en rebondissements.

Programme de ce soir

● **LNA**
Berne - Bienne
Langnau - La Chaux-de-Fonds
Sierre - Kloten
Villars - Ambri Piotta

● **LNB (promotion)**
Arosa Genève Servette
Fleurier - Lugano
Langenthal - Zurich
Zoug - Lausanne

● **(RELÉGATION)**
Fribourg - Bâle
Forward Morges - Davos
Olten - Viège
Uzwil - Sion

Promotion : Zoug une option sur la promotion !

En battant finalement son plus redoutable adversaire le CP Arosa, l'équipe de Zoug a pris une option sur la promotion. Avec un point d'avance sur les Grisons, trois sur Zurich (qui compte un match en moins) il suffit à Zoug de remporter une victoire contre Lausanne sur sa patinoire. Ce qui est dans les probabilités. En se mettant à l'abri avant le dernier match contre Zurich au Hallenstadion, Zoug pourrait être promu au terme de son match de ce soir. Quant à Arosa, son pensum sera plus difficile. En recevant Servette, les Grisons devront se rendre au Tessin mardi, affronter Lugano. Le troisième larron, le CP Zurich peut encore venir « coiffer » tous les prétendants et obtenir une promotion.

En supposant que Zurich obtienne les deux points sur le tapis vert au dépens de Lausanne, que la victoire lui revienne face à Langenthal (ce qui est possible), la formation du bord de la Limmat peut venir troubler les cartes et s'octroyer le droit de promotion. Tout est donc possible, la solution repose entre les mains de la Romandie (Lausanne et Servette).

Situation actuelle

| LNA | | |
|-----------------|------------|------------|
| 1. Bienne | 26 18 - 8 | 139-101 36 |
| 2. Langnau | 26 16 3 7 | 120- 80 35 |
| 3. Berne | 26 14 3 9 | 137- 85 31 |
| 4. Chaux-de-F. | 26 14 2 10 | 130-113 30 |
| 5. Sierre | 26 10 3 13 | 112-122 23 |
| 6. Ambri Piotta | 26 9 3 14 | 82-110 21 |
| 7. Kloten | 26 10 1 15 | 96-139 21 |
| 8. Villars | 26 5 1 20 | 65-131 11 |

| PROMOTION | | |
|---------------|-----------|-----------|
| 1. Zoug | 12 10 0 2 | 84- 42 20 |
| 2. Arosa | 12 9 1 2 | 77- 42 19 |
| 3. CP Zurich | 11 8 0 3 | 81- 37 16 |
| 4. Genève S. | 12 6 1 5 | 73- 61 13 |
| 5. Lausanne | 11 6 - 5 | 49- 52 12 |
| 6. Lugano | 12 4 1 7 | 55- 67 9 |
| 7. Langenthal | 12 1 1 10 | 40- 93 3 |
| 8. Fleurier | 12 1 - 11 | 40-105 2 |

| RELÉGATION | | |
|-------------|----------|----------|
| 1. Davos | 12 9 1 2 | 74-44 19 |
| 2. Olten | 12 6 3 3 | 78-52 15 |
| 3. Sion | 12 7 1 4 | 64-54 15 |
| 4. Viège | 12 6 1 5 | 56-47 13 |
| 5. Forward | 12 5 1 6 | 44-45 11 |
| 6. Uzwil | 12 5 1 6 | 41-43 11 |
| 7. Fribourg | 12 4 - 8 | 44-66 8 |
| 8. Bâle | 12 1 2 9 | 36-86 4 |

Bâle est relégué en première ligue

La coupe « Ribordy » reste à Martigny

Après une saison satisfaisante pour le Hockey-Club de Verbier, le comité, par son président Peter Edy, a organisé pour la troisième fois son tournoi annuel « Coupe Ribordy ». Il s'est déroulé dans des excellentes conditions et par une parfaite organisation sur la patinoire de Martigny, par suite du manque de glace à Verbier.

Les équipes engagées, les HC Bagnes, HC Sion II, HC Martigny II et le HC Verbier, se sont disputés avec acharnement les places d'honneur. Pour la troisième et la quatrième place, le HC Sion II a battu le HC Bagnes par 10 à 2.

La grande finale s'est jouée devant un public enthousiaste. Le HC Verbier s'est finalement incliné par 8 à 1 face au HC Martigny II, qui reste définitivement propriétaire de la coupe Ribordy, qu'il gagne pour la troisième fois.

Un grand merci aux musiciens du HC Sion II pour leur concert pendant la remise des prix, effectuée par le président du HC Verbier, Peter Edy.

NATATION

Deux records mondiaux pour Stephen Holland

L'Australien Stephen Holland a repris son bien : déjà détenteur du record du monde du 800 et 500 mètres libre de 1973 à 1975, le jeune nageur australien (16 ans) a réussi à se reporter au sommet des tables mondiales d'où l'avait délogé l'Américain Tim Shaw. Au cours des championnats d'Australie, à Sydney, Stephen Holland a en effet nagé le 1500 mètres libre en 15'10"89 contre 15'20"91 à Tim Shaw. Au passage des 800 mètres, il a par ailleurs été crédité de 8'06"27 contre 8'09"60 à Tim Shaw.

« Je ne savais pas que j'étais passé à la mi-course avec un aussi bon temps », devait déclarer après ce double exploit Stephen Holland. « Sur la fin, lorsque j'ai entendu les encouragements du public, j'ai senti que quelque chose

d'important se préparait... », a-t-il ajouté. Stephen Holland à cette occasion a amélioré ses meilleurs temps personnels de sept et dix-sept secondes, respectivement sur 800 et 1500 m libre.

● Résultats des finales. - Messieurs. 200 m libre : 1. Mark Kerry 1'54"33 (record national). - 1500 m libre : 1. Stephen Holland 15'10"89 (record du monde). - 100 m brasse : 1. Paul Jarvie 1'07"49 (RN). - 100 m dos : 1. Mark Tonelli 58"55 (RN).

Dames. 400 m libre : 1. Tracey Wickham 4'18"49. - 200 m papillon : 1. Mitchell Ford 2'16"55 (record du Commonwealth). - 400 m quatre nages : 1. Judy Hudson 4'58"16.

BOXE

Un k.-o. à la dernière reprise et Lopez, devient champion du monde

Bien que soutenu par 25 000 supporters, à l'Araneta Coliseum de Manille, Erbito Salavarría n'a pu conserver sa couronne mondiale des poids mouches (version WBA). Il a en effet succombé à 2'27" de la fin du championnat du monde qui l'opposait à son jeune challenger, le Panaméen Alfonso Lopez (22 ans), lequel l'a donc emporté par k.-o. à la quinzième et dernière reprise.

Salavarría n'a fait illusion qu'aux 9^e, 11^e et 12^e rounds, au cours desquels son adversaire éprouva le besoin de souffler quelque peu. Dès le coup de gong initial, Lopez prit la direction des opérations et marqua des points précieux grâce à sa précision. Au huitième round, le champion du monde donna une première fois l'impression d'être en perte de vue. Il se reprit, mais au quatorzième round, après être allé à terre, il regagnait son coin groggy. Il reprenait néanmoins le combat, mais une courte droite mettait fin à ses derniers espoirs. Cette fois, Salavarría n'était pas en mesure de se relever.

A l'issue de la quatorzième reprise, Lopez menait largement aux points, deux juges lui accordant 66 points contre 62 à Salavarría.

X^e concours O.J. de la Noble Contrée
Aminona 29 février 1976

- 8 h. 15 - 8 h. 45 : prise des dossards au café-restaurant Rattrac à Aminona (les dossards sont pris par les chefs pour les 15 coureurs).
- 9 h. - 9 h. 45 : reconnaissance de la piste (aucun passage n'est permis sur la piste avant la course sous peine de disqualification).
- 10 h. 01 : premier départ, slalom couru en 2 manches consécutives.
- 17 h. 30 : messe à Mollens, place du Village*
- 18 h. : proclamation des résultats, distribution des prix, place du Village*

* en cas de mauvais temps : salle communale.

Ski-Club Troistorrents

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre course de fond (individuelle), qui aura lieu le samedi 6 mars prochain à Morgins.

- PROGRAMME :**
- 12.30 Contrôle des licences et distribution des dossards sur les lieux de la course
 - 13.30 Premier départ OJ - dames - juniors - seniors - vétérans I - vétérans II
 - 17.00 Proclamation des résultats et distribution des prix.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

Organisation : Ski-Club de Troistorrents.
Chef de course : Laurent Rouiller.
Inscriptions : Par écrit sur formule FSS à Laurent Rouiller, Ski-Club, 1872 Troistorrents, jusqu'au jeudi 4 mars, date du timbre postal.

Finances d'inscription :
OJ - juniors Fr. 5.-
Dames - seniors - vétérans I et II Fr. 10.-

Catégories et parcours : OJ I = 2 km ; dames - OJ II = 4 km ; juniors = 7 km ; seniors - vétérans I et II = 14 km.

Tirage des dossards : vendredi 5 mars dès 19 heures, au buffet de la Gare de Troistorrents.

Prix : selon RC art.
Protêts : devront être adressés par écrit moyennant un dépôt de Fr. 25.-

Responsabilité : le Ski-Club de Troistorrents décline toute responsabilité en cas d'accidents vis-à-vis des coureurs, spectateurs et tiers.

Renseignements : Laurent Rouiller, tél. 025/4 37 74 (heures de bureau).

Classement combiné : les résultats de cette course donneront lieu à un classement avec le 36^e circuit de Morgins qui se déroulera le lendemain, soit le 7 mars.

Ski-Club de Troistorrents

SKI

Ski-Club Montanin (Montana-Corin)

Concours de ski alpin, minimes et OJ du dimanche 22 février 1976

Grâce aux chutes de neige dernièrement tombées, le concours se déroula à Montana-Village, sur la piste de Tzablio. Cet endroit, apprécié par les skieurs, se prête merveilleusement bien pour ce sport. Déjà au temps où les remontées mécaniques étaient rares et les moyens de locomotion presque inexistant, nos ancêtres remarquèrent ce couloir dans la forêt et l'empruntèrent souvent pour exercer leur talent.

L'animation, en ce pittoresque endroit, atteignant, dimanche passé, son paroxysme. Parents et amis étaient présents pour soutenir le moral des minimes et des OJ au nombre de soixante-deux. Les commentaires et les exclamations portaient en triomphe chaque participant. Les morceaux d'accordéon diffusés par M. J.-P. Rey relevaient encore cette journée assaisonnée par le comité OJ et la bonne humeur de toutes les personnes présentes.

Les slaloms géant et spécial, piquetés par M. Lucien Bonvin donnaient la possibilité aux jeunes de toutes les catégories de se mettre en évidence. Les skieurs ayant réussi leur partage ont été quelque peu avantagés. Notons toutefois que les premières places sont généralement occupées par les mêmes noms. Le minime Bonvin Frédéric, et les OJ Bonvin Alexandre, Robyr Claude et Rey Thierry prirent soit en géant soit en spécial la première place dans leur catégorie respective.

Pour terminer cette journée, pendant la proclamation des résultats faite par le chef OJ, J. Cordonier, la Nouvelle Cible offra le vin de l'amitié.

PRINCIPAUX RESULTATS : COMBINÉ 2 (Spécial et géant)

Minimes : Bonvin Frédéric, 1839 points ; Pozzoni Yvan, 2056 ; Robyr Murielle, 2085.
OJ 1 : Bonvin Alexandre, 2092 ; Rey Fabrice, 2232 ; Robyr Béatrice 2645. **OJ 2 :** Robyr Claude, 1677 ; Rey Pierre-Alain, 1820 ; Rey Olivier 1935. **OJ 3 :** Rey Thierry, 2891 ; Lamont Eric, 3064 ; Cordonier Christophe, 3173.

COMBINÉ 3 (Fond, spécial et géant)

Minimes : Robyr Murielle, 3539 points ; Bonvin P.-Yves, 3707 ; Cordonier Jérôme, 4149. **OJ 1 :** Bonvin Alexandre, 3448 ; Robyr Arielle, 4346. **OJ 2 :** Robyr Claude, 6606 ; Rey Olivier, 7398 ; Rey Claude, 7513. **OJ 3 :** Cordonier Pierre-André, 7837 ; Barras Joël, 7871 ; Barras Alain, 8522.

Football : coupe de la ligue Rarogne-Young Boys l'exploit de la saison ?

Le 10 août dernier, lorsqu'à un quart d'heure de la fin de la rencontre opposant le FC Rarogne au Servette, le junior Georges Bregy marqua un second but à Engel, on a parlé de l'événement de la saison. Un peu contre toute attente, voire même contre le courant du jeu, Rarogne avait réussi à déjouer tous les pronostics et spéculations échafaudés pour ce deuxième week-end d'août 1975. Pour aussi curieux que cela puisse paraître, Engel, Bizzini, Ryner, Pfister, Kudi Müller et Barriquant avaient trouvé à qui parler. Cette réussite de Rarogne restera sans doute le plus bel exploit réalisé par cette modeste équipe.

Par la suite, le chemin réalisé en coupe suisse par l'équipe de Vujovic ne fut pas à dédaigner. Un 3 à 2 à Ayent et un 2 à 0 à Martigny permirent aux Haut-Valaisans d'affronter le Lausanne-Sports, le 26 septembre à Rhoneglut. Cette fois-ci, il ne fut pas possible au FC Rarogne de réaliser la passe de trois. En face de leur ancien camarade Eric Burgener, les gars de Rhoneglut donnèrent peut-être assez souvent le ton, mais les visiteurs, forts de l'expérience des gens du bout du lac, surent manœuvrer avec astuce pour prendre le moment venu, la direction du jeu bien en main. A ce moment-là, une page de l'histoire du onze de Rhoneglut s'est tournée. Demain, en ce même lieu, une autre page se tournera peut-être ! Après le Servette, il y a eu le cap Monthey, dimanche dernier et le « coup » des pénalités ! Mais cette fois-ci, il en sera tout autre. L'équipe bernoise est une spécialiste des matches de coupe, et il semble peu probable que les Young Boys se laissent prendre au jeu de l'équipe locale. Toutefois, il n'y a pas lieu de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, surtout lorsque ce dernier est bernois !

Pour le moment, l'entraîneur Vujovic dispose de tout son monde, voire même d'un contingent de réservistes. Autrement dit, il y aura quand même quelque chose dans l'air, cet après-midi, à Rhoneglut. Quelque chose de valable, ça c'est certain !

MM

Congrès important en Afrique

Le douzième congrès de la Confédération africaine (CAF) s'est ouvert à Addis-Abeba, en présence du président de la FIFA, M. Havelange, du président du Conseil supérieur des sports en Afrique (CSSA), M. Ordia, du secrétaire général du CSSA, M. Ganga, et du président de la CAF, M. Yidnekatchew Tessema.

Ce dernier, après avoir rappelé dans son discours d'ouverture les grandes réalisations de cette organisation, a abordé la question de l'Afrique du Sud qui, selon lui, devrait être exclue de la FIFA et non suspendue comme c'est actuellement le cas, en raison de la politique d'apartheid pratiquée par les autorités de Pretoria. Il a également regretté que l'Afrique, forte de 47 pays, n'aura qu'un seul représentant lors de la prochaine coupe du monde. M. Tessema a d'autre part souhaité que la Chine fasse bientôt partie de la FIFA.

De son côté, le président du CSSA, M. Ordia, reprenant les points évoqués par le pré-

sident de la CAF, a violemment critiqué la FIFA et son président. « La présence de trois équipes africaines en coupe du monde est un droit que nous exigeons », a-t-il déclaré. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, il s'est violemment opposé à l'envoi d'une mission d'information de la FIFA dans ce pays pour constater les progrès enregistrés dans le domaine des compétitions multiraciales.

M. Havelange s'est à son tour adressé à la centaine de délégués et a répondu aux critiques dirigées contre la FIFA. Pour ce qui est de la participation de trois pays africains à la prochaine coupe du monde, il a précisé que l'infrastructure de l'Argentine ne permettrait pas d'organiser une coupe du monde avec vingt pays au lieu de seize. A propos de l'Afrique du Sud, il a indiqué que son « sort » serait réglé à l'occasion de la réunion du CIO qui se tiendra au mois de juillet à Montréal.

JOUONS LE JEU

Domage que Courteline...

Les footballeurs séduits ont tenu à confirmer, une fois de plus, qu'ils ont un faible marqué pour la coupe de Suisse. En se qualifiant en extremis pour celle dite de la ligue, ils vont permettre à la première de se mettre enfin à jour. Pour autant que les circonstances atmosphériques ne s'y opposent pas à nouveau, en effet, on pourra faire rejouer demain les quarts de finale entre Lausanne et Biemme dont le résultat avait été annulé à la suite d'une faute technique de l'arbitre.

Il s'agit là d'un cas rarissime, mais qui démontre bien, contrairement à une opinion parfois trop répandue, que si les règlements existent, on sait aussi les faire appliquer en haut lieu. Et même de façon absolument intransigeante.

La preuve, c'est que cette partie de la Pontaise aura également permis de mettre le doigt sur un des aspects plutôt saugrenus de ces mêmes règlements. A tel point qu'un acteur du match annulé n'aura pas le droit de participer à celui de demain, parce que sous le coup d'une suspension consécutive à son troisième avertissement de la saison... récolté au cours de cette fameuse rencontre sur laquelle on a fini par tirer un trait ! Cela peut paraître grotesque, mais c'est comme ça, car le règlement - qui n'a pas prévu la chose - le veut ainsi.

D'autres avertissements infligés le même jour à des éléments des deux camps ont d'ailleurs été comptabilisés en bonne et due forme, avec les amendes qui en découlent. Plus surprenant encore, il se trouve parmi ces victimes... le capitaine d'équipe dont l'intervention a fini par déboucher sur l'annulation du match et qui avait été précisément averti lorsqu'il voulut déposer son protêt !

Quel dommage que Courteline ne soit plus de ce monde !

Dans la vie de tous les jours, bien des lois, elles aussi, sont plutôt mal fagotées. Il n'en demeure pas moins que nous sommes tous tenus de les respecter ou de les appliquer. La seule ressource à disposition est de les faire modifier.

Il en va de même et, à plus forte raison, en sport. Gageons toutefois que le problème soulevé aujourd'hui sera réétudié à brève échéance.

Puisque, comme l'a prétendu je ne sais plus quel chansonnier, le règlement c'est le règlement...

J. Vd.

MEMENTO DE LA SEMAINE

- RICHARD**
MONTRES & BIJOUX
LONGINES
- ex libris**
TOUT POUR LA
MUSIQUE
- sun store**
DROGUERIE
PARFUMERIE
- au Metro**
SNACK-BAR
- Texsana**
NETTOYAGE
CHIMIQUE
- CONTIS**
TOUTE LA MODE
- STAVA AG**
TALONS-MINUTE
AIGUISAGE CLES



CONCOURS DE TRAVESTIS POUR ENFANTS

Mardi 2 mars dès 15h.
rez- de-chaussée
du centre Métropole
Inscriptions au service clients.

Catégorie individuels~ couples~ groupes.
Nombreux prix.
Cadeaux à chaque participant.

- cd**
SUPERDISCOUNT
- chaussures madaline**
MAROQUINERIE
- BELDONA**
LINGERIE FINE
- MIGROS**
- Hotelplan**
AGENCE DE VOYAGES
- MEDE**
TABACS JOURNAUX
- MERCURE**
BONBONS CHOCOLATS
- MEUBLES AU METRO**

M M M M M  **CENTRE COMMERCIAL METROPOLE**

FOOTBALL

Horaire des matches des 28-29 février 1976

Juniors interrégionaux A1
 Lausanne - Chaux-de-Fonds
 Etoile Carouge - Young Boys
 Berne - Sion
 Neuchâtel Xamax - Fribourg

Coupe valaisanne des actifs, huitième de finale :
 14.00 Saint-Léonard - Granges
 15.00 US Port-Valais - Varen
 12.15 Naters - Fully
 14.30 Vouvry - Steg (samedi)

Coupe des juniors A de l'AVFA, 4^e tour principal :
 15.00 Visp - Hérémece
 16.00 Châteauneuf - Monthey

Coupe des juniors B de l'AVFA, 5^e tour principal :
 Steg - Chippis (ne se joue pas)
 15.00 Agarn - Sierre
 Bramois - Raron
 13.00 Châteauneuf - Vollèges
 14.00 Vouvry - La Combe
 Saint-Léonard - Monthey

Assemblée extraordinaire des délégués de l'AVFA

L'assemblée extraordinaire des délégués de l'AVFA, aura lieu ce samedi 28 février 1976, à 8 h. 30, à Sion, Hôtel du Rhône, rue du Scex 10.

ORDRE DU JOUR

Adoption : 1. Des statuts de l'AVFA ; 2. Du règlement de la Commission de recours de l'AVFA ; 3. Eventuelle d'autres règlements.

Les listes de présence peuvent être signées par les délégués à partir de 8 heures.

Nous rappelons aux clubs que l'assemblée des délégués est obligatoire, selon l'art. 20 des statuts de l'AVFA.

Chaque club a droit à un délégué. Ce dernier dispose d'un nombre de voix selon l'art. 22 des statuts de l'AVFA qui a été porté à la connaissance des clubs par le communiqué officiel du 15 janvier 1976. Les clubs non représentés sont frappés d'une amende statutaire de 50 francs.

Les présidents de clubs ou des membres compétents du comité doivent être désignés comme délégués, à défaut de quoi le droit de vote ne leur sera pas accordé et le club fautif amendé (Art. 20, cf 4 des statuts de l'AVFA).

Aucun arbitre ne peut être désigné comme délégué d'un club (Art. 20, cf 4 des statuts de l'AVFA).

Seuls les délégués ont accès à la salle de délibérations.

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Rallye des Neiges : 22 v'là les Valaisans !

La délégation valaisanne qui participe aujourd'hui au rallye des Neiges, première manche du championnat suisse de la spécialité (voir NF d'hier) se caractérise non seulement par son volume mais également par sa qualité.

L'an dernier, la saison helvétique des rallyes s'était transformée en un duel entre les Porsche Carrera du Vaudois Savary et du Valaisan Jean-Marie Carron. Tout laisse à penser que dès aujourd'hui, en dépit de l'enneigement qui tend à pénaliser les « grosses » et à augmenter les chances des « petites », ce combat acharné reprendra ses droits. Savary avec la farouche détermination de venger l'affront subi en automne et Carron avec la volonté de conserver intacte sa couronne nationale.

LES SOUCIS DES CARRON

Les deux rivaux disposeront d'armes connues : la 3 litres pour Savary, la 2,7 litres pour l'Octodurien. Sur cette dernière, tous les organes de base ont été contrôlés de façon méticuleuse. « La préparation de ce rallye s'est révélée fastidieuse » nous a dit le benjamin des Carron « car le choix du parcours pose de sérieux problèmes d'assistance. En ce qui concerne les pneus, il s'agira de jongler avec les TB5 destinés aux pistes sèches et avec des pneus neige qu'il faudra, dans certains cas, munir de chaînes. Durant la semaine, j'ai effectué quelques tests, qui, avec les moyens dont nous disposons, se sont avérés concluants. Mais je redoute tout de même les descentes sur les tronçons enneigés. »

Carron et son navigateur patenté Pierre Schaefer, qui accomplit présentement son cours de répétition, partiront avec le dossard N° 1. Est-ce un avantage ou un désavantage ? « Il est difficile de trancher. Cela peut constituer un avantage si la neige qui recouvre certains tronçons est de bonne qualité. En étant ouvriers, nous ne risquons pas de rencontrer des ornières. Par contre, nous pourrions être désavantagés, en admet-

tant que nous devrions « faire la trace », et que les concurrents partis à notre suite, trouvent des conditions de route allant en s'améliorant. » Carron dont la confiance s'est renforcée à mesure que l'heure H approchait, n'a, semble-t-il, guère de soucis à avoir car d'une part les fraiseuses ont parfaitement « nettoyé » les routes et d'autre part le passage, avant le grand rallye, des quarante voitures participant au mini-rallye réservé aux non-licenciés, devrait aplanir ces difficultés.

ARRANGEMENT ENTRE RUDAZ ET LAEDERACH

Classé deuxième l'an passé, Philippe Carron aurait souhaité faire aussi bien, si ce n'est plus aujourd'hui. Hélas, sa monture - une Porsche 2700 du Wicky Racing Team - ne possède pas les qualités requises pour briller sur ces terrains. Il s'agit d'une version lourde pourvue d'une boîte non pas de cinq mais de quatre vitesses. Philippe dont l'équipier sera comme de coutume le Tessinois Claudio Mosconi s'élancera en seizième position.

Michel Rudaz est encore plus mal loti que l'ainé des Carron. Il conduira une vieille Lancia HF, prêtée par son ami Veronese. « Cette voiture est pourrie » nous a confié le Sédunois qui a, malgré tout, confirmé sa participation « pour m'amuser et surtout pour encourager mon navigateur Martial Moix, un néophyte en rallye. » Et sa rutilante Alpine 1800 me direz-vous ! Il la prêterait à son camarade Jean-Pierre Leaderach pour toute la durée du championnat. « Je continuerai à m'occuper de la préparation de l'Alpine de Michel pour qu'il puisse prendre part à quelques slaloms et courses de côte régionales. Mais en contrepartie, on s'est mis d'accord pour qu'il me cède son véhicule lors des rallyes », nous a déclaré Leaderach. Pour les Neiges, ce dernier aura

entre les mains une véritable bombe mais son inexpérience et le manque d'homogénéité avec son compère Philippe Schaefer - le héros de Monte-Carlo - risquent de leur jouer des tours. Une autre Alpine à plaques valaisannes paraît en mesure de postuler aux premiers rangs : celle de Christian Carron, associé à Michel Wyder (N° 15). Trop souvent jusqu'ici, ils ont été contraints à l'abandon à la suite d'ennuis mécaniques alors qu'ils occupaient les avant-postes. Mais pour l'occasion, le moteur 1600 et la boîte de leur Alpine jaune ont été remis à neuf : tout a été contrôlé, recontrôlé, pour que les deux Martignerains évitent enfin les embûches et produisent la même impression d'aisance qu'il y a une année (9^e). Parmi les vingt-deux Valaisans inscrits, il sera encore intéressant de suivre les efforts de Michel Maye-Willy Moos (BMW 2002), de Bernard Philippoz-Daniel Siggen (NSU TT) et d'André Rey-Gaby Dubuis (Lancia HF). Ces derniers, notamment, ont signé quelques très bonnes performances lors des rallyes de l'année écoulée (Vin et Lugano). L'effectif de l'écurie Treize Etoiles sera complété par Gilbert Gex-René Saldin (Porsche 911), Claude Gatti-Sandro Benedetti (Fiat Abarth), Antoine Este-Jean-Pierre Schwab (Simca Rallye 2) et Michel Fiorina-Aldo Cereghetti (Citroen GSX 2) pour le grand rallye et par Jean-Pierre Defayre-Jean-Pierre Maret (Golf), Roland Fauquier-Jean-Bernard Locher (Datsun) et André Genoud-Roger Gex (Simca) pour le mini-rallye.

J.-M.W.

L'horaire du rallye

Pour ceux d'entre vous qui désiraient suivre le déroulement de ce 12^e rallye des Neiges, nous vous communiquons ci-après quelques heures approximatives de passage. Bien que le parcours soit tenu secret, une bonne partie des concurrents connaît le cheminement exact de l'épreuve qui part donc ce matin à 7 heures, du centre carrefour de Romanel (au-dessus de Lausanne).

La première étape emmènera les 83 voitures dans la direction des Avants (sur Montreux) et ensuite vers le Jura vaudois sur environ 250 kilomètres, truffés de sept épreuves spéciales. La neutralisation aura lieu à Vallorbe entre 11 heures et 13 heures avant que les concurrents ne reprennent la route en direction de la capitale vaudoise avec 9 « spéciales » au programme. Ce n'est qu'à partir de 19 heures que les premières voitures atteindront l'arrivée de Romanel après douze heures d'efforts et de luttes implacables.

TENNIS

La coupe Davis

La Nouvelle-Zélande mène par une victoire à zéro après la première journée de la rencontre qui l'oppose à l'Australie, en finale de la zone asiatique, à Brisbane. Brian Fairley a en effet battu au terme d'un match marathon de quatre heures et demie Ross Case. En raison de la durée de ce match, le deuxième simple a été repoussé à samedi. Résultats : Australie-Nouvelle-Zélande 0-1 après la première journée ; Brian Fairley (NZ) bat Ross Case (Aus) 3-6, 10-8, 6-1, 2-6, 6-4.

La coupe du Roi

La Hongrie a pris la tête du classement au terme de la onzième journée de la coupe du Roi, en première division. Les résultats : à Bologne : Italie-France 1-22 ; à Augsburg : RFA-Espagne 3-0 ; à Helsingborg : Suède-Grande Bretagne 3-0 ; à Szeged : Hongrie-Yougoslavie 2-1. Le classement : 1. Hongrie 11/10 ; 2. Grande Bretagne 11/8 ; 3. RFA 11/7 ; 4. France 11/6 ; 5. Suède 11/6 ; 6. Italie 11/3 ; 7. Yougoslavie 11/3 ; 8. Espagne 11/1.

Les tournois à l'étranger

● ROTTERDAM. - Simple messieurs : Kodes (Tch) bat Fok (Ho) 6-0, 6-2 ; Lutz (EU) bat Crealy (Aus) 6-0, 2-6, 6-3. Ashe (EU) bat Smith (EU) 6-4, 6-2 ; Fibak (Pol) bat Meiler (RFA) 6-2, 5-7, 7-5.
 ● SARASOTA (Floride). - Simple dames : Evonne Goolagong (Aus) bat Kathy Kiykendall (EU) 6-1, 6-3 ; Mima Jausovec (You) bat Marita Redondo (EU) 6-3, 3-6, 6-1 ; Martina Navratilova (Tch) bat Françoise Durr (Fr) 6-1, 6-4 ; Rosemary Casals (EU) bat Kerry Reid (EU) w.o.

Victoire de Borg

Le Suédois Bjorn Borg a battu l'Autrichien Rod Laver en match défi par 6-4 6-2 et 7-5 au Scandinavium de Goeteborg. La recette de la rencontre sera remise à l'Association suédoise pour la lutte contre le cancer.

PATINAGE ARTISTIQUE

Henning les « superstars »

Il est certainement plus payant pour une championne olympique de patinage de vitesse de participer à un concours des « superstars » qu'à des Jeux olympiques. Anne Henning, médaille d'or du 500 m en 1972 à Sapporo, en a fait l'expérience en empochant la coquette somme de 35 300 dollars dans cette compétition, sorte de décathlon professionnel qui se déroule chaque année à Rotunda, en Floride.

Vingt-trois championnes américaines participant à la version féminine du championnat. Anne Henning a triomphé devant une joueuse de billard, Jean Balukas, âgée de 16 ans, une spécialiste du surf, Laura Ching et une joueuse de football, Linda Jefferson. Wyoming Tyus, ancienne championne olympique du 100 m et la joueuse de tennis tchécoslovaque Martina Navratilova, ont pris les deux dernières places. Les sports qui figuraient au programme étaient le volleyball, le basketball, le baseball, le bowling, le cyclisme, la natation, l'aviron, la course et le tennis (les concurrentes en lice ne pouvaient s'aligner dans leur spécialité).

Le championnat masculin avait été remporté dimanche par le footballeur Kyle Rote, qui avait gagné 400 dollars de moins que Anne Henning.

BOXE

Quatre millions à Ali pour rencontrer un lutteur...

Pour rompre la monotonie de ses combats de boxe, Mohamed Ali rencontrera un lutteur japonais dans un match-défi inédit. Selon le journal californien Los Angeles Herald-Examiner, la télévision japonaise « Nippon Educational » aurait garanti une bourse de quatre millions de dollars au champion du monde des poids lourds pour qu'il se mesure à Tokyo au lutteur japonais Antonio Inoki, un géant mesurant 1 m 95 et pesant 120 kilos. Ali appliquerait dans cette confrontation les règles de la boxe et son adversaire celles de la lutte.

BASKETBALL

Horaire de la coupe suisse masculine

Les quarts de finale de la coupe suisse masculine auront lieu samedi, selon l'horaire suivant :
 Sion - Renens (17 h. 30), Pully - SP Pregassona (17 h. 00), Fribourg Olympic - SP Lugano (17 h. 30) et AS Viganello - Federale Lugano (17 h. 00).

Les coupes d'Europe

Messieurs. - Coupe des champions, poules quarts de finale, matches retour, groupe A : Zadar - Mobilgirli Varese 93-91 (score total 167-192). Akademik Sofia - Turku 89-82 (166-169). Villeurbanne - Malines 84-60 (154-147). - Groupe B : Federale Lugano - Transol Rotterdam 91-98 (176-180). Forst Cantu - Maccabi Tel Aviv 106-81 (182-169). Real Madrid - UBSC Vienne 98-77 (192-162).

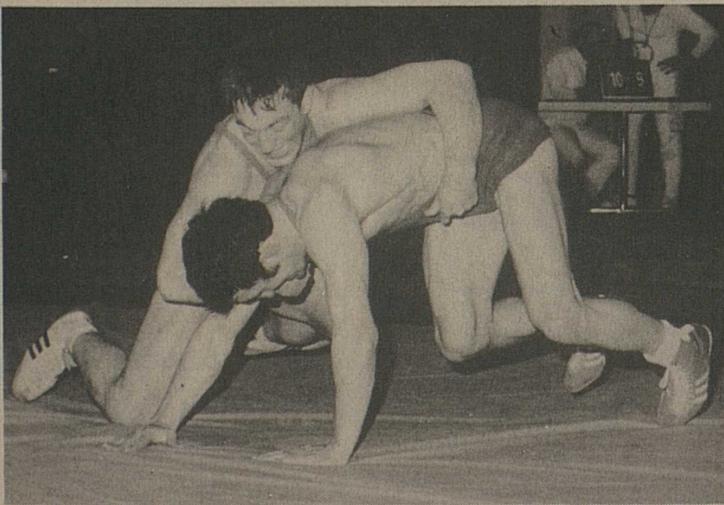
Messieurs. - Coupe des vainqueurs de coupe, demi-finales, matches aller : Aspo Tours - Estudiantes Madrid 106-81. Cinzano Milan - Rabo Nicki Skopje 90-67.

Dames. - Coupe des champions, demi-finales, matches aller : Sparta Prague - Sesto San Giovanni 73-56. Akademik Sofia - Clermont Ferrand 65-60.

Dames. - Coupe Ronchetti, demi-finales, matches aller : Slavia Prague - Montceaux-Mines 83-65. Industromontaza Zagreb - Ceramica Treviso 67-58.

LUTTE

Plusieurs champions suisses présents



Championnat romand de gréco-romaine à Martigny

Les Jeux d'Innsbruck sont à peine terminés que déjà d'autres se préparent. Comme dans chaque discipline les lutteurs doivent également se soumettre à de très nombreuses épreuves pour réussir leur sélection en commençant par les championnats, cantonaux, romand, nationaux pour se terminer par la finale européenne.

Pour la seconde manche éliminatoire de lutte gréco-romaine « senior » le Club des lutteurs de Martigny présidé par Etienne Martinetti, organise la finale romande de gréco le samedi 28 février dès 15 heures dans la grande salle du collège communal à Martigny-Ville.

Ce ne sont pas moins de quatre-vingts sélectionnés dans tous les cantons romands qui tenteront de défendre leur chance de sélection. Les trois médaillés de chaque catégorie participeront au championnat suisse le 13 mars à Willisau.

Pour la pratique de cette discipline de lutte, les concurrents doivent être en très bonne condition physique et posséder un niveau technique de grande valeur.

Parmi les « grands » qui seront au rendez-vous à Martigny le 28, nous trouverons huit champions suisses, qui sont les suivants : 62 kg, Eric Pagliotti, Martigny ; 68 kg, Henri Magestrini, Martigny ; 74 kg, Robert Blaser, Genève ; 74 kg, Jean-Pierre Gachoud, Domsdidier ; 74 kg, Philippe Bubloz, Mont-Rolle ; 82 kg, Jimmy Martinetti, Martigny ; 90 kg, Jean-Marie Chardonnens, Domsdidier ; 100 kg, Etienne Martinetti, Martigny.

Basketball : Sion - Renens ou un exploit des Sédunois

Se retrouve en quarts de finale de la coupe suisse en compagnie de sept équipes de ligue A constitue déjà un honneur pour les Sédunois ; se qualifier pour le tour suivant avec des équipes comme Federale ou Fribourg Olympic, ce serait un rêve que personne n'aurait imaginé en début de saison. Et pourtant les Sédunois ont les moyens de réaliser un exploit unique dans l'histoire du basket valaisan !

DES ATOUTS SÉRIEUX POUR RENENS

Les Sédunois ont été favorisés par le tirage au sort puisque Renens est la plus faible des formations de ligue A engagées à ce stade de la compétition. Il n'en reste pas moins que Renens dispose d'atouts très sérieux. L'équipe vaudoise l'a prouvé en faisant longtemps trembler Fribourg Olympic samedi passé : une référence qui n'est pas négligeable ; cela d'autant plus que les Vaudois étaient privés de leur meilleur joueur, l'Américain Wagner, suspendu pour un match. Et Wagner sera à nouveau au milieu de ses coéquipiers face à Sion.

Même si le deuxième Américain Parker, possède une technique limitée et compte presque uniquement sur sa taille (206 cm) pour se distinguer, Renens possède plusieurs joueurs de qualité. Dirrig surtout, qui fit les beaux jours de Stade Français pendant ses années de gloire : un homme redoutable à la contre-attaque et adroit ; mais aussi des produits du club comme Clerc, Antonietti et les frères Haederli.

RENENS À LA PORTÉE DES SÉDUNOIS

Face à cette équipe de série supérieure, les Sédunois ne se feront aucun complexe.

Ce sera l'occasion de prouver leur valeur réelle et de juger de leurs chances de briguer l'ascension. Les joueurs de la capitale ne partent pas favoris et n'ont rien à perdre dans l'aventure ; une défaite face à une équipe qui a failli faire trébucher Fribourg Olympic n'aurait rien de déshonorant.

Berger et Henry (supérieurs aux Américains de Renens) auront à cœur de montrer le bon exemple pour cette grande occasion. Et leurs coéquipiers peuvent très bien

s'élever au niveau de leurs adversaires. Un homme aura une raison particulière de briller, même s'il ne peut plus s'entraîner avec l'équipe du fait de sa profession : Bernard Cavin, un pur produit des juniors de Renens qui retrouvera ses anciens coéquipiers !

Un match qui promet et qui devrait attirer la grande foule ; et les Sédunois auront besoin du soutien de leurs supporters. Rendez-vous leur est donné à 17 h. 30 à la salle Barbara (casernes). meg



Le BBC Renens : debout : de gauche à droite : Jean-Pierre Haederli, Paul Wagner, Sheldon Packer, Michel Rossier, Gilbert Sonnay, Michel Etter. Accroupis : Jean-Michel Clerc, Michel Wirrig, Gérald Cottier (entraîneur-coach) Bernard Haederli (capitaine), Jean-Marie Maillard.

Planachaux-Les Crosets, dimanche 29 février

5^e trophée international OJ du Chablais

En mettant sur pied un trophée OJ du Chablais, les ski-clubs intéressés ont recherché la possibilité de réunir les futurs champions du Chablais vaudois, savoyard et valaisan, chaque année au début de mars.

Pourquoi ce trophée international est-il une épreuve par équipes ? Les organisateurs ont voulu maintenir un esprit d'équipe qui se perd de plus en plus au profit de la seule victoire individuelle. Le règlement du trophée international OJ du Chablais, oblige les clubs à tenir compte des classes d'âge et démontrer ainsi un travail en profondeur sur plusieurs années.

En 1975, les organisateurs avaient élargi le cercle en invitant des équipes de l'Association romande et du giron jurassien. Il en sera de même cette année, ceci afin de permettre une plus large confrontation. Malgré le vocable « international » porté par ce trophée, la manifestation se déroule en toute simplicité, afin de garder au sport sa juste valeur.

En 1976, le trophée est mis sur pied par le ski-club des Dents-du-Midi, de Champéry, que préside M. Claude Exhenry. Mais il faut relever, que le SC de Val-d'Illiez - Les Crosets y apporte une aide appréciable comme

aussi le groupement des remontées mécaniques de la région Champéry-Planachaux-Les Crosets. Les organisateurs sont ainsi favorisés dans leur travail d'autant plus qu'ils ont obtenu la gratuité du matériel mis à disposition.

Les quatre premières éditions de ce trophée international ont remporté un beau succès. Il ne fait aucun doute que celui de 1976 qui se disputera sur les pentes des Crosets n'obtienne aussi le succès que mérite ses organisateurs.

En 1972 et 1974 le trophée est revenu au SC Champéry, en 1973 au SC Villars et l'an dernier à l'Association régionale romande.

Disputé sur la piste de Planachaux-Les Crosets, ce slalom géant aura une longueur de 1300 m pour une dénivellation de 250 m avec 50 portes : c'est Ernest Eggen qui en assumera le tracé alors que Jacky Pochon en sera le chef de piste.

Soyez les bienvenus à Champéry - Les Crosets !

Garçons et filles de Savoie, de la rive gauche ou de la rive droite du Rhône, du

Jura ou de la Riviera vaudoise, Champéry vous reçoit pour quelques heures dans son cirque blanc de Planachaux - Les Crosets. Vous participez à une épreuve où seul le résultat de votre équipe doit vous préoccuper en dehors de toute gloire personnelle. C'est cela le sport ! agir et vivre pour le résultat de l'équipe. Avec ce point de mire, vous faites preuve du véritable esprit qui doit animer un sportif.

C'est magnifique que de former une équipe soudée non seulement pour obtenir le titre de vainqueur, mais pour développer l'esprit de camaraderie et d'abnégation.

Jeunes gens et jeunes filles, il vous appartient de restaurer l'idée de la valeur pure en face des prétentions de la force, de faire prévaloir la volonté d'union d'une équipe. Votre jeunesse vous donne une impression plus fraîche des choses, une plus grande confiance en vous-mêmes, une aptitude plus libre et spontanée, d'accorder vos actions à vos désirs. Ceux-ci, nous le savons, est de prouver dans ce trophée international que vous avez saisi ce qu'est une équipe.



Le clocher de Champéry avec, à l'arrière-plan la chaîne des Dents-du-Midi

Hôtel-restaurant-pizzeria du Valais

Champéry
Tél. 025/8 42 33

Spécialité :
fondue chinoise

Raclette - Fondue - Pizzas
Entrecôte aux champignons

« Qualité et service »

la devise de la

boulangerie du Centre

Champéry
Francis Trombert
Tél. 025/8 61 16



Le magnifique champ de neige des Crosets

PROGRAMME

8.30 Distribution des dossards au restaurant de la télécabine aux Crosets
10.30 Premier départ
15.30 Proclamation des résultats sur le parvis de l'église à Champéry.

V^e trophée international OJ du Chablais Planachaux-Les Crosets, dimanche 29 février 1976

Règlement : ce trophée se dispute par équipes de 6 coureurs : 2 filles nées en 1960 ou plus jeunes ; 2 garçons nés en 1960 ou plus jeunes ; 2 garçons nés en 1962 ou plus jeunes. Les 4 meilleurs temps de chaque équipe comptent pour l'attribution du trophée (1 fille et 3 garçons). Licence ou déclaration d'assurance obligatoire.

Prix : plateaux aux 5 premières équipes (20 plateaux). Souvenir à chaque participant. Prix au meilleur temps individuel.

Challenge : trophée OJ offert par Exhenry & Fils, alimentation. Détenteur Association régionale romande des clubs de ski.

Clovis Rey

Service taxis

Val-d'Illiez

Tél. 025/8 31 62

«Au sommet des pistes»

Restaurant Le Chaudron

Les Crosets Planachaux
Famille Ernest Vieux
Tél. 025/8 42 83

Bazar de la Poste

Champéry
Dès l'origine de la station au service de la clientèle
Aujourd'hui, à votre service
G. et G. Exhenry

Irénée Gillibert

Installations sanitaires
Chauffage
Couverture et ferblanterie
Dépôt de gaz ELF

Val-d'Illiez
Tél. 025/8 34 33

Vincenzetti Frères et Sfumat

Menuiserie - Charpente
Ebénisterie

Champéry
Tél. 025/8 41 07

Tout pour le ski

Berra Sports

Location - Vente
Champéry-Planachaux
Tél. 025/8 43 90 - 8 42 90

Etienne Perrin

Antiquités
Meubles rustiques
Vente - Achat - Echange
Champéry
Tél. 025/8 42 86

Hôtel Communal

Troistorrents
W. Egli-Germanier
chef de cuisine
Tél. 025/8 34 03
Carnotzet - Salle pour sociétés
Spécialité :
la potence

Boucherie - Charcuterie

Etienne Villos

Monthey - Val-d'Illiez
Spécialités : lard, jambon, saucisses à manger crues
Tél. 025/4 21 52 - 8 38 87

Emmanuel Gex-Fabry

Menuiserie
Charpente
Construction de chalets

Val-d'Illiez
Tél. 025/8 31 30

Restaurant Coquoz

Planachaux
Tél. 025/8 42 55

Restaurant
et libre service

Jasmina boutique

Rue Enning 6
Lausanne - Champéry
Prêt-à-porter - Couture
Tricot de luxe

Boulangerie Raphy Rouiller

Troistorrents
Tél. 025/8 34 39
Spécialité :
gâteau du val d'Illiez

Isidore Granger

Menuiserie
Spécialiste
de la table valaisanne
Troistorrents
Tél. 025/8 35 39



Edmond Es-Borrat

Ferblanterie - Appareillage
Couverture - Chauffage
Val-d'Illiez
Tél. 025/8 32 02

Du bord du lac à Saint-Maurice

Extrait sommaire des décisions du Conseil communal de Monthey des mois de janvier et février 1976

Edilité et urbanisme

Le Conseil :

- accorde diverses autorisations de construire qui ont fait l'objet de mise à l'enquête publique;
- décide l'acquisition de plusieurs parcelles de terrains aux lieux dits « Ilettes », « Mazot », « Cotterg », « Au-delà du Pont » et « Bugnon »;
- détermine les zones qui seront appelées à plus-value à la suite de la construction du deuxième tronçon de la route de Choëx et fixe les taux de participation;
- adopte le plan de quartier se rapportant aux parcelles de terrains situées à proximité du Crochetan;
- adjuge les travaux d'aménagement du parc public de Cinquantoux;
- décide de ne pas procéder à la suppression du chemin du Nant qui a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique. (Voir NF d'hier).

Services industriels

Le Conseil adjuge les travaux de fouilles et d'installations électriques à effectuer durant l'année 1976 par les Services industriels.

Etablissements publics manifestations

Le Conseil :

- décide l'ouverture dominicale, de 9 à 12 heures, de la piscine du Reposieux. Cette disposition est prise à titre expérimental;
- renouvelle les concessions des établissements publics pour l'année 1976;
- accorde diverses autorisations en rapport avec l'organisation des manifestations du carnaval 1976.

Tourisme

Se fondant sur la loi du 13 novembre 1975 sur l'organisation de l'Union valaisanne du tourisme et des sociétés de développement, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. La commune délègue à la société de développement la charge d'assurer l'information et la publicité touristiques ainsi que l'animation locale.
2. La commune confie à la société de développement l'encaissement des taxes de séjour et d'hébergement ainsi que l'exécution des tâches prévues à l'article 27 de la loi en cause.
3. La taxe de séjour est fixée à 80 centimes dans les hôtels et à 60 centimes dans les chalets. Le montant forfaitaire annuel de la taxe pour les propriétaires et les locataires à long terme de chalets est fixée à 18 francs. (30 jours à 60 centimes). Une réduction de 50% de la taxe est prévue pour les hôtes des homes d'enfants et colonies de vacances.

4. Le rayon d'activité de la société de développement et de perception des taxes de séjour et d'hébergement s'étend à l'ensemble du territoire communal.
5. L'entrée en vigueur du nouveau barème de prestations est fixée au 1^{er} janvier 1976.

Affaires sociales

Le Conseil :

- fixe, avec effet rétroactif à 1975, les critères d'octroi et la quotité de la subvention communale aux personnes âgées à revenu modeste sur les cotisations aux caisses-maladies;
- examine le rapport d'activité 1975 de la tutelle générale et prend acte que M. Jean Gut, tuteur officiel, a mis fin à son activité le 31 décembre 1975;
- accorde vingt-quatre bourses d'études ou d'apprentissage pour l'année scolaire 1975-1976;
- prend connaissance du rapport déposé par un groupe de travail sur l'opportunité de la création d'un centre de planning familial et de consultation conjugale à Monthey. Cette éventualité sera examinée dans le cadre d'une commission communale et une décision sera prise ultérieurement par le Conseil;
- décide d'adopter des dispositions nouvelles concernant l'occupation du bâtiment abritant le centre de loisirs.

Divers

Le Conseil :

- décide de participer au doublement du capital social de la Société du gaz de la plaine du Rhône et de souscrire 700 actions nouvelles à 500 francs plus 30 francs de frais d'émission. Il vote le crédit complémentaire y relatif se montant à 371 000 francs. Cette décision sera soumise à la ratification du Conseil général lors de sa prochaine séance;
- arrête le programme d'adoption des comptes 1975 qui prévoit notamment la séance du Conseil général le 10 mai;
- prend connaissance des directives édictées par l'Office fédéral de l'air interdisant le vol en aile delta sur une partie du territoire communal et invite les adeptes de ce sport à s'y conformer;
- décide de poursuivre ses études en vue du choix de l'implantation de la patinoire artificielle, soit aux Ilettes, soit au lieu dit « Verney », dans la zone sportive prévue au plan directeur communal. (Voir NF d'hier)
- prend acte avec satisfaction que les démarches entreprises auprès de l'Etat du Valais afin que ses châtaigneraies situées dans la région de Choëx soient mises gratuitement à disposition de la population montheyenne dès l'automne prochain, ont abouti. Des avis seront publiés dans la presse à ce sujet, le moment venu.

Trois cents élèves montheyens à skis sur la Foilleuse



Photo NF

MONTHEY. - Durant cette semaine, les élèves des classes du cycle d'orientation se sont retrouvés sur les pistes des Crosets-Planachaux et de la Foilleuse pour les cours de ski avec les jeunes filles du pensionnat de Saint-Joseph. Vendredi 27 février, c'était pour ces quelque 300 élèves une nouvelle journée sur les hauteurs de la Foilleuse où se déroulait également le concours J+S. M. Roger Coppex, maître de sports des écoles montheyennes avait bien organisé les choses, soutenu par une belle cohorte de

moniteurs et le personnel enseignant. Ces journées à ski sont évidemment très appréciées des bénéficiaires qui ont l'occasion soit de se familiariser avec le sport blanc, soit de se perfectionner.

Nous avons, vendredi matin entre 9 h. 30 et 10 heures, assisté au départ de Morgins pour la Foilleuse. Le télésiège a été pris d'assaut par une jeunesse avide de profiter de conditions météorologiques extraordinaires.

A la voie d'accès du tunnel ferroviaire de base de la Furka avec deux conseillers fédéraux



En compagnie du conseiller d'Etat Franz Steiner, le conseiller fédéral Ritschard se fait expliquer les secrets de la planification régionale par l'architecte Werner Bloetzer.

OBERWALD. - Si les travaux pour l'édification du tunnel ferroviaire de base de la Furka vont bon train, les constructeurs de cet ouvrage - pour étrange que cela puisse paraître - ne connaissent pas encore le tracé définitif que la voie ferrée devra emprunter entre la gare d'Oberwald et l'entrée de la nouvelle galerie.

Cette voie d'accès a déjà suscité de nombreux commentaires. Plusieurs variantes ont été examinées. Finalement, le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie s'est arrêté sur le projet consistant à la traversée pure et simple du village par la ligne parallèle au Rhône, avec un passage à niveau gardé qui couperait l'artère principale de la localité à proximité du pont actuel. Cette disposition n'a cependant pas été acceptée par l'administration communale qui a fait recours auprès du Département de justice et police.

C'est donc pour donner suite à cette requête qu'une visite locale a eu lieu hier en présence de deux conseillers fédéraux : MM. Kurt Furgler et Willi Ritschard. Notre canton était représenté par MM. Franz Steiner, conseiller d'Etat et chef du Département des travaux publics, assisté de MM. Gaston Moulin, chancelier de l'Etat, Gabriel Magnin et Siegfried Steiner, ingénieur, et Hans Doenni, forestier. La commune d'Oberwald avait délégué les membres de son conseil, le président-chef de gare Conrad Kreuzer en tête, et la direction du Chemin de fer de la Furka, M. Stéphane Zehnder, directeur, entouré de ses principaux collaborateurs. M. Graf, inspecteur fédéral des forêts, était également présent.

Une requête judicieuse

La requête de la commune d'Oberwald est judicieuse. Elle postule tout simplement une solution plus équilibrée, celle proposée par le Département fédéral est aberrante. Au XX^e siècle, on ne construit pas des passages à niveau alors que, par ailleurs, on consacre des sommes énormes pour les supprimer. Apparemment, la plus avantageuse à première vue, cette variante coûtera finalement trop cher ! La ligne traversant une zone d'avalanches, il faudra donc y construire des ouvrages de protection et une remise pour abriter les compositions des trains-navettes pendant la nuit. Les laisser à ciel ouvert à pareille altitude, c'est tout simplement ignorer les conditions hivernales qui règnent dans le fond du vallon. Les horaires prévoient déjà que les trains circuleront à raison de trois paires de composi-

tions à l'heure. Les barrières seront donc abaissées chaque dix minutes au moins...

Comment résoudre ce problème à la satisfaction générale ? Par l'édification d'une galerie de 500 mètres de longueur, sur le côté nord de la gare, à la sortie du village où un viaduc traverserait la route de la Furka pour rejoindre le versant gauche du Rhône. Outre la garantie d'une sécurité absolue contre les avalanches, une protection irréprochable de l'environnement, l'ouvrage offrirait aussi la possibilité d'abriter les trains contre les intempéries nocturnes.



De passage, hier, dans le fond de la vallée de Conches, les conseillers fédéraux Kurt Furgler et Willi Ritschard ont profité des excellentes conditions météorologiques pour se rendre sur les hauts d'Oberwald. On les voit ici sur le télésiège qui conduit à Hungerberg.

Photos NF

Une nouveauté: la ceinture «36 points»

SION. - Il est beaucoup question, depuis le début de l'année, de la ceinture de sécurité.

M. Hans Wegleiter, garagiste à Saxon, a présenté hier au début de l'après-midi sa dernière invention : la ceinture 36 points, pensée et réalisée par un ressortissant lucernois. L'originalité de la conception de cette nouvelle ceinture a en tous les cas eu comme effet de faire rire tous ceux qui ont eu le plaisir de la contempler. En ces temps de carnaval, l'humour n'est pas mort !

Photo NF



ROME

19 au 26 avril 640.-

CÔTE D'AZUR

27 au 30 mai 380.-

Grand circuit de la

HOLLANDE

16 au 23 mai 790.-

Vacances balnéaires en Yougoslavie

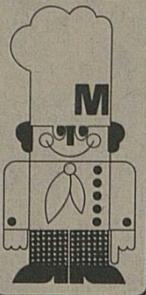
8 jours en pension complète exceptionnellement dès 280.-

Renseignements et inscriptions :

Lathion-Voyages SA

Avenue de la Gare 6
1951 SION
Tél. 027/22 48 22

Prix MIGROS
dans nos **MRestaurant**



MONTHÉY, MARTIGNY, SION, SIERRE, BRIGUE, ZERMATT.

Minestrone

GRILLADE de COU de PORC

Pommes et légumes du jour

Flan caramel

MENU COMPLET : **6.-**

ÉLECTRICITÉ S. A.

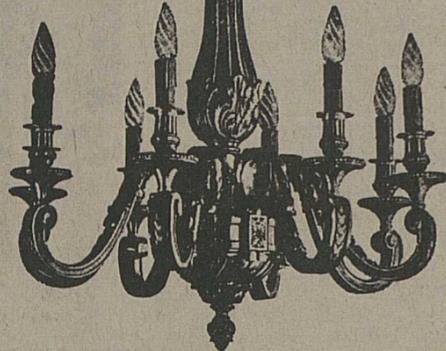
Avenue de la Gare 46, Martigny, 026 / 2 41 71

présente une éblouissante collection de

LUMINAIRES DE STYLE

Renaissance Régence Louis XIII Louis XV Louis XVI Directoire Regency Napoléon III Empire Rustique

élégance de lignes finition impeccable



Egalement : grandes diversités de modèles en fer forgé, bois sculpté, pour intérieurs rustiques. Etude, projet pour hôtels, restaurants et aménagements d'intérieurs privés.

Le centre du luminaire le plus important de Suisse romande

1000 m² d'exposition - Création - Fabrication

A VENDRE EXPERTISÉES

- à partir de Fr. 1500.-
- Camaro RS, 72
- Camaro cabriolet, 67
- Mustang cabriolet, 67
- Mustang Grande, 71
- Mustang GT, 70
- Cougar GT, 68
- Oldsmobile Coupé, 69
- Impala, 4 p., 72
- Impala Coupé, 72
- Chevrolet Chevelle, 69
- Dodge Dart, 67
- Chevrolet Blazer, 74
- Opel Rekord, 70
- Opel Rekord, 72
- Opel Rekord Karavan, 67
- Opel Commodore, 70
- Opel Ascona 1900 Sr, 74
- Ford Capri, 69
- Datsun 1200, 72
- Datsun 1600, 70
- Simca 1501 Sp., 70
- Simca 1100 S Sp., 71
- Spitfire cabriolet, 71
- Sunbeam GT, 72
- Chrysler 180, 72
- RO 80, 69
- Ami 8, 69
- Alfa Romeo Spider, 69

GT Hélin, Savigny

VENTE - ECHANGE - FACILITES
Tél. 021/97 11 55 - 91 63 08

Porcelaines de Limoges

Service de table 12 pers, 44 p.
Service à café 12 pers. 60 verres
en cristal de plomb au choix différents modèles.

Le tout, net Fr. 1300.-

Facilité de paiement. Demander à voir échantillons sans engagement

S'adresser à : **LIMOGES SÉLECTION**
Case postale 192
2610 Saint-Imier 14-125762

Problèmes de cafards ? de blattes ?

Destruction de tous insectes volants et rampants par procédé ultramoderne, sans toxicité.

Renseignements et démonstration sans engagement par Paul Rubin représentations techniques
1921 Ravoire-sur-Martigny
Tél. 026/2 33 78 - 2 11 55
■ 36-425063

COURS par correspondance

Ecole pédagogique privée
Les Gais-Lutins
Jaman 10, Lausanne

Tél. 021/23 87 05 22-1854

A vendre

service de table argent

modernes et classiques

Liquidation partielle, 25% rabais. Demandez à voir les échantillons.

Limoges sélection
case postale 192, 2610 St-Imier
06-120034

A vendre à Saxon

toiture et charpente de démolition

Pour tous renseignements ou offres, s'adresser au bureau communal de Saxon.
Tél. 026/6 23 24 36-21820

Prêts

sans caution de Fr. 500.- à 10,000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____ 12
Rue _____
Localité _____ N11

suivez ce point

il vous conduira aux bonnes affaires

CHAMBRE A COUCHER GRETA
chêne, sculptures

Fr. **2985.-**
au lieu de Fr. 4290.-

SALLE A MANGER MERCADOR
chêne, sculp.

Fr. **4985.-**
au lieu de Fr. 6780.-

SALON LIDO
velours de Gênes ou uni

Fr. **2685.-**
au lieu de Fr. 3780.-

CHAMBRE A COUCHER DON JUAN
en alisier

Fr. **2875.-**
au lieu de Fr. 3900.-

AVEC NOTRE CRÉDIT-CONFIANCE DE **30 MOIS**

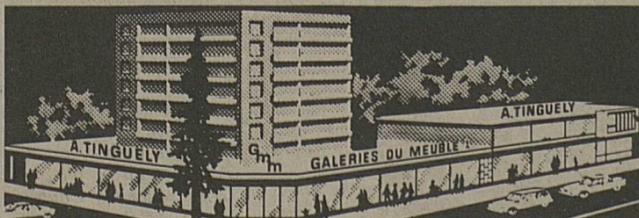
ENEZ LES VOIR sans engagement dans notre **EXPOSITION** pour tout achat, déplacement payé.

Vos anciens meubles sont repris au meilleur prix en paiement partiel sur tous vos achats.

Profitez des prix « époustouffants » sur nos mobiliers d'exposition.

VOUS POUVEZ AUSSI CHOISIR CHEZ VOUS en nous adressant aujourd'hui encore ce coupon, vous obtiendrez documentation et propositions de crédit.

Nom, prénom : _____ N5
Rue, No : _____
Ville : _____



romand
le centre suisse du meuble à crédit
Gm GALERIES DU MEUBLE-MONTHÉY

NOUVELLE DIRECTION : A. TINGUELY AMEUBLEMENTS — ANGLE AV. DE L'EUROPE - AV. DE LA GARE 65 (à 50 m. gare CFF). Téléphone (025) 4 16 86.

En marge du Comptoir de Martigny

Vers la réalisation du CERM

MARTIGNY. - Mercredi soir, lors de l'assemblée générale annuelle du Comptoir de Martigny, M. Raphy Darbellay a brièvement rappelé le CERM (Centre d'expositions et de réunions de Martigny) à la mémoire de son auditoire. Il nous paraît donc utile de le citer pour nos lecteurs.

Une société coopérative a été créée, les terrains achetés par la municipalité. Les premiers projets sont sortis des bureaux d'architecture. On devrait donc pouvoir y loger le Comptoir de 1977, 18^e du nom.

Le chemin a été long pour parvenir au stade actuel.

Parlons d'abord terrains, emplacement.

Certains milieux craignent que ceux-ci soient trop éloignés du centre et poussent ainsi les visiteurs à ignorer la cité. Souci compréhensible auquel il faut apporter des correctifs. Rappelons que le déplacement du Comptoir de la place du Manoir est impératif. Les raisons sont assez connues pour que nous n'y revenions pas et il faut bien reconnaître que les solutions possibles n'étaient pas nombreuses... après l'abandon du Pré-de-la-Scie aux PTT, l'ancien terrain de football au Service archéologique fédéral. Ces deux possibilités éliminées, on s'est tourné vers un quadrilatère de près de 25 000 mètres carrés compris entre le nouveau centre sportif, la rue Octodure, la voie du MO et la route du Levant. Sans ces terrains, il est clair que l'on aurait dû émigrer soit du côté de Vernayaz ou de Charrat, c'est-à-dire hors de ville. Il faut aussi se rendre compte que ces terrains ne sont pas aussi éloignés du centre qu'on veut bien le

dire et l'avenir le démontrera lorsque les constructions prévues dans cette région seront achevées. En marchant à une allure normale, le temps de parcours est de 16 minutes depuis la gare CFF, 8 minutes depuis la place Centrale, 14 minutes depuis la place du Bourg. Les terrains sont donc pratiquement à équidistance des deux extrémités de la cité. Il faudra d'autre part que les établissements publics de la ville fassent un effort pour attirer les gens.

La création du CERM servira les intérêts du Comptoir et ce dernier sera le principal soutien financier. Mais au-delà, le complexe envisagé permettra de doter notre commune d'installations qui devraient pouvoir servir à tous et en particulier au développement de notre vocation touristique. Car il s'agit de savoir quelle destinée on veut offrir à notre ville. C'est une option à prendre et elle est d'importance :

— ou bien on considère que notre avenir se trouve dans la direction du tourisme et on y consacre les moyens nécessaires ;

— ou bien on voit cette orientation dans un autre secteur et alors tout cela devient inutile.

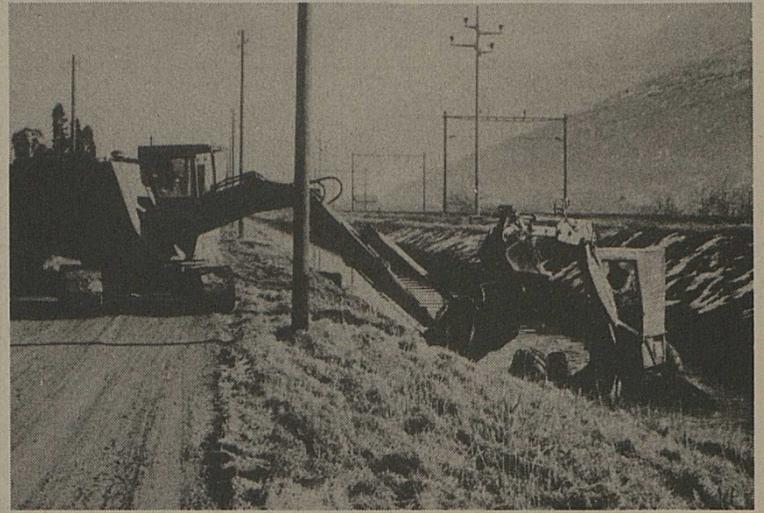
Le choix est vite fait, à notre humble avis, l'industrie n'offrant pas grandes possibilités, l'agriculture ayant atteint un point de saturation.

Par contre, du côté du tourisme, l'éventail est encore grand. Certes, a dit M. Raphy Darbellay, il faut distinguer et savoir de quel tourisme on parle ; il s'agit du tourisme de congrès, d'assemblées, de réunions, d'expositions, qui entre dans les possibilités d'une cité dont la position géographique la prédestine à ce genre d'activité. C'est pourquoi il faut pouvoir offrir des installations adéquates ; il faut pouvoir recevoir de manière convenable ceux qui ne demandent pas mieux que de venir chez nous.

Pour cela, il faut une large adhésion et le soutien de tous les milieux économiques de Martigny d'abord et de toute la population ensuite. Mis à part cet aspect touristique, les locaux prévus dans le cadre du CERM serviront à de multiples usages : soirées de sociétés, lotos, sport en salle, grands banquets, spectacles, concerts, bals. En bref, un grand centre ouvert à tous, à toutes les activités et qui fait gravement défaut actuellement.

Pour y arriver, faisons abstraction des égoïsmes ; attelons-nous tous ensemble à cette grande tâche et faisons preuve d'audace, de dynamisme.

On cure le canal du Syndicat



MARTIGNY. - Le canal du « Syndicat » longe la voie du chemin de fer entre Riddes et Charat, puis s'en éloigne pour rejoindre le Rhône du côté des Follaterres. Faisant partie du système de drainage et d'irrigation de la plaine, il s'ensuie et il faut périodiquement procéder à un nettoyage. Cette opération se fait actuellement sur le territoire de la commune de Saxon au moyen de deux engins de chantier : l'un travaillant dans l'eau, l'autre se chargeant de transporter le matériau nauvé sur des camions qui l'emmenent à la décharge publique. Notre photo.

Val d'Aoste

Les régions et la réforme RAI-TV

AOSTE. - Une réunion de travail sur le problème de la réforme de la RAI-TV a eu lieu à Florence avec la participation des présidents et assesseurs des régions italiennes et des membres des onze comités régionaux. La vallée d'Aoste était représentée par M. Bruno Salvadori, directeur du bureau de presse, et M. Bruno Marozz.

On y a élaboré un document qui veut être une relance de la lutte régionaliste qui veut être une décentralisation de l'information qui réponde enfin à la nouvelle réalité du pays devenu un état pluraliste fondé sur l'autonomie. Dans cet esprit, les représentants des régions à minorité ethnique ont

fait introduire dans le document une affirmation de principe sur la nécessité de prendre tout particulièrement en considération les exigences des régions ayant un pluralisme ethnico-linguistique. On y relève aussi la nécessité de contacts permanents dans ce domaine et la prochaine réunion de ce genre et à cet échelon aura lieu à Aoste.

Les exigences de la vallée d'Aoste sont celles-ci : nécessité d'exploiter avantageusement les énergies locales dans le cadre de la création prochaine du service régional autonome de la RAI et engagement pour l'extension sur tout le territoire des réseaux nécessaires à la réception des deux chaînes

italiennes, de la deuxième chaîne française et de la TV de la Suisse romande.

12 ans de prison

AOSTE. - Le 19 avril 1974, Anselmina Plate, 54 ans, habitant La Salle, avait réservé un accueil plutôt froid à son mari, Pierre-Pascal qui rentrait ivre à la maison. Elle le tua à l'aide de coups portés par une barre de fer.

Hier, le tribunal d'Aoste s'est occupé de cette affaire et a condamné l'épouse fautive à 12 ans de prisons.

En bref...

Concert militaire au Bourg

MARTIGNY. - Le régiment d'artillerie II, commandé par le colonel Lance, effectue actuellement un cours de répétition d'hiver dans la région. La fanfare de ce régiment donnera, mardi 2 mars à 18 h. 30, un concert sur la place Centrale du Bourg. Il sera précédé d'une petite réception des autorités.

Jean-Paul Faisant à Anzère

MARTIGNY. - Le peintre martignèrain Jean-Paul Faisant, exposera à l'hôtel Zodiak d'Anzère, du 5 au 26 mars 1976. Il s'agit de 25 tableaux science-fiction faisant partie du cycle allégorique apocalyptique. L'exposition sera ouverte tous les jours de 15 à 23 heures.

Des majorettes au Castel-Notre-Dame

MARTIGNY. - A l'occasion du carnaval, le groupe des majorettes de Bagnes, dirigé par M^{lle} Isabelle Besse, de Villette, donnera une représentation aux pensionnaires du Castel-Notre-Dame à l'occasion du carnaval, dimanche 29 février 1976, à 14 h. 30.

Ski-Club Martigny

MARTIGNY. - Comme prévu au programme de la saison d'hiver, la sortie du week-end prolongé de Saint-Joseph aura lieu les 19, 20 et 21 mars à Courmayeur, val Veny et Pointe Helbronner pour les membres du Ski-Club Martigny.

Les inscriptions avec le versement de 130 francs sont reçues chez Claudine, au Golibri, tél. 026 2 17 31, jusqu'au samedi soir, 28 février 1976, à 17 heures.

Soyez rapides, car les places sont limitées.

A l'université populaire de Martigny

Les partis politiques valaisans

MARTIGNY. - L'université populaire de Martigny organise un cycle de conférences intitulé : « Les partis politiques valaisans ». Ces conférences auront lieu à la salle de l'hôtel de ville de Martigny, le mercredi soir à 20 h. 30, aux dates suivantes :

10 mars : le parti radical (M. Edouard Morand).

17 mars : le parti démocrate chrétien (M. Roger Lovey).

24 mars : Le Mouvement social indépendant (M. Gérard Perraudin).

31 mars : le parti socialiste (M. Claude Rouiller).

Il est heureux que l'Université populaire permette aux divers partis de se présenter en dehors du cadre restreint d'une assemblée réservée aux seuls membres du parti. Ces conférences visent à donner une information générale sur les diverses manières d'aborder les problèmes que pose la vie de l'homme en société.

La compétence des conférenciers doit inciter chacun à profiter de cette occasion de mieux connaître la pensée de ceux qui sont chargés d'organiser notre vie publique.

Visita de cortesia de Radio nacional de España a los centros españoles de Suiza

MARTIGNY. - El pasado domingo día 22 del presente tanto en el centro español de la localidad así como en la Casa de Galicia ambos recibimos la agradable visita de unos señores componentes de Radio Nacional de España. Acompañados los ilustres visitantes por el Sr. Serafino Vazquez, delegado de la Oficina Laboral de Sion.

Unos y otros compatriotas fueron entrevistados al actual margen de la emigración.

Presidentes de ambos se exprimieron sucesivamente a la marcha de sus respectivas sociedades, que Radio Nacional de España programara durante el curso de la semana en onda corta a las 7 de la tarde, pues no es solamente esta localidad la que a sido visitada.

Esperando por anticipado se hayan llevado un grato recuerdo de su poco tiempo de estancia entre nosotros y que las canciones a las cuales fueron generosamente enregistraos aporten un recuerdo a los familiares de España de estos sus seres queridos en Suiza.

Aprovecho brevemente la ocasión para comunicar que las puertas de la Casa de Galicia estan abiertas.

Damian Bauza

Les jeunes nouveautés

sont déjà à la Boutique.

Vous trouverez les trench pratiques et confortables aux couleurs rouge, marine, beige et blanc. Le blazer fait un retour en force avec un style strict, mais très chic. Des jupes droites très classiques qui s'accrochent de tout. Enfin, des tailleurs rayés tennis qui font très distingué.

La Boutique

Sierre
Avenue du Général-Guisan
36-2209

Sion, Hérens, Conthey

Deux pièces de Labiche pour deux tiers de salle au théâtre de Valère

SION. - La troupe d'Inter-Europe Spectacles, de Paris a joué *La Grammaire* et *Embrassons-nous, Folleville !*, au théâtre de Valère, jeudi soir, devant une salle remplie au deux tiers seulement.

Labiche, confectionneur de vaudevilles bien agencés, spécialiste de la conduite des intrigues, aurait dû attirer davantage de monde.

Il est vrai qu'en ce début des fêtes carnavalesques d'autres plaisirs retiennent ailleurs une clientèle à laquelle je ne ferai pas le reproche d'entrer dans le jeu des amusements qu'on lui propose hors du théâtre.

Et pourtant, nous nous sommes agréablement divertis en compagnie de Jean-Daniel Laval, Claude Rio, Danièle Chutaux, Jean-Pierre Granet, Hubert Clanet et Claude Beauclair.

Dans *La Grammaire*, ils ont poussé la caricature à l'extrême pour augmenter les effets comiques. Un peu trop, à mon gré, car il est possible d'obtenir des résultats meilleurs en jouant plus finement, avec une éblouissante vivacité satirique et un peu moins de baroquerie clownesque.

C'était mieux dans *Embrassons-nous, Folleville !* Ça tournait rond. Les comédiens étaient drôles, très bien « en situation ». C'était rapide, nerveux, contrasté, bouffon à souhait. Il était excellemment rendu ce petit chef-d'œuvre de Labiche, mené tambour battant comme il se doit.

Si le public a acclamé, en plusieurs rappels, comédienne et comédiens, ceux-ci mériteraient cette récompense, car ils avaient su, de Labiche, mettre en relief ses

Fédération des associations valdotaines de Suisse s'érige contre ce procédé et envoie la note suivante : « L'Union démocratique valdotaine (UDV), mouvement régionaliste indépendant, s'élève contre cette décision et ne peut admettre que les autorités et les instances de contrôle puissent approuver de telles délibérations du gouvernement autonome ».

En effet, d'après l'UDV, ces formes de subsides ne semblent pas s'harmoniser à l'esprit et à la lettre du message que M. Mario Andrienne vient d'adresser à la population valdotaine à l'occasion du trentième anniversaire de l'événement qui sera célébré dimanche à Aoste (voir le NF du 27 février). La Fédération des associations valdotaines de Suisse est d'avis, elle aussi que les deniers publics soient employés à des fins plus utiles, moins discriminatoires, plus conformes aux valeurs morales d'un peuple qui lutte pour la sauvegarde de son particularisme culturel, artisanal et ethnique.

Un merci de la bibliothèque municipale

SION. - L'appel à la population - par la voie de ce journal - a été entendu. En effet, plusieurs personnes ont bien voulu nous faire parvenir des livres. Quelles en soient remerciées très chaleureusement.

La bibliothèque municipale recevra toujours avec reconnaissance les ouvrages récents dont vous voudrez vous séparer.

Pour les amateurs de théâtre, elle dispose actuellement d'un certain nombre de numéros de l'Avant-Scène, et pour les passionnés de l'histoire des exemplaires d'Historia sont à leur disposition.

La bibliothèque municipale sera fermée mardi 2 mars en raison des vacances scolaires de carnaval.

Succès universitaire

SION. - Nous apprenons avec plaisir que M. Christian Aymon, fils d'Edouard, à Ayent, et petit-fils de M. Casimir Chabbey, a brillamment obtenu à l'EPFL, son diplôme d'ingénieur-électricien spécialisé en électronique.

Nos félicitations.

Echéance de l'impôt fédéral pour la défense nationale

18^e période 1975-1976

A partir du 1^{er} mars prochain seront notifiées les taxations de l'impôt fédéral pour la défense nationale 18^e période. Elles concernent l'impôt des années 1975 et 1976.

L'échéance de ces taxations est fixée comme suit :

- pour la tranche 1975 : 30 jours après la notification
- pour la tranche 1976 : 31 mars 1977.

Modalité de paiement

Le délai de paiement est de 30 jours. Les intérêts sont calculés comme suit :

- a) L'intérêt rémunérateur pour les paiements effectués avant l'échéance (article 114, 1^{er} alinéa de l'arrêté concernant l'impôt pour la défense nationale), à 5 % l'an.
- b) L'intérêt rémunérateur pour les montants d'impôt à rembourser (article 127, 2^e alinéa du même arrêté) et l'intérêt moratoire (article 116 du même arrêté) à 6 % l'an.

L'intérêt rémunérateur pour les paiements effectués avant l'échéance ne peut être accordé que si l'impôt annuel dû, sur la base de la taxation ou d'un calcul provisoire, selon l'article 114, 4^e alinéa du même arrêté, est payé jusqu'au 1^{er} février 1977 au plus tard.

Des facilités quant au paiement des montants de l'impôt pour la défense nationale (article 123 du même arrêté) ne sont accordées que si la demande en est faite. Le requérant doit établir que le paiement dans les délais prescrits aurait pour lui des conséquences particulièrement rigoureuses.

Les facilités de paiement consistent en un délai d'une année au plus pour le paiement de chaque impôt annuel, en l'acceptation du versement de l'arriéré total par acomptes réguliers ou en la renonciation à l'intérêt moratoire.

Service cantonal des contributions

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



Prix MIGROS

toujours plus appréciés



Téléviseur NORMENDE "COLOR 25 KONSUL,"

1950.-

Ecran 66cm, 8 programmes, entièrement transistorisé, boîtier noyer, garantie 1an pièces et main d'œuvre

SION - SIERRE - BRIGUE - MANOIR - MONTHEY

Affaires immobilières

A louer à Sion-Platta Rue du Mont 12

appartement 4 1/2 pièces

Fr. 415.- plus charges Libre tout de suite ou à convenir

S. S. G. I. J. ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77
36-270

A louer à Pont-de-la-Morge

Bâtiment Les Saules (près du Comte Vert)

appartements + studios

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces

Fr. 195.- à Fr. 450.-

S. S. G. I. J. ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77
36-270

A vendre, dans immeuble résidentiel à construire, rue Botyre à Sierre

appartements 4, 3, 2 p. plus studios

Conditions très intéressantes. Vente directe.

Ecrire sous chiffre P 36-900874 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sierre

appartements 2 1/2, 3 1/2, 4 pièces studios meublés

libres tout de suite ou à convenir

A louer à Chippis

appartements 3 1/2 pièces studios meublés

libres tout de suite ou à convenir

Pour tous renseignements, tél. 027/55 05 61 durant les heures de bureau

36-8203

Chamoson

La Direction d'arrondissement des téléphones de Sion met en vente au plus offrant

le bâtiment de l'ancien central téléphonique

situé à la sortie du village de St-Pierre-de-Clages, en direction de Martigny.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leurs offres écrites à la direction des téléphones de Sion jusqu'au 20 mars 1976.

Le bâtiment peut être visité le samedi 6 mars 1976 de 14 à 16 heures.

05-7550126

Mise en location

Immeuble HLM Les Potences

Avenue Maurice-Troillet, Sion

A louer dès maintenant :

- appartements de 3 1/2 pièces, 80 m2
- appartements de 4 1/2 pièces, 100 m2
- appartements de 5 1/2 pièces, 115 m2

Caractéristiques des immeubles

Ensoleillement optimum, protection naturelle contre les vents dominants de l'ouest ; la colline des Potences directement limitrophe offre aux locataires une surface verte protégée. Accès pour piétons en dehors des routes de circulation. Locaux fonctionnels et modernes ; balcon, armoires fixes. Installations de qualité : cuisine équipée d'un bloc comprenant frigo de 150 litres, cuisinière à gaz, évier, rangements fixes, ventilation mécanique. Chauffage central avec production d'eau chaude, ascenseurs, entrées couvertes, réduits pour vélos et poussettes. Places de parc, pelouse et plantations, grandes surfaces équipées de jeux divers pour les enfants. Prix très avantageux.

Adresse :

Immeubles HLM Les Potences
Avenue Maurice-Troillet, 1950 Sion
Tél. 027/22 95 17

36-1088

A vendre et à louer à Martigny
magnifiques appart. neufs
dans quartiers tranquilles et ensoleillés ; prix intéressants.
- studios, studios meublés, 2 pièces, 2 pièces meublées, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, 5 1/2 pièces
- places de parc à Fr. 25.- par mois (charges en sus)
Gianadda et Guglielmetti
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 026/2 31 13
36-2649

Nous sommes acheteurs de

parcelles de terrains

de 500 m2 et plus.

Avec accès et autorisation de construire.
Région Sornard - Haute-Nendaz.

Tél. 027/88 27 10

36-207

A louer à Martigny

appartement résidentiel 5 1/2 pièces

avec loggia, au 4e étage, immeuble Plaisance, place de parc et garage.

Prix avantageux. Libre tout de suite.

S'adresser au
026/2 23 36 durant la journée ou
026/2 25 03 le soir

36-90099

A vendre à Savièse

maison

Construction 1958, située en dehors du village de Saint-Germain, sur la route de Montana. Belle situation. Sous-sol : atelier, chaufferie, cave. Appartement 4 pièces avec grand balcon Combles : 2 grandes chambres, possibilité de transformation en appartement. Terrain 800 m2 attenant.

Tél. 027/22 40 60

36-21745

Avec

HOME+FOYER, spécialiste de la villa,

le client est roi. Plus de 20 ans d'expérience et 3000 heureux propriétaires le prouvent.

Vos avantages :

1. construction de première qualité à des conditions intéressantes.
2. conseils détaillés et gratuits avant la signature du contrat.
3. prix, délais et financement garantis.
4. construction traditionnelle, avec excellente isolation.
5. entreprise sérieuse et compétitive, jouissant de la confiance des banques.



BON pour catalogues en couleurs

Nom/prénom :

Rue :

No postal / Lieu

Coopérative de construction

HOME+FOYER/HAUS+HERD
1018 Lausanne
50, rue du Châtelard Tél. 021 36 10 61
Baden Blenne Herzogenbuchsee
Lucerne Sissach Wil SG

325 a

Silhouette airtour suisse des vacances '76

1. Vols intervilles

(voici 3 exemples parmi 18 propositions)
Oriental : Istanbul 4 jours, hôtel garni incl.

Fr. 398.-

Swinging : Londres 4 jours, hôtel garni incl.

Fr. 190.-

Coloré : Tunisie (Monastir) 4 jours, demi-pens. incl.

Fr. 270.-

2. Vacances balnéaires

(voici 4 exemples parmi plus de 300 propositions)
Incroyable mais vrai : Majorque dès Zurich, 1 semaine, hôtel garni incl.

Fr. 235.-

Au soleil : Tunisie dès Genève, 2 semaines, pens. compl. incl.

Fr. 736.-

Kalimera : Halkidiki (Grèce) dès Genève, 2 semaines, demi-pens. incl.

Fr. 956.-

Pittoresque : île de Krk (Yougoslavie) dès Zurich, 2 semaines, pens. compl. incl.

Fr. 616.-

3. Vacances outre-mer

(voici 2 exemples)
Féérique : Sri Lanka (Ceylan) dès Zurich, 10 jours, chambre/petit déjeuner

Fr. 1450.-

Exotique : les Antilles dès Zurich, 16 jours, logement incl.

Fr. 1525.-

4. Vacances-club

(voici 2 exemples)
Vive la vie : club Punta Arabi (Ibiza) 1 semaine, demi-pens. incl.

Fr. 563.-

Dynamique : Free Beach club, Costa Rei (Sardaigne) 2 semaines, pens. compl. incl.

Fr. 994.-

airtour suisse via popularis

1950 Sion, Coop City, place du Midi 44, tél. 027/22 90 35
3900 Brig, Furka-Oberalp-Tours, Bahnhofstr. 7, tél. 028/3 11 66
1000 Lausanne 9, rue Saint-Laurent 21, tél. 021/20 65 31

Veuillez me faire parvenir gratuitement le nouveau catalogue des vacances airtour suisse.

Nom :

Rue :

NPA/domicile :

NV

Chamoson
Salle de la Coopérative

Samedi 28 février
dès 21 heures

BAL de CARNAVAL



Orchestre **Tiziana**

Masques
Entrée libre

Organisation judo-club
36-21846

Nouveau: Opel Rekord avec moteur 2 litres.

Puissance: 100 ch DIN!

En d'autres termes: une réserve de puissance appréciable en cas de besoin. Pour dépasser en toute sécurité. Pour s'engager plus rapidement sur une autoroute. Vous disposez du robuste moteur 2 litres sur les modèles Rekord Deluxe, Berlina, Coupé, Sprint et CarAVan Deluxe. Et si vous optez pour la conduite automatique, rien n'est plus agréable qu'un moteur 2 litres de 100 ch DIN! Vous devriez essayer l'Opel Rekord. Elle en vaut la peine.



La garantie Opel: 1 année, sans limitation de kilomètres.

Opel Rekord. Une routière de grande classe.



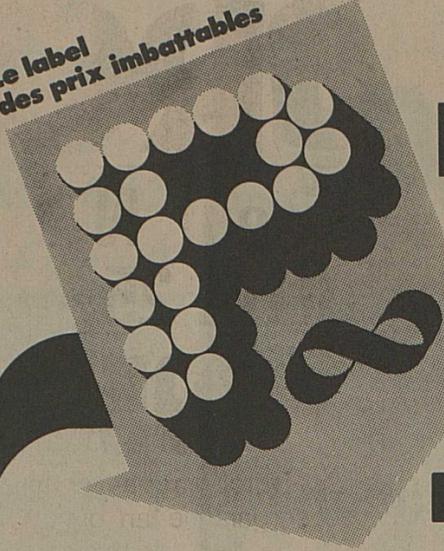
Opel Rekord dès Fr. 14.300.-



Georges REVAZ, SION
Tél. 027/22 81 41

SOUS-DISTRIBUTEURS:
 Autoval Veyras 027/55 26 16
 Autoval Raron 028/5 16 66
 Garage Carron, Fully 026/5 35 23
 Garage Laurent Tschopp, Chippis 027/55 12 99
 Garage du Moulin Ardon 027/86 13 57

Le label des prix imbattables



Prix choc Coop City

La belle saison...

en avant-première à Coop City à notre nouvelle boutique: « mode et vogue »

Pantalon

pour dames, en trévirà nouvelle coupe, 10 coloris à choix

la pièce

29.-

Pull

pour dames, en polyacryl manches courtes, 6 coloris à choix

la pièce

9.-

Chemisier

pour dames, en coton polyester, coloris mode

la pièce

14.90

Faites vos achats à Coop City Sion, au cœur de la cité. Pour 20 ct, vous bénéficiez d'une heure trente de parking couvert, dès Fr. 20.- d'achats. Demandez votre ticket de sortie à nos différentes caisses.



Pour toutes vos annonces 21 21 11

« Milady Coiffure »

Zufferey Guy-Claude
Centre de soins et conseils
Grand-Pont, Sion
Tél. 027/22 24 13

Communiqué

Nous avons déjà étudié, entraîné, créé puis photographié pour vous toutes les nouveautés de la mode 1976 et nous vous proposons, quelques jours après Paris seulement, tous les détails des coupes, couleurs et variations sur les toutes dernières coiffures « Printemps - été 1976 »:

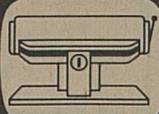
1. du Syndicat de la haute coiffure française (SHCF)
2. du Comité artistique de la coiffure française (CACF)

Une double prestation exclusive de l'équipe « Milady Coiffure ». A votre disposition pour tous conseils ou réalisations. Nous sommes peut-être le conseiller que vous cherchez. Une nouvelle génération de salon de coiffure.

36-1820

PFAFF®

La machine qui repasse pour vous!



Même une chemise d'homme en 5 minutes!

Clément Savioz
Rue de la Majorie 6
SION
Tél. 027/23 10 25
Réparation toutes marques
36-5860

Champex lac

5e marche populaire à skis « Nos montagnes »

Distinction 1976: le Chardonnet. Challenges: groupe le plus nombreux et aux meilleurs temps chronométrés de chaque catégorie (dames, messieurs, enfants filles, enfants garçons). Prix: aux trois premiers meilleurs temps de chaque catégorie. Dates: 6 mars de 13 h. à 17 h. 7 mars de 10 h. 15 à 16 h. Parcours chronométré: départ à la «Vasa» sur le lac à 10 heures précises. Inscriptions: c.c.p. 4034-19. Adultes Fr. 15.- Enfants Fr. 10.- Renseignements: Office du tourisme de Champex-Lac, tél. 026/4 12 27.

36-6401

A vendre

une table

Louis-Philippe d'époque + 4 chaises de style

Prix à discuter

Tél. 026/2 24 23 (heures de repas) 36-400189

A vendre

salle à manger

ancienne

Tél. 021/51 59 49
Mme Jan, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, Vevey

A donner contre bons soins

joli chien

genre loulou

Sans pedigree

Tél. 027/36 23 32 36-21780

Votre prochain tracteur- un FIAT puissant, fiable, économique

Le plus vendu en Europe



Vente et service

K. BRANDALISE - ARDON

Tracteurs et machines agricoles
Tél. 027/86 13 90 - 86 10 10

A vendre d'occasion

Mazda 1200

peinture neuve Equipée pneus neige + radio Très bon état Expertisée

Fr. 2900.-

Facilité de paiement

Tél. 026/8 14 64 36-4438

A vendre d'occasion

Austin 1300

4 portes, moteur et boîte 30 000 km depuis révision Très bon état Expertisée

Fr. 2900.-

Garantie Facilité de paiement

Tél. 026/8 14 64 36-4438

Conthey

Vente

Les hoirs de feu Alfred Putallaz de Pierre-Louis et de Rosalie née Germanier et de son épouse Charlotte Putallaz née fille de Joseph et de Ursule née Quennoz, quand vivaient domiciliés à Conthey, mettent en vente les immeubles suivants sis sur terre de Conthey et ainsi décrits au cadastre de dite commune.
 MC 11, No 2844; Pacouret, jardin de 320 m2, places de chalet de 49 m2, pâturage de 4171 m2
 Mc 43, No 25251, Mayentzet, 5137 m2: bois de 806 m2, eaux de 63 m2, inculte de 48 m2
 MC 43, No 25264, Mayentzer, 5331 m2 soit: pâturage de 1120 m2, bois de 4211 m2 (soit la moitié en copropriété de ce dernier numéro).

Les offres sont à faire auprès de l'étude soussignée jusqu'au 30 mars 1976.

M^e Pierre Fournier, avocat et notaire
Avenue de la Gare 25, 1950 Sion
Tél. 23 40 10

Troistorrents

Dimanche 29 février

En triplex:
Grande salle
Hôtel Communal
Restaurant Helvetia

LOTO



de la paroisse

Dès 10 h. 45 Loto apéritif
Dès 14 h. 30 Loto après-midi
Dès 19 h. 30 Loto en soirée

36-100104

Casino de Saxon

Samedi 28 février de 21 à 4 heures

Mardi 2 mars de 21 à 4 heures

GRAND BAL DE CARNAVAL

Les Cabaléros

36-90097

Dorénaz

Samedi 28 février
dès 21 heures

BAL de carnaval

Concours de masques

Orchestre

Les Astérix



LONZA

Vignerons, attention !

5 engrais magnésiens pour vos vignes

RESIN® 10-10-22-2Mg

C'est la formule vigne qui, dans le rapport NPK soit 1-1-2,2, ressemble le plus à celle du Fru-Vignal. Elle remplace donc cet ancien engrais de Martigny. Pour croissance normale : 8 à 12 kg/are.

Engrais pour vigne LONZA 8-6-20-3Mg

Pour vignes à végétation normale : 12 à 15 kg/are. En sol riche en phosphore.

Engrais complet spécial LONZA 12-6-18-1Mg

Pour vignes à faible végétation : 10 à 12 kg/are.

Nitrophosphate potassique, 9-10-15-2Mg

(à base de sulfate de potasse). De préférence pour plantation non encore en production. 10 à 12 kg/are.

ARBELLIN® (sans bore), 0-10-24-3Mg

Pour vigne à trop forte végétation : 8 à 10 kg/are. Et pour vignes faibles, rajouter 3 à 6 kg/are de nitrate d'ammoniac LONZA.

En complément pour vigne faible, selon quantités et engrais choisis, épandre à fin mai 2 kg/are de nitrate d'ammoniac LONZA.

* marques enregistrées. Produits des classes de toxicité 4, 5 et 5L. Observer la mise en garde figurant sur les emballages.

Roland Cheseaux, 1913 Saillon
Tél. 026/6 26 64

LONZA SA, 4002 Bâle
Service d'information agricole et horticole
Téléphone 061 34 38 50

Magnifiques
TV d'occasion
avec garantie Radio-TV Steiner valable partout, en Suisse
A vendre ou à louer
noir-blanc : 28.-
Couleur : 63.-
par mois avec service assuré.

Rens. gratuits :
téléphonez à
Gérald Rattaz
Case postale 173
1950 Sion 2 Nord
Tél. 027/22 17 19
05-11023

A vendre

robe de mariée

soie satinée, 38-40, longue, avec voile.

Tél. 027/86 22 90
89-30124

A vendre d'occasion

batterie d'orchestre

Rogers

Fr. 2000.-

Tél. 026/5 44 19
ou 5 35 92
■ 36-400191

A vendre

2 vaches

1 laitière
et
1 pour la boucherie

Tél. 027/86 19 76
le soir
■ 36-300515

A vendre

2 chiens de chasse

très forts sur lièvre

Tél. 027/63 13 11
■ 36-21843

Habitacle de sécurité pour les passagers:

Audi

avec des zones d'absorption de chocs calculées électroniquement

| | | |
|---------------|------------------------------------|----------|
| SIERRE | GARAGE APOLLO, A. ANTILLE | 55 31 31 |
| SION | Garage Olympic, A. Antille | 23 35 82 |
| CHAMOSON | Garage des Deux-Collines, A. Frass | 22 14 91 |
| SAXON | Garage des Plantys, Y. Carrupt | 86 29 60 |
| MARTIGNY | Garage J. Vouillamoz | 6 21 09 |
| ORSIÈRES | Garage Central SA | 2 22 94 |
| VERNAYAZ | Garage G. Lovey | 4 12 50 |
| MONTHÉY | Garage du Salentin, J. Vouilloz | 8 13 05 |
| MONTHÉY | Garage G. Froideveaux | 4 22 56 |
| CHAMPÉRY | Garage G. Guillard | 4 33 46 |
| LES EVOUETTES | Garage de Champéry, B. Défago | 8 42 76 |
| | Garage du Haut-Lac, D. Clerc | 7 47 34 |

Carnaval de Miège

Dimanche 29 février, dès 20 heures
Lundi 1er, mardi 2 mars
Salle de gymnastique

Grands bals

conduits par l'orchestre **Tiziana**

Concours de masques : 1er prix : Fr. 80.-
2e prix : Fr. 50.-
3e prix : Fr. 30.-
plus 4 autres prix

Demi-tarif d'entrée pour les masques

Mardi 2 mars dès 14 heures

Grand cortège de carnaval

suiwi d'une matinée récréative réservée aux enfants

Entrée au cortège gratuite sur présentation du *Calabrais*, journal satirique mal pensant, 4e édition universelle, en vente dès jeudi-gras 26 février.

Organisation : Commission des loisirs

36-21332



Réouverture le 1er mars

avec le quartett

Toni Secreto

SIERRE

36-1226

plexiglas

HESAGLAS PERSPEX
PVC ET AUTRES PLASTIQUES
DÉBITÉS OU FAÇONNÉS
ARTICLES DE BUREAU
EN PLASTIQUE SOUPLE

plastiglas sa

125, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel
Tél. 038-25 28 76 TX 35 31 3 fuchs ch



POLO

GARAGE OLYMPIC

3960 Sierre A. Antille 1950 Sion
Tél. 027/55 33 33 Tél. 027/23 35 82



POLO

Profitez de notre action printemps

Dès le 16.2.76 et jusqu'au 31.3.76

Les 15 premières VW Polo vendues

vous seront livrées sans supplément de prix

avec une radio montée sur console



POLO

VW POLO, une nouvelle conception de la petite voiture

Garantie 1 an sans limitation kilométrique



POLO

Valpneu répare tous vos pneus !

Martigny
Zone industrielle
Tél. 026/2 44 84
36-7432

A vendre

Simca 1501

état de marche
modèle 1967

Fr. 1200.-

Tél. 026/2 35 89

■ 36-400192

Nouvelliste
votre journal

aujourd'hui!

- Préparation à l'entrée à l'université
- Promotion professionnelle et sociale
- Formation continue enrichissante

Un corps enseignant hautement qualifié et des programmes de préparation adaptés à vos besoins spécifiques vous permettent d'atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé. A l'Ecole Lémania, vous prendrez conscience de vos moyens. Votre désir de réussir dans la vie professionnelle sera stimulé, en accord avec vos aspirations et vos aptitudes. A ce jour, plusieurs milliers d'étudiants ont choisi l'Ecole Lémania; ils s'en félicitent.

Ecrivez ou téléphonez
021 / 20 15 01

école
lémania
lausanne

Coupon

Veillez me faire parvenir sans engagement une documentation détaillée relative aux préparations suivantes:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maturité fédérale | <input type="checkbox"/> Français intensif |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat français | <input type="checkbox"/> Collège secondaire |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat commercial | <input type="checkbox"/> Externat |
| <input type="checkbox"/> Diplôme commerce et secrétariat | <input type="checkbox"/> Internat |

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NP, localité: _____

A envoyer à l'Ecole Lémania NFA
3, chemin de Préville, 1001 Lausanne

SION

Salle de la Matze
Dimanche 29 février
dès 16 heures

LOTO

Chanson valaisanne de carnaval

Abonnements : Fr. 10.-

Jambons
Fromages
Viandes séchées
Cartons de bouteilles
Liqueurs, etc.

36-21815

Prix MIGROS plus actuels que jamais!

4 pièces



4.-

Verre à pied
Emballage de 4 pièces.

4 pièces



3.-

Verre à pied
Emballage de 4 pièces.

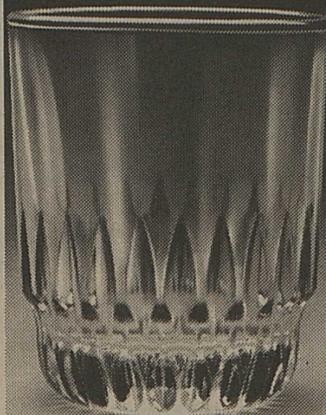
4 pièces



4⁵⁰

Coupe à dessert
Emballage de 4 pièces.

6 pièces



3.-

Verre
Emballage de 6 pièces.

4 pièces



1⁵⁰

Verre
en verre trempé résistant
aux chocs. Emballage de
4 pièces.

MIGROS

Annonces diverses



Rien contre
**un carnet
d'épargne
bien garni,
mais une
colonne
lave-sèche
de Miele
est tout
simple-
ment un
meilleur
placement.**

Miele

Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à Miele

**Profitez
de nos
prix discount**

S. Reynard-Ribordy, Sion
Place du Midi, Les Rochers
Tél. 027/22 38 23

Carrelages - Faïences

Nous liquidons environ 12 000 m² de carrelages premier choix.

Prix écrasé. Meilleur marché qu'en Italie. Pour tous genres de construction.

Rendez-nous visite.

Paiement comptant

Attention : nouvelle adresse !

Dès le 1er mars
EXPO-CÉRAMIQUE
Marbre - Pierre naturelle
Rue Marc-Morand 23, Martigny
Vers le pont de bois de la Bâtiatz
Tél. 026/2 11 89 - 2 38 25

■ 36-400197

A louer à **SIERRE**, chemin de la Bonne-Eau 4, dans immeuble neuf

**grands studios
et
beaux appartements**
2 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
garages

Magnifique situation, tranquillité, vue, confort.
Visites sans engagement.

S.S.G.I. KRAMER S.A. Tél. 027/22 85 77
FIDUCIAIRE C. BOVIER Tél. 027/55 63 65

36-270

Affaires immobilières

A vendre
à 3 km de Bex

belle propriété

comprenant 3 vastes salles et 6 chambres de 2 à 3 lits. Convient pour société, pension, etc. Villa entièrement rénovée, jouissant du confort moderne. Magnifique parc arborisé de 9000 m².
Prix de vente : Fr. 700 000.-
Pour tous renseignements :

Régie Jean Francken
Agence Romande Immobilière sa

Galerles Benjamin-Constant 1
case postale 1210, 1002 Lausanne
Téléphone 021/20 70 11 (Int. 42)

A vendre

**Crans-sur-Sierre
golf**

magnifique parcelle de 4000 m² divisible.

Complètement équipée. Vue imprenable.

Ecrire à Modelage mécanique
Case postale 50
1211 **Genève 18** 36-21335

SAXON OU RIDDES
Je louerai

**2000 à 3000 m²
de terrain**

nu, pour tomates et autres

Tél. 026/6 22 63 36-21762

A louer à **Saxon**, dans HLM neuf
appartements 3 et 4 p.
tout confort plus cuisine équipée.

Conditions intéressantes plus réduction annuelle selon bail.

Tél. 026/6 26 40 36-20664

Au plus vite, à remettre

**institut
de beauté**

C.F.C. indispensable.

Prière d'écrire sous chiffre
36-100074 à Publicitas,
1870 Monthey.

A louer

au centre du Valais

dans station de montagne en plein développement

un ensemble comprenant

**auberge-restaurant
et boulangerie-
pâtisserie**

Convient à un couple
Activité toute l'année

Investissement d'exploitation
Fr. 30 000.- à 40 000.-

Disponible dès début été 1976.

Faire offres écrites sous chiffre
P 36-900829 à Publicitas,
1951 Sion.

Vétroz

Café de l'Union
Café Concordia

Dimanche 29 février
dès 20 heures

GRAND loto

organisé par le basket-club

- Jambons à l'os
- Fromages à raclette du pays
- Viandes séchées
- Bouteilles de vin

Tour royal en faveur de l'église :
un demi-porc, 1 fromage à raclette
1 tilsit, 1 vacherin

Martigny

Dimanche 29 février
à 16 heures

Salle communale

SUPER LOTO

de carnaval organisé par le chœur d'hommes

Abonnement d'une carte Fr. 30.-
Abonnement de 2 cartes Fr. 40.-
(à jouer par la même personne)

4 jours à Copenhague, téléviseur portatif, 5 montres,
3 transistors, 16 jambons, 16 fromages gras,
10 carrés de porc frais, etc.
Changements réservés

36-90086

anthamatten

ce n'est pas que
du meuble!



ex libris
combine pour vous
la haute qualité Hi-Fi
avec un prix bas!

Installation Hi-Fi **PIONEER**
SX 300

Receiver PIONEER
Haut-parleurs PIONEER
LENCO L 65
le tout nouveau
tourne-disque
automatique Hi-Fi



Autres installations combinées
à ex libris: HARMAN-KARDON /
JBL / LENCO, PIONEER LX 4430 / LENCO

La combinaison **Fr. 990.-**

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM-Métropole-

ex libris

Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation
pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: 587

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55

PIÈGES A REBOURS



Desmond
BAGLEY
43

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

Le crime lui-même a aussi son importance. Les « intellectuels », les faussaires, par exemple, viennent en tête et les perceurs de coffres-forts les suivent de près. Au bas de l'échelle, méprisés par tous, les auteurs de crimes sexuels.

Ma notoriété venait du fait que non seulement j'étais condamné à vingt ans d'emprisonnement, mais aussi que j'avais roulé la police et que je n'avais pas donné mon mystérieux camarade. On ne peut pas garder un secret en prison et tout le monde connaissait les

détails de mon affaire. On savait que, malgré la pression exercée sur moi par Forbes, je restais bouche cousue et cela me rangeait parmi les types « bien ».

Je ne me liai à aucun groupe. Je ne tenais pas à rester plus longtemps qu'il ne fallait au régime des prisonniers « dangereux ». L'heure viendrait où je tenterais de m'échapper et, d'ici là, il était nécessaire que l'attention se détourne un peu de Rearden... Je n'étais pas le seul détenu soumis à des mesures spéciales. Nous étions six dans le même cas. Je demeurai résolument à l'écart.

Le travail qu'on m'avait attribué consistait à tenir propre et en bon état le réfectoire où se trouvait en permanence un surveillant. Si j'avais été affecté à l'un des ateliers, il aurait fallu qu'un gardien m'y escorte car un détenu de ma catégorie ne pouvait faire partie d'un groupe confié à un trusty. Comme le personnel de la prison était restreint, l'arrangement était commode. Je ne fis aucune objection; je lavai le plancher et frottai les tables avec conscience. Tout pour être bien noté.

Les homosexuels sont le fléau de la vie en prison. L'un d'eux m'avait trouvé à son goût et me pour-

suivait de ses avances avec une telle ardeur que le seul moyen de le dissuader d'insister était de lui flanquer mon poing sur la figure; or je ne voulais pas le faire; un geste de violence aurait été un mauvais point pour moi. Ce fut Smeaton, le geôlier de mon étage, qui me tira de cette situation fâcheuse. Il vit ce qui se passait et — menaces à l'appui — ordonna à la tapette, en termes choisis, de cesser son manège.

L'attitude de Smeaton était typique de celle des autres fonctionnaires de la prison. Il n'était pas intervenu pour empêcher ma corruption mais plutôt pour avoir la paix. Les gardiens nous considéraient d'une façon neutre; nous faisons partie de leur travail, c'est tout. Avec le temps, ils ont mis au point une technique très efficace: étouffer toute cause de désordre dans l'œuf.

Aussi je me tenais à carreau, sans pour cela éviter toute relation avec les autres; si l'on me classait comme un « solitaire », il n'en faudrait peut-être pas davantage pour attirer sur moi l'œil en vrille du psychiatre de la prison! Durant les récréations, je me livrais donc à quelques parties de cartes ou d'échecs et je fis des progrès considérables à ce dernier jeu.

(A suivre.)

**GRAIN
DE SEL**

Ailleurs !..

— Très énervants sont les gens qui confondent tout. Ou bien ils sont lents d'esprit et n'emmagasinent que la moitié de ce qu'on leur dit ; ou bien, parce qu'ils sont trop vifs et trop nerveux. Ils embrouillent tout et ne s'y retrouvent plus ; ou encore, ce qu'ils entendent d'une oreille distraite s'en va par l'autre avec une célérité désarmante.

— Ce sont des gens, Ménandre, qui sont, la plupart du temps, préoccupés intérieurement. Les distraits — comme le fut La Fontaine, sa vie durant — sont nombreux. Je connais maints écrivains contemporains, si absorbés dans leurs pensées, qu'ils nous donnent toujours l'impression d'être ailleurs quand on leur parle. D'autres gars sont dans la lune à longueur d'année ; quand ils ne sont pas dans la lune, ils sont dans les nuages. Jamais sur terre. Ceux-là cherchent leurs lunettes dans tous les coins, sauf là où elles sont : sur leur nez.

Etourneaux, têtes de linotte, écervelés, ils ne parviennent pas à se concentrer ; ils sont en récréation. Ce sont les étourdis, les insouciantes ; ils « régatent » dans le rêve. Ils vivent dans un autre monde : celui qu'ils ont créé en le façonnant d'après leur imagination ; c'est leur univers et non point le nôtre.

Ils y vivent heureux. Tant mieux pour eux et tant pis pour nous !

Isandre

Depuis 50 ans garde du bisse de Lentine, M. Adolphe Courtine prend sa retraite

SÂVIÈSE. — Pour des raisons d'âge, M. Adolphe Courtine, garde du bisse de Lentine vient de faire valoir ses droits à la retraite. Durant 50 ans, il a rempli sa fonction avec dévouement et une conscience professionnelle particulière.



M. Adolphe Courtine

— Quand avez-vous commencé votre activité ?

— C'était en 1927. J'ai remplacé mon père, M. François Courtine. Nommé par le conseil communal de Sion, je me souviens avoir été assermenté en présence de MM. Joseph Kuntschen, président, Fabien Exquis, chef des travaux publics et Imhof, secrétaire communal.

— En quoi consistait votre travail ?

— Tout au long de l'année, il y a lieu de surveiller le bisse, de procéder à son nettoyage et aux indispensables réparations et surtout, d'organiser la distribution d'eau durant la période des arrosages. Chaque quinzaine, avec les gardes des bisses de Clavoz et de Montorge, on procède à la vente des « bulletins » d'eau (quantité d'eau qui passe dans un tuyau de 10 Ø). En 1927, ce

« bulletin » se payait 5 francs et en 1972, le prix était de 25 francs. Depuis cette année-là, on a introduit un prix par m² de vigne.

Le bisse de Lentine, qui est alimenté en partie par l'eau de la Sionne et par celle du grand bisse de Sion, qui vient de la Lienne, cela depuis 1909, a une longueur de 7 km. Je connais tous les propriétaires de vignes du secteur ainsi que les parcelles qu'ils possèdent. Au début de mon activité, j'ai dressé maints procès-verbaux, puis connaissant les gens, et exerçant une surveillance très stricte, je n'ai plus eu besoin d'intervenir. Les propriétaires de vignes me reprochaient d'être trop sévère. Je n'ai fait que mon travail au plus près de ma conscience.

Une fois par année, le conseil communal visitait le bisse. C'est l'occasion d'une sortie, qui se terminait au Planeige, au-dessus d'Arbaz.

Je vous disais tout à l'heure que le garde du bisse s'occupait de la distribution de l'eau d'arrosage, mais il est aussi responsable de l'encasement des produits de ces ventes. Cela donne passablement de travail et de responsabilités.

Je suis content et fier d'avoir assuré cette fonction durant un demi-siècle.

Nous vous félicitons, Monsieur Courtine.

— gé —

Série impressionnante de vols dans les guérites de jardins

SION. — Depuis quelques semaines, on enregistre dans le Valais central une série impressionnante de vols dans les guérites des jardins. Le matériel qui s'y trouve est emporté, qu'il s'agisse de pompes à eau, de tuyaux d'arrosages et d'outils les plus divers. D'autre part, pour s'introduire dans ces guérites les grands moyens sont utilisés, cela veut dire que les dégâts sont aussi importants.

La guérite de la bourgeoisie de Sion a été cambriolée à six reprises consécutives. La dernière fois 2000 francs de matériel ont été volés. Devant cette recrudescence de vols, la bourgeoisie s'est vue dans l'obligation d'engager un garde afin d'exercer une surveillance attentive sur les terrains lui appartenant. On a constaté, par exemple souvent, que des voitures de gens habitant dans d'autres régions du canton, voire d'un autre canton, stationnaient dans le secteur, et le lendemain matin, l'un des propriétaires venait annoncer à la police le cambriolage de sa guérite.

Faudra-t-il, vu l'extension, de ces vols réintroduire les gardes-champêtres et une surveillance quasi permanente ?

Ce qui est navrant c'est que le matériel volé est par la suite jeté parce que non vendable. Un vigneron de la région nous confiait, il y a deux jours, qu'on lui avait volé cinq sacs d'engrais déposés au bord de sa vigne. La récession qui

frappe notre économie ne justifie d'aucune manière cette série de vols. Il est à espérer que la police découvre au plus vite ces voleurs spécialisés.

M. Philippe Henchoz et les Jeux olympiques d'Innsbruck

SION. — Le Panathlon-Club de Sion organise le 16 mars prochain, à 20 h. 30, dans la grande salle de la Mutua (entrée par la rue des Mayennets), une soirée au cours de laquelle M. Philippe Henchoz, président de l'Association suisse de ski, parlera des Jeux olympiques d'Innsbruck.

Une invitation particulière est adressée aux clubs sportifs de Sion et des environs qui seront les bienvenus ce soir-là, de même que toutes les personnes désirant entendre le conférencier ou lui poser des questions.

A cette occasion, M. Gilbert Dubois, actuel président du Panathlon, définira les buts et les options du club fondé en 1960 par des personnalités profondément liées à la cause du sport, directement ou indirectement.

Chaque année, le Panathlon-Club Valais décerne deux grands prix : le mérite sportif et la médaille récompensant l'auteur d'un exploit dans le domaine exclusif du sport.

f.-g. g.

Un exposé de Marcel Clément : l'esprit d'évangélisation

SION. — Dans notre édition du lundi 23 février, nous avons donné un compte-rendu de l'enrichissante journée des foyers ARP, animée par l'éminent Marcel Clément, professeur et directeur de L'Homme nouveau. Nous voulons aujourd'hui mettre en évidence son dernier exposé intitulé L'Esprit d'évangélisation basé sur l'exhortation apostolique Evageliu nuntiandi de S.S. le pape Paul VI, à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles de toute l'Eglise.

La première chose qui frappe c'est que Paul VI parle de la Pentecôte. Il faut savoir, en effet, qu'il n'y aura jamais d'évangélisation possible sans l'action de l'Esprit-Saint. C'est grâce à l'appui de l'Esprit-Saint que l'Eglise s'accroît. Il est l'âme de cette Eglise. C'est lui qui explique aux fidèles le sens profond de l'enseignement de Jésus et son mystère.

Etre des témoins authentiques

On répète souvent, de nos jours, que ce siècle a soif d'authenticité. A propos des jeunes surtout, on affirme qu'ils ont horreur du factice, du falsifié, et recherchent par-dessus tout la vérité.

Ces « signes du temps » devraient nous trouver vigilants. Plus que jamais, le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle de l'efficacité profonde de la prédication.

Dix ans après le concile Vatican II ?

Qu'en est-il de l'Eglise dix ans après la fin du concile ?

Est-elle ancrée au cœur du monde et pourtant assez libre et indépendante pour s'adresser au monde ?

Fait-elle preuve de solidarité avec les hommes de l'Absolu de Dieu ?

Est-elle plus ardente dans la contempla-

tion et l'adoration et plus zélée dans l'action missionnaire, caritative, libératrice ?

Est-elle toujours plus engagée dans les efforts qui cherchent à rétablir la pleine unité des chrétiens, laquelle rend plus efficace le témoignage commun « afin que le monde croie » ?

Nous sommes tous responsables des réponses que l'on peut donner à ces interrogations.

Le monde qui, paradoxalement, malgré d'innombrables signes de refus de Dieu, le cherche cependant par des chemins inattendus et en ressent douloureusement le besoin. Le monde réclame et attend de nous la simplicité de vie, esprit de prière, charité envers tous, spécialement envers les petits et les pauvres, obéissance et humilité, détachement de nous-mêmes et renoncement.

D'autre part, la force de l'évangélisation se trouvera bien diminuée si ceux qui annoncent l'Evangile sont divisés entre eux

par toutes sortes de ruptures. Ne serait-ce pas là l'un des grands maux de l'évangélisation d'aujourd'hui ? Le sort de l'évangélisation est certainement lié au témoignage d'unité donné par l'Eglise. Voilà une source de responsabilité et aussi de réconfort.

La parole de vérité

L'Evangile dont nous avons la charge est aussi parole de vérité : vérité sur Dieu, sur l'homme et sa mystérieuse destinée, et sur le monde. Mais nous ne sommes ni les maîtres ni les propriétaires, mais les dépositaires, les héritiers et les serviteurs de cette vérité.

Il est à espérer que M. Marcel Clément a réussi, non seulement, à faire prendre conscience de la situation, à l'imposant auditoire mais surtout à vouloir agir, à devenir des évangélistes dans le sens souhaité et demandé par le souverain pontife.

Les responsables du mouvement ARP, qui, tout au long de l'année se dévouent, se donnent pour une grande cause, doivent être félicités et remerciés de donner à tant de foyers, jeunes et moins jeunes, l'occasion de se retremper périodiquement dans le vrai.

Retraite de M. Daniel Favre, responsable du Service de l'agriculture

PONT-DE-BRAMOIS. — M. Daniel Favre, le responsable du service municipal de l'agriculture a fait valoir ses droits à la retraite. Après avoir terminé ses classes primaires, il suivit l'École cantonale d'agriculture de Châteauneuf où il obtint son diplôme. Trois ans plus tard, il obtenait son brevet de forestier, et il fonctionnait précisément comme forestier de la commune et de la bourgeoisie de Sion. Depuis 1933, il s'occupa à temps partiel des problèmes agricoles de la commune. Durant la dernière guerre, soit de 1939 à 1940, il eut la responsabilité de l'extension des cultures. En collaboration avec les réfugiés polonais il s'occupa du défrichage de quelque 50 hectares de terrains dans la plaine. Il eut également la responsabilité de mener la lutte contre le pou San José et les hannetons.

Durant 13 ans il fut conseiller municipal, avec la responsabilité de la commission agricole, des services industriels, et des travaux publics. Ce n'est que depuis 1961, qu'il fut employé à temps complet de la commune. Dans l'exercice de ses fonctions, il a toujours fait preuve de beaucoup de succès. Il fallait

trouver des solutions aux problèmes les plus divers.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite, bien méritée.

— gé —



M. Daniel Favre

Quand nos ancêtres souffraient de la lèpre

En retrouvant, au début de chaque année, la sympathique affiche du lépreux guéri, notre attention se porte sur la terrible maladie qu'est la lèpre. Nous faisons le geste que nous dicte notre cœur, n'oubliant pas qu'avec 20 francs, il est possible de secourir un malade de façon efficace.

Mais il s'agit pour nous d'un frère lointain, victime d'un mal mystérieux propres à certains lieux et à certains climats.

Nous avons peine à imaginer que l'Europe occidentale, elle aussi, connue la lèpre et que nos ancêtres luttèrent avec les moyens alors disponibles — parfois cruels comme la ségrégation — contre un fléau dont ils mesuraient l'intensité sans en connaître la nature.

Née en Orient, répandue en Egypte, la lèpre fut introduite chez nous par des soldats et des marchands romains qui franchissaient les Alpes. Déjà aux premiers siècles chrétiens, de saints personnages sont vénérés pour leur sollicitude à l'égard des lépreux, dont sainte Véronne à Soleure, et saint Romain (mort vers 460), le fondateur de Condat, la future abbaye de Saint-Claude.

Un fait de sa vie nous intéresse à deux titres, car il se déroula aux portes de Genève en faveur des lépreux. Une ancienne vie des pères du Jura le rapporte: Mgr Besson en fait état dans un de ses ouvrages.

Parti de Condat, le saint se rendait en pèlerinage à Saint-Maurice d'Agaune, lorsqu'il arriva au crépuscule non loin de Genève. Il résolut de passer la nuit dans une grotte ou une cabane habitée par deux lépreux, qu'il guérit.

Ce miracle ne serait-il pas à l'origine d'un petit sanctuaire, qui devint l'église au IX^e siècle et prieuré plus tard : Saint-Jean-les-Grottes à Sous-Terre ? On se demande pourquoi ce sanctuaire aux lointaines origines fut inséré en un lieu sauvage entre le fleuve et la falaise. Il n'est pas téméraire de placer en cet endroit la guérison opérée par saint Romain, d'autant plus qu'il est situé non

loin de la route de Condat à Saint-Maurice, sur la rive droite.

Pendant la deuxième partie du premier millénaire, les lépreux sont mis au ban de la communauté. Ils sont réduits à mendier leur nourriture et vivent à l'écart, dans des grottes et des forêts.

Bientôt, l'Eglise se préoccupe de leur sort. Des fondations pieuses se multiplient en leur faveur. Des maisons d'isolement, les maladières, sont instituées et dotées. Au VIII^e siècle, une léproserie existait à proximité du monastère de Saint-Gall et au X^e non loin de celui de Moutier-Grandval.

La lèpre connue une nouvelle virulence par les croisades. Il en résultait la création de nombreuses maisons hospitalières. Les chevaliers de Saint-Lazare, créés pour soigner les « ladres », comme on les appelait, possédaient des établissements dans les actuels cantons de Zürich et d'Uri.

A partir du XVI^e siècle, les cas de lèpre se firent plus rares. Les léproseries furent graduellement transformées en hôpitaux ou en asiles. Deux cas furent encore signalés à Genève en 1596. On attribua encore au XVII^e siècle, des décès à la maladie dans la région.

Nous possédons des précisions sur les maladières de Chêne et de Carouge à Genève, connues dès 1247. L'internement était précédé d'un examen médical et suivi d'une cérémonie ressemblant à une profession monastique.

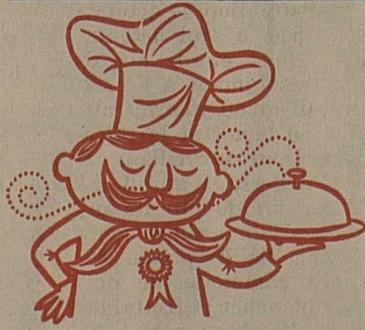
Le « Livre des ladres », qui nous est parvenu, indique que les détails administratifs étaient prévus minutieusement. L'économie est élu par le curé du lieu et les lépreux réunis en chapitre. Le malade est astreint à

des prières et à une vie de recueillement. Des aumônes sont sollicitées en ville et les quêteurs, qui sont sains de corps, portent comme signe distinctif la cliquette de bois, devenue symbole.

D'autres peuples, hélas, en Afrique, en Asie, en Amérique et même en Europe sont encore victimes de la lèpre. Nous en sommes délivrés. Nous avons donc l'impérieux devoir d'aider nos frères engagés dans une lutte dramatique. La recrudescence du fléau est facilitée par les remous politiques dont souffrent certaines parties du globe.

Profitions donc de l'occasion qui nous est offerte en répondant à l'appel du lépreux guéri, afin que des millions d'autres fassent rayonner leur sourire dans les pays lointains.

Aidez notre comité international de l'Ordre souverain de Malte pour l'assistance aux lépreux à continuer, aujourd'hui, sa lutte en faveur des lépreux.



Merveilles de l'art culinaire !

Dites-le à tous les gourmets en insérant dans la rubrique « Gastronomie » que le Nouvelliste vous réserve

Hôtel Atlantic à Sierre

QUINZAINE GASTRONOMIQUE CHINOISE



Lors de l'ouverture de la quinzaine gastronomique chinoise, nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. Rey, propriétaire de l'hôtel Atlantic ; Yauwong, chef de cuisine ; Juillier, organisateurs, organisateur ; M^{me} Crettaz, directrice et M. Chardon, maître d'hôtel.

SIERRE. — Au terme de la quinzaine gastronomique chinoise organisée à l'hôtel du Cerf à Sion, les gourmets se demandaient quand ils auraient à nouveau l'occasion d'apprécier cette cuisine chinoise qui est considérée comme la meilleure du monde. Qu'ils se réjouissent ! L'hôtel Atlantic leur propose, jusqu'au 13 mars 1976, sa quinzaine chinoise. Le chef de cuisine, venu de Hong-kong, M. Yauwong, se

fera un plaisir de leur faire apprécier quelque cinquante spécialités chinoises. De plus, l'hôtel Atlantic leur offrira, lors de leur passage, un apéritif chinois. Alors, si vous êtes un gourmet, ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Atlantic !

(com. publ.)

FLANTHEY

Salle de gymnastique
Samedi 28 février, dès 20 h.

Bal de Carnaval

avec l'orchestre The Gils
Organisation :
Club des quilles - Flanthey

**Tailleur
Dames-Messieurs**

Al. Burri

Sur demande, aussi en Valais.
Rue Centrale 5 - Lausanne
Tél. (021) 22 79 37

Le service social de la ville de Sierre: une action multiple

SIERRE. - Souvent, le citoyen ne ménage pas ses critiques à l'égard du service social. Il lui conteste toute utilité, le considère comme un service fort onéreux qui distribue les deniers publics à mauvais escient. Oui, souvent, service social équivaut à assistance publique et c'est tout. Pourtant la réalité est bien différente.

L'assistance matérielle

Certes l'une des tâches du service social consiste à apporter une assistance matérielle directe à certaines personnes. Mais l'assistance publique traditionnelle se stabilise et même diminue, grâce aux progrès constants des assurances sociales en Suisse et aux efforts de prévention du service social. En 1968, le montant à la charge de la commune s'élevait à 90 000 francs, en 1970 à 41 000 et en 1974 à 20 000. Mais l'assistance matérielle n'est pas tout et ne résout pas tous les problèmes sociaux (familles dissoutes, personnes dépressives, vieillards isolés, malades chroniques, etc.). Tous ces problèmes ouvrent aux services sociaux en général un vaste champ d'action qui consiste en de nouvelles formes de soutien, de services et de démarches, d'information.

LA PRÉVOYANCE SOCIALE

Ce secteur d'activité comprend tout d'abord le bureau d'information où toutes les personnes venant de tous milieux peuvent obtenir des renseignements sur l'assurance-vieillesse, l'assurance-invalidité, les caisses-maladie, la recherche d'emploi, les conflits de travail, etc.

Le service de la jeunesse intervient auprès des enfants de parents divorcés ou de familles incomplètes, des enfants ayant des difficultés scolaires, des jeunes en conflit avec leurs parents ou leur patron.

Le service des aides familiales rend de

précieux services aux mères malades ou surmenées ou aux prises avec d'autres difficultés.

Le service du troisième âge, tout en répondant aux besoins réels d'écoute, de compréhension, d'orientation vers une prise en charge des responsabilités par la personne elle-même, apporte aussi une aide concrète par la mise à disposition d'aides familiales, d'auxiliaires qui entretiennent le linge des vieillards par exemple.

LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Le centre médico-social assure des soins à domicile pour les personnes gravement malades ou infirmes ainsi que des consultations au dispensaire communal et des consultations pour nourrissons. Ce centre médico-social deviendra un centre régional où s'accomplira un important travail au niveau de l'éducation sanitaire et de la prévention.

LES EQUIPEMENTS SOCIAUX

Voilà certainement le domaine dans lequel l'autonomie communale peut encore s'exprimer. En plus des tâches officielles déléguées par le canton et la Confédération, l'administration communale met à disposition de la population de nombreux services et équipements pour les loisirs et la culture sans oublier les crèches et les jardins d'enfants, la colonie à la mer.

L'ADMINISTRATION SOCIALE

De nombreux travaux administratifs sont nécessaires pour la bonne marche du service social. L'agence AVS et AI représente un important volume de travail de même que les requêtes de subventions ou de prestations complémentaires. A titre d'exemple, signalons que par l'intermédiaire des demandes établies par le service social, 329 personnes ont pu bénéficier des subventions relatives aux primes d'assurance-maladie. Depuis quelques mois l'office communal du travail tente de résoudre au mieux les problèmes que pose le chômage.

LA SITUATION FINANCIÈRE DU SERVICE

Le citoyen qui examine les comptes 1974 de la commune de Sierre constatera que le total des dépenses du service social s'élève à 1 194 000 francs et il pense que ce service coûte cher. Mais pour apprécier exactement les dépenses de ce service, il faut tenir compte des recettes qui se montent à 477 000 francs et déduire les contributions légales de la commune au financement de l'AVS, de l'AI, des prestations complémentaires, de l'assurance-maladie infantile, contributions qui se montent à 300 000 francs. Il demeure donc un montant de 410 000 francs. Si l'on considère les nombreux équipements et services sociaux que la commune de Sierre offre à ses habitants, il s'avère que le service social ne coûte pas si cher qu'on veut bien souvent le dire.

Cortège de carnaval: le grand cirque sierrois



Si hier nous avons admiré ces quelques enfants masqués à Vercorin, demain nous en verrons d'autres à Sierre.

SIERRE. - C'est cet après-midi qu'aura lieu le grand carnaval des enfants sierrois. Après plusieurs semaines de travail les enfants des classes enfantines sont prêts à défiler en ville de Sierre avec les costumes de clowns qu'ils ont eux-mêmes confectionnés. Ils seront accompagnés par les enfants plus âgés des différents quartiers de la ville et la

Musique des Jeunes, la fanfare la Stéphanie de Granges et les Tambours sierrois animeront cette belle fête des enfants. Tous ces petits clowns se rassembleront dès 14 heures à la place Beaulieu et dès 15 heures, ils défilent en espérant que le public viendra nombreux les admirer lors de ce cortège qui s'annonce haut en couleur.

Pour la sauvegarde du patois

SIERRE. - Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel lancé par quelques ardens défenseurs du patois, MM. Edouard Florey, Jean Duay, Firmin Rey, Alfred Rey et le révérend père Zacharie et se sont retrouvés au café de la Zervettaz pour constituer une Amicale des patoisants de Sierre et environs. Toutes ces personnes sont conscientes du fait que ce parler ancien est un trésor de notre culture qui doit être sauvé, aussi un comité provisoire a-t-il été nommé et s'efforcera de mettre sur pied des activités qui permettront aux jeunes de maintenir vi-

vant le patois. L'une des premières tâches de ce comité composé de MM. André Pont, président, Jean-Jacques Zufferey, Joseph Aymon, Jean Theytaz et Mme Hermine Rossier, membres, sera de préparer le grand concours romand des patoisants qui aura lieu en 1977 dans le canton de Vaud.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à cette amicale de rencontrer un grand succès auprès des jeunes et d'atteindre son but: revaloriser cette langue pleine de poésie, de pittoresque et d'enseignement.



De gauche à droite MM. Jean Duay, Edouard Florey et le père Zacharie.

De la Raspille au glacier du Rhône

LES SOLDATS DE LA NEIGE

BRIGUE. - Le Haut-Valais a l'impression de connaître une invasion, toutefois pacifique. Nos vallées sont devenues le secteur de travail du rgt inf mont 6, bas-valaisien. Ce CR a démarré sous une bonne étoile, un temps merveilleux, et l'excellence de la cuisine militaire fait le reste, pour que le moral de la troupe demeure au beau fixe.

Mercredi passé, nous avons rendu visite aux «soldats de la neige» à l'alpe Gampisch au-dessus du Simplon. Ici, près de route construite par les ingénieurs de Napoléon, c'est le royaume du capitaine Jürg Herold, qui commande la cp fus mont III/11. Les missionnaires d'Immensee (bethléhemites) y possèdent une maison de vacances pour l'été, le «Barral», qu'ils ont mis à la disposition de la troupe bas-valaisienne, avec beaucoup d'amabilité.

La troupe travaille principalement sur les hauteurs des environs. Le cap Jürg Herold est assisté par les plr Perren, Sierro et Barman et le lt Favre.

Les hommes, pendant le CR, se voient confrontés aux difficultés qu'offre la montagne, dans la neige et la glace. La protection contre les avalanches et la construction d'abris-igloos revêt donc une importance très grande. Pendant le CR, la cp participera aussi à un grand exercice.

Soleil et neige sont pour le moment les alliés de la troupe stationnée au Simplon. On en profite bien sûr pour se donner un hâle authentique, tout en jouissant d'un air incomparable.

G.



Le capitaine Herold (à gauche), en conversation avec des missionnaires d'Immensee.

Des aveugles sur les pistes de fond de Conches



ULRICHEN-OBGESTELN. - Sous l'égide de l'Association du sport handicap, 23 aveugles - accompagnés de 12 instructeurs - participent actuellement à un cours d'instruction en vue de les familiariser avec le ski de fond. La plaine entre Obgesteln et Ulrichen se prête bien à de tels exercices.

patience. « Tout est possible lorsque l'entraide est interprétée dans le vrai sens du mot », nous a dit un participant.

On est surpris de constater comment les élèves, privés de la vue, se dirigent sur les pistes mises à leur disposition. Des courses d'estafette, réservées aux plus expérimentés ainsi que des enseignements sur les problèmes du fartage figurent au programme de cette instruction qui se déroule dans une ambiance fort sympathique. Au cours d'une visite effectuée jeudi dernier, élèves et instructeurs se sont fait un plaisir de nous démontrer leurs capacités: les premiers en prouvant leurs étonnantes facilités d'adaptation aux conditions imposées et les seconds en faisant preuve de leur admirable



Nous avons retrouvé notre chien grâce à une annonce dans le Nouvelliste.

VERCORIN ACCUEILLE LE F.C. ETOILE CAROUGE

VERCORIN. - Les membres de l'équipe fanion du FC Etoile Carouge, accompagnée de leur président M. Willschleger et de leur entraîneur Philippe Pottier viennent de passer une semaine d'entraînement dans la

sympathique station de Vercorin. Mais joignant l'utile à l'agréable, responsables et joueurs n'ont pas manqué de se rendre au Crêt-du-Midi où ils ont pu admirer l'un des plus beaux panoramas de notre canton. Jeudi soir, lors d'une rencontre amicale, le

FC Etoile Carouge a battu le FC Chalais par 3-0.

Nous souhaitons au FC Etoile Carouge une bonne reprise de championnat après cette semaine d'entraînement-détente à Vercorin.



Le FC Etoile Carouge avant le départ pour le match contre Chalais

Werden unsere Altersheime verplant?

Die Gesundheitsplanung hat im Kanton Wallis in den letzten Jahren gewaltig Staub aufgewirbelt. Wir erinnern an die Spitalplanungsdebatten im Kantonsparlament. Es ist der Verwaltung gelungen, den Grossräten eine Spitalplanung mit den dazugehörigen Spitalbaudekreten schmackhaft zu machen, die heute in den Bereich der Phantasie verwiesen werden muss. Doch, wir sind mit der Planung unserer Gesundheit im Kanton Wallis noch lange nicht am Ende.

Die Sorge um den betagten Mitmenschen

Die Sorge um den betagten Mitmenschen ist eine löbliche Sache. Sie ist tief im Christentum verankert. Die Caritas hat sich dieser Frage immer wieder angenommen. Auch heute ist diese Frage aktueller denn je. Bei uns sind wir bald soweit, dass in den modernen Miethäusern Mitmenschen sterben können, ohne dass irgend jemand dies bemerkt. Was für Tragödien sich oft hinter den Türen unserer Wohnhäuser abspielen, das kann man bloss erahnen. Bringen die Altersheime oder die Alterssiedlungen eine Lösung? Bestimmt! Doch dürfen wir jetzt nicht ins Extrem fallen und glauben, jede Gemeinde müsse ein Altersheim haben. Es könnte kommen, dass diese Häuser keine Kunden finden. Das Bedürfnis ist ja noch gar nicht abgeklärt. Die Initianten der Altersheime stürzen sich auf Erfahrungszahlen aus dem Ausland oder aus anderen Kantonen. Man vergisst dabei, dass der Walliser in dieser Beziehung einen ganz anderen Charakter hat. Solange es irgendwie geht, lässt sich kein Walliser und keine Walliserin in ein Altersheim einweisen. Erfahrungen im eigenen Kanton hat man keine. Wenn heute in Naters ein Altersheim gebaut wird, in Brig nach der Vollendung des Spitalneubaus ein Teil des heutigen Spitals ein Altersheim werden soll und dazu noch ein Privatmann ein Alterswohnheim zu bauen und zu füllen gedenkt und hofft, aus Bern für diesen Bau günstiges Geld zu bekommen, dann werden wir stutzig. Ist das nicht zuviel des Guten? Stutzig wird man auch, wenn die Politiker der Region, die in ihrer Funktion als Gemeindevorsteher an erster Stelle das öffentliche Altersheim fördern müssen, an der Spitze des privaten Alterswohnheimes stehen, also das Werk der öffentlichen Hand konkurrenzieren, oder stellen diese beiden Projekte etwa keine Konkurrenz dar. Es will uns fast scheinen, dass heute über den Bau von Altersheimen Arbeitsbeschaffung betrieben werden soll.

Altersheime werden gebaut, weil dies finanziell relativ einfach ist.

Ausbau der Heimpflege

Neben dem Bau von Spitälern und Altersheimen steht in der Spitalplanung auch der Ausbau der Heimpflege. Es sollen regionale Zentren der Heimpflege geschaffen werden, damit Betagte solange als möglich nicht ihr Heim verlassen müssen, um sich in ein Spital oder in ein Altersheim zu begeben. Unseres Erachtens müsste man das ganze Problem der Altersfürsorge hier anpacken. Hier dürfte die beste Wirkung erzielt werden. Die Pflege zuhause wird immer die billigste und die menschlichste Pflege unseren Betragten sein und bleiben. Hinter dieser Pflege stehen jedoch keine mächtigen Wirtschaftsgruppen wie hinter den Altersheimen und den Spitälern. Mit der Pflege zu Hause lässt sich für einen Unternehmer nicht viel verdienen und die Unternehmer haben in unserem Kanton sehr viel zu sagen, ja sie haben nachgerade das Sagen im Staate Wallis. In einer ersten Phase wird daher nun das Spitalwesen so ausgebaut, dass dem vernünftig denkenden Menschen fast graust, in der zweiten Phase werden Altersheime und Alterswohnheime gebaut und zuletzt wird über diese vielen Bauten ein ambulanter Service für die Betagten zuhause angezogen, der es möglich machen soll, dass niemand in ein Altersheim eingeliefert werden muss. Der Laie staunt ob soviel Logik und der Steuerzahler bangt um seine Steuergelder. Meines Erachtens hätte man mit dem Ausbau der Pflege zuhause beginnen müssen. Diese Organisation einmal durchgezogen, hätte sich dann gezeigt, wieviel Platz in den Spitälern und in den Altersheimen noch nötig sind. Im Wallis ging man den umgekehrten und den finanziell aufwendigeren Weg. Einen Weg, der nicht wird zurückgeschritten werden können, denn die Spitälern und die Altersheime werden eines Tages nicht einfach als nicht gebaut erklärt werden können. Bei der Planung des Spital- und Gesundheitswesens im Kanton Wallis vergisst

man zudem, dass mit steigendem Wohlstand sich immer mehr Leute werden leisten können, nicht ein Altersheim aufsuchen zu müssen. Wir sind sicher, dass der Walliser von dieser ihm gebotenen Möglichkeit ausgiebig Gebrauch machen wird.

Planen heisst Fehlentwicklungen ausschalten

Planen heisst mögliche Fehlentwicklungen rechtzeitig erkennen und wo immer möglich ausschalten. Noch ist es an der Zeit, das Altersheimwesen im Wallis in rechte Bahnen zu lenken, der Spekulation zu entziehen. Bei den Spitälern ist dies bereits zu spät. Doch sollten wir aus der Entwicklung im Spitalbau die Konsequenzen wenigstens für den Altersheimbau ziehen. Victor

Les homes de vieillards dépassés ?

Aujourd'hui « Victor » soulève la question des homes pour personnes âgées. Il rappelle tout d'abord que l'administration a réussi à faire adopter par le Grand Conseil une planification hospitalière, que l'on considère aujourd'hui comme relevant de la fantaisie.

En ce qui concerne la construction à tort et à travers de maisons pour les vieillards, notre correspondant est très sceptique. L'encasernement des vieillards ne correspond pas au caractère des Valaisans.

Selon lui, il conviendrait de trouver des solutions plus humaines, en développant les soins à domicile. Mais les groupes économiques ne s'intéressent guère à cette formule bien plus humaine. En effet, il n'y a pas de constructions à la clé. On entend appliquer tout d'abord un plan de constructions hospitalières, qui fait frémir tous les gens conscients des réalités économiques, on veut ensuite créer partout des asiles et des logements pour les personnes âgées et en dernier lieu, on développera tout de même les soins à domicile.

« Victor » pense qu'il eût été de simple logique de commencer par la dernière étape. Celle-ci une fois réalisée, on pourrait se rendre compte du nombre de places nécessaires pour les vieillards, dans les asiles et les hôpitaux.

La planification signifie l'élimination de développements inutiles et trop coûteux. Et il n'est pas trop tard pour réagir, dans ce domaine des soins et du logement des personnes âgées.

Quer durchs Oberwallis

BUNDESRAT RITSCHARD ZWEIMAL IM OBERWALLIS

Während zweier aufeinanderfolgender Tage kam Bundesrat Willi Ritschard ins Wallis gereist. Beidemal standen Eisenbahnfragen zur Diskussion. Am Donnerstag stellte Ritschard der Presse das Projekt zum Ausbau der BLS auf Doppelspur vor. Mit einem Extrazug kamen Journalisten und die Vertreter der BLS und des Eidg. Amtes für Verkehr ins Wallis. Der Ausbau der BLS auf Doppelspur soll im kommenden Jahr in Angriff genommen werden, und zwar auf je einem Teilstück auf der Südseite und einem Teilstück auf der Nordseite. Inert 10 Jahren soll die gesamte Strecke auf Doppelspur ausgebaut werden. Die Kosten werden sich auf rund 620 Millionen belaufen. Nach dem Ausbau wird der Löttschberg im Güterverkehr die gleiche Kapazität aufweisen wie der Gotthard und damit sollte die erforderliche Kapazität für den Nord-Südverkehr für die nächsten paar Jahre gedeckt sein. Wenn in Italien dann wieder ein Wirtschaftswunder eintreten wird und der Gütertransport stark ansteigen wird, dann allerdings wird die Schweiz entweder den Gotthardbasistunnel oder die Splügenbahn bauen müssen, um so der Aufgabe als Transitland gerecht zu werden. Am gestrigen Freitag weilte Ritschard dann in Oberwald. Hier ging es um die Zufahrt der FO zum Tunnel. Das Amt für Verkehr schlägt die Linie durchs Dorf vor mit einem Niveau-Übergang auf der Strasse nach Niederwasser. Es ist dies die billigste Lösung und das Amt für Verkehr glaubt, dass angesichts der zu erwartenden Kostenüberschreitungen beim Bau des Tunnels jetzt gespart werden muss. Gegen diese Linienführung ist jedoch Einspruch erhoben worden und es ist das Justizdepartement, das diese Einsprache wird behandeln müssen, weshalb gestern auch Bundesrat Kurt Furgler in Oberwald war. Beide Herren konnten sich vergewissern, dass betriebstechnische Gründe gegen die Linienführung durchs Dorf sprechen. Einzig die Umfahrung von Oberwald nördlich durch einen Tunnel bietet im Winter Gewähr, dass jederzeit verladen werden kann.

FASNACHT IM OBERWALLIS

Im Gegensatz zum Mittelwallis wird im Oberwallis tüchtig gefasnachtet. Die Eröffnung der närrischen Zeit fand am letzten Samstag in Naters statt. Der Kinderfasnachtsumzug von Naters, die Maskenprämierung in Glis und die Kinder-

fasnacht in Visp bildeten den Auftakt zum grossen Fasnachtsumzug von morgen Sonntag in Brig. Erstmals in dieser Fasnacht kam im Zeichen des Papiersparens in Brigina nur mehr eine Fasnachtszeitung heraus. Böse Mäuler wollen wahrhaben, dass der wirkliche Grund nicht im Papier zu suchen ist, sondern in der geistigen Potenz der Schnitzelbänkler. Ausgerechnet nach einem Jahr so vieler politischer Wunder ging gewissen Kreisen in Brig der Geist aus. Kaum zu glauben.

RITSCHARD UND DER BAHNHOF BRIG

Bundesrat Ritschard gedenkt nicht im geringsten, den Italienern in Sachen Bahnhofverlegung von Brig nach Domo Gschlenke zu machen. Die Konvention aus dem Ende des letzten Jahrhunderts ist noch in Kraft und diese besagt, dass der Zoll in Brig stationiert sein soll. Wenn die Italiener an dieser Situation etwas ändern wollen, dann muss der Staatsvertrag gekündigt werden, dann wird man verhandeln müssen, meint Bundesrat Ritschard, doch werde man die Interessen Brigs zu wahren versuchen.

FLÄCHENBRAND IN AUSSERBERG

In der Gegend von Ausserberg musste am Donnerstag ein Gras- und Gebüschbrand bekämpft werden. Mehrere 100 Feuerwehrmänner standen im Einsatz, die BLS setzte einen Löschzug ein und Air Zermatt liess einmal mehr Wasser-säcke in die kritischen Stellen des Brandgebietes fallen. Mehrere Hektaren Gebüsch und Wald wurden zerstört. Auf der Alpensüdseite herrscht wie fast immer um diese Jahreszeit auch jetzt wieder akute Waldbrandgefahr. Soll es in der Löttschbergsüdrampe in den nächsten Tagen und Wochen nicht immer wieder zu Bränden kommen, ist grösste Vorsicht geboten.

FRÜHLING IM TALE - SKISPORT IN DEN HÖHEN

Während im Tal des Rottens der Frühling sich mit Macht bemerkbar macht, herrschen in höheren Lagen noch winterliche Verhältnisse und allenthalben wird noch Skisport betrieben. Im Mittelpunkt steht in dieser Beziehung zur Zeit Fieschs Kühboden. Hier wurden dieser Tage die Schweizermeisterschaften der Herren in den alpinen Disziplinen ausgetragen. Das warme Wetter machte aus diesen Skimeisterschaften bereits Frühlingsrennen. Noch darf aber der Winter nicht vorbei sein. Man hofft verschiedenerorts noch bis um den 20. April Wintersaison zu haben und bis dahin sind es immerhin noch fast zwei

WALLISER KAMMERCHOR

Der Walliser Kammerchor hat wieder eine Überraschung bereit. Am 21. März wird er in Visp von Paul Huber den Hymnus « Corpus Christi Mysterium » zur Aufführung bringen, ein Stück also, das ausgezeichnet in die Fastenzeit passen wird. Man reserviere sich schon heute das entsprechende Datum.

FÜNF SAASER AM VASA-LAUF

Der Vasa-Lauf, der grösste Volksskilanglauf der Welt, lockte alle Jahre Tausende von Langläufern nach dem Norden. Erstmals werden dieses Jahr fünf Saas-Feer den Lauf bestreiten, nachdem in den letzten Jahren immer wieder Läufer aus anderen Orten des Oberwallis am Vasa-Lauf an den Start gingen.

EIN WELTMEISTER IM GOMS

Der Radquerfeldeinweltmeister Albert Zweifel weilte eine Woche lang in Ulrichen, wo er an einer Langlaufwoche teilnahm. Für den Weltmeister war diese Woche ein günstiges Konditionstraining.

Une étable modèle dans un village moderne

BREITEN-MOREL. - Composé essentiellement de chalets neufs, une centaine environ, ainsi que d'établissements publics modernes, allant de la piscine à l'eau de mer, à l'hôtel de 1^{re} classe, le centre villégiature de Breiten, édifié sous l'impulsion de M. Eugène Naef, compte maintenant un édifice de plus. Il s'agit d'une étable modèle construite au centre de la localité. Elle abrite plusieurs têtes de gros et petit bétail. L'exploitation d'une laiterie modèle est également envisagée. On entend par là prouver que l'agriculture peut très bien se développer en compagnie du tourisme, même au niveau des stations les plus modernes. La recette de ce succès? Une bonne dose d'optimisme, un brin d'idéalisme, un peu d'initiative et une pincée d'argent...



Ah! que j'aimerais pouvoir demeurer en Suisse

FIESCH. - Au cours d'une de nos pérégrinations à travers le Haut-Pays, le hasard a voulu que nous fassions connaissance avec un jeune étudiant égyptien, actuellement en vacances chez nous. Il s'agit de Fouad Azmy, 22 ans, résidant à Alexandrie, élève de la faculté des sports de l'université. Au cours de ces trois prochains mois, il entend profiter d'une pause scolaire pour visiter la Suisse. Il avoue être attiré par ce pays depuis qu'il y eut travaillé, lors du grand boom économique, en tant que « Steeward » dans les trains circulant à travers l'Helvétie. Au cours de mes nombreux déplacements helvétiques, de Genève à Romanshorn, de Bâle à Chiasso et ailleurs encore, j'en vins même à oublier quelque peu ma ville natale, ce centre artistique et littéraire de l'Orient, foyer de la civilisation grecque, son port, le delta du Nil, tant les Suisses, l'histoire



Fouad Azmy: « le Nil et le Rhône sont deux fleuves si différents qu'il sied de bien connaître les deux ».

de leur pays et la beauté des sites me passionnent, ajouta notre interlocuteur... Que ce passionné « helvétique » puisse toujours trouver du plaisir chez nous et qu'il y revienne souvent.

MIKI UND DER KAPITÄN

Copyright Cosmopress Genf

ICH HAB' HEUT EINE REIZENDEN ALTEN HERRN KENNENGELERNT. MUTTI, EINEN FRÜHEREN SCHIFFSKAPITÄN

VOR VIELEN JAHREN HAT ER BEI EINEM SCHIFFBRUCH SEINEN SOHN VERLOREN UND SEITHER SUCHT ER IHN ÜBERALL

NEIN, WIE TRÄURIG, MIKI!

ONKEL HARRY WILL IHM HELFEN, SEINEN SOHN WIEDERZUFINDEN

BESTIMMT WIRD "IHM" DAS GELINGEN

MIKI, ICH VERGESSE NIE EIN GESICHT, DAS ICH JEMALS GEGEHEN HABE UND DAS BILD IN DEM MEDAILLON ERINNERT MICH AN JEMANDEN ABER AN WEN NUR

DAS PASSIERTE VOR 40 JAHREN. ABER ICH MANN EINFACH NICHT GLAUBE I

DASS MEIN BUB TOT IST 'ER MUSS NOCH LEBENDIG UND ICH MOCHTE IHN WIEDERFINDEN

WIE HAT ER DENN AUSGESCHAUT, HERR KAPITÄN?

HIER IST EIN BILD VON IHM. ER WAR ETWA SO ALT, WIE DU JETZT BIST.

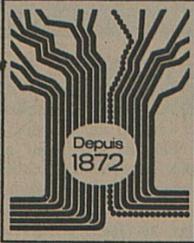
DAS GESICHT KOMMT MIR MERKWÜRDIG BEKANNT VOR

BEI DEN FELDWEIBELN

Die Mitglieder der Sektion Oberwallis des Feldweibelverbandes hielt am letzten Wochenende die Generalversammlung ab, zu der Jules Heldner als Präsident die hohen und höchsten Offiziere des Oberwallis in grosser Zahl begrüssen konnte. Hptm Schnyder Willi hielt den Feldweibel, die eine rege ausserdienstliche Tätigkeit entfalten, einen Vortrag über das Armeeleitbild 80.

Au café Helvetia
Grand-Pont, Sion, « Chez Victor »
Aujourd'hui samedi 28 février (carnaval), à 17 heures
la busecca tessinoise

Offres et demandes d'emplois



LA GENEVOISE
ASSURANCES

Notre nouveau système de conseil en matière d'assurances, nommé « Plan de sécurité LA GENEVOISE », rend le service à la clientèle plus efficace, augmente les possibilités de vente et aide à mieux gérer le portefeuille existant.

Les résultats obtenus avec le plan de sécurité LA GENEVOISE nous amènent à développer notre réseau de vente. Si vous êtes dynamique et habitué à un rythme de travail soutenu, venez chez nous en tant que

conseiller en assurance

pour le district de Sierre.

Nos exigences sont élevées. Si vous arrivez à nous persuader que vous êtes le collaborateur que nous cherchons, vous réussirez aussi, plus tard, à convaincre vos clients.

Prenez contact avec nous. Discrétion absolue assurée.

Agence générale pour le canton du Valais
Alfred Pfammatter, agent général
Place du Midi 24, 1951 Sion
☎ 027 - 22 41 41



Cette annonce est destinée à tous les gérants de supermarchés qui ont de l'expérience.

Nous cherchons un

chef de vente

pour nos cd SUPERDISCOUNT de la Suisse romande.

Vous êtes :

- jeune et dynamique
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand

Nous exigeons :

- une formation commerciale ou de vendeur
- une expérience fondée dans la vente de denrées alimentaires
- un esprit d'initiative et d'organisation

Ce poste vous intéresse-t-il ? Si oui, veuillez adresser votre offre détaillée à

MERCURE SA, Fellerstrasse 15, 3027 Berne.

05-6036

Apparatebau AG, Rarogne

cherche pour un poste intéressant et varié

mécanicien-électricien ou mécanicien

Tâche :

- collaboration dans l'entreprise pour la construction de machines spéciales ainsi que pour leur contrôle (occupation : 2/3 du temps)
- montage et service d'entretien de ces machines auprès de notre clientèle (occupation : 1/3 du temps)

Rayon d'activité : Europe (pays de l'est non compris)

Nous demandons :

- expérience dans la conduite pneumatique et électrique de machines
- bonne connaissance des langues allemande et française (anglais souhaité mais pas indispensable)
- facilité de contact avec la clientèle

Nous offrons un salaire élevé correspondant aux responsabilités, ainsi qu'un climat de travail agréable.

Entrée dès que possible.

Les personnes intéressées voudront bien nous téléphoner afin de fixer un rendez-vous. Tél. 028/5 12 21 ou 5 02 15 (demander M. Salzgeber ou M. Bellwald).

36-12018

La crise ?

Connais pas !

JE suis un produit exclusif vendu avec beaucoup de succès depuis 20 ans...

Pourquoi ?

Parce que mes représentants

vendent de la joie !

Intéresseriez-vous aussi à me placer ?
Le 022/58 19 21 vous renseignera.

18-1262

Bureau de la place de Sierre

engage, tout de suite ou à convenir

secrétaire expérimentée

(bonne sténodactylo) pour travail intéressant et varié.

Faire offre sous chiffre P 36-900885 à Publicitas, 1951 Sion

Nous cherchons

une secrétaire

qualifiée.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et références à :
Agence immobilière Valaisia, Marius Rey
3963 Crans-sur-Sierre.

89-30130

Pour le 15 mars ou date à convenir, nous cherchons

sommelier/sommelière

Connaissance parfaite des deux services, permis B ou C

et

une jeune fille

pour des travaux de maison.

S'adresser : restaurant du Torrent, 1853 Yvorne, tél. 025/2 19 28
■ 36-425092

Auberge située à l'entrée du val d'Anniviers cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, **jeune fille comme**

sommelière

Bon gain. Vie de famille.

S'adresser au 027/55 13 55
36-21813

Sommelier - demi-chef de rang

cherche place en Valais de préférence.

Libre pour le 15 mars.

Ecrire sous chiffre A 350744 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne. ■

Cherche

gérance

d'un petit bar, région Montana, Sierre, Sion.

Offres sous chiffre A.S. 89-30126 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 1951 Sion.

Clair Bois

Foyer pour enfants IMC à Genève cherche

physiothérapeutes

(formation BOBATH désirée)

Entrée et conditions à convenir. Avantages sociaux.

Faire offre à Direction Clair Bois Avenue Petit-Lancy 7 1213 Petit-Lancy

18-4884

L'hôpital psychiatrique de Malévoz

cherche

infirmiers (ères) en psychiatrie ou soins généraux

Salaire, conditions de travail et prestations sociales selon statut des employés de l'Etat du Valais.

Les offres de service avec curriculum vitae et photocopie du diplôme sont à adresser à la direction de l'hôpital psychiatrique de Malévoz, 1870 Monthey, 36-3221

L'hôpital régional de Martigny

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 infirmières HMP ou SG

avec expérience en pédiatrie

2 infirmières SG

pour ses services de chirurgie générale

2 infirmières SG

pour ses services de médecine

2 infirmières SG

pour assurer régulièrement le service de nuit

2 infirmières assistantes

certifiées avec quelques années d'expérience

Traitement : selon tarif du GEHVAL.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photocopie du diplôme, sont à adresser à la direction de l'hôpital de Martigny. 36-21853

INVINTER SA, CRANS, cherche pour le 1er avril ou à convenir

une secrétaire

bilingue, anglais-français.

Faire offres à Invinter SA, Crans, case postale 190, 3963 Crans-sur-Sierre. 36-21807

Verbier

On cherche

garçon de cuisine

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-90100 à Publicitas, 1951 Sion.

22-7003

Quel

représentant

visitant commerces, sociétés locales, tourisme, hôtels, restaurants

s'intéresserait à compléter ses prestations ?

Faire offre écrite sous chiffre P 36-21856 à Publicitas, 1951 Sion.

Si vous aimez voyager et vendre...
Si vous aimez gagner plus que les autres...
Si vous êtes consciencieux...

alors vous êtes le

représentant

que nous cherchons

Nous sommes une entreprise de commerce jeune et dynamique et bien connue chez les garagistes les carrossiers et les entreprises de construction en Suisse qui font partie de nos clients.

Pour la visite de cette clientèle dans le canton du Valais nous cherchons une personne de 25 à 40 ans

Nous offrons :

- un travail varié avec une grande liberté pour votre propre initiative
- un grand nombre de clients et une voiture d'entreprise
- un fixe, une provision de vente et une indemnité des charges
- tous les avantages d'une entreprise moderne

Nous désirons :

- une personne dynamique, bilingue, avec beaucoup d'initiative, d'enthousiasme et d'intérêts techniques.

Date d'entrée : aussitôt que possible.

Si cette place vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir nous soumettre votre offre détaillée sous ch. B 03-994312, Publicitas, Freie Strasse 29, 4001 Basel. Il va sans dire que nous la traitons avec discrétion

STALDEN - DÉPASSEMENT SANS VISIBILITÉ: UN MORT

Hier, à 17 h. 40, M. Devi Vianu, né en 1924, domicilié à Dullier (VD), circulait de Stalden en direction de Saint-Nicolas, au volant de sa voiture. Parvenu entre deux courbes de la route, il effectua un dépassement sans visibilité. Au même instant arrivait en sens inverse la voiture conduite par M. Joseph Zihlmann, né en 1937, domicilié à Ebikon (LU). Ce dernier freina fortement et sa machine fut déportée. La collision ne put être évitée. Le conducteur, M. Zihlmann, a été mortellement blessé. Quant aux autres occupants, aucun n'est blessé.

COUP D'ŒIL SUR LE PETIT ÉCRAN

CARNAVAL

Pour « Tête d'affiche », réalisation de Jean-Claude Pahud, carnaval passe par Trinidad, Bâle, Bedretto, par « Carmina Burana », par le « Bread and Puppet Theatre » et par le « Magic Circus » aussi.

Ma foi, c'est une opinion, et nous n'en voudrions pas aux réalisateurs de la si longue émission d'hier soir d'avoir pensé devoir présenter carnaval en passant par ces diverses étapes.

Jo Excoffier avait invité Jérôme Savary (directeur du Magic Circus) et Jean Duvi-gnaud, sociologue, pour animer cette émission.

Le trio disserta un peu sans plan et sans ordre sur la notion des réjouissances carnavalesques. Je suis persuadé qu'on aurait pu nous apporter d'excellentes bonnes choses à travers ces propos, si seulement ceux-ci, dans ce style qui, comme souvent avec Jo Excoffier, se veut décontracté, n'avaient pas été aussi décousus et finalement si superficiels.

C'est vrai qu'il y a belle matière à disserter sur les origines et les besoins sociologiques de la frénésie et de l'ivresse collective. Mais pour cela il ne fallait pas vouloir faire à tout prix, à travers ces discussions, une attaque sournoise contre l'Eglise et le procès sans restriction de la société bourgeoise et capitaliste. Il fallait plutôt prendre les téléspectateurs comme des personnes désirant apprendre quelque chose de solide par le truchement d'une émission intéressante.

A ce propos, relevons un mot de Jo Excoffier en début d'émission : « Les téléspectateurs s'attendent à voir une émission amusante et spectaculaire ! » Va pour « amusante ». Mais « spectaculaire », qu'est-ce à dire ? Il y a un spectaculaire à tout prix, celui qui veut choquer, celui qui veut soulever de fortes critiques (bonnes ou mauvaises, cela lui importe peu). Et je crains fort que la télévision recherche trop souvent, et à tort, ce spectaculaire-là.

C'est pour cela sans doute qu'on choisit de nous servir des films tels que celui donné

en fin de soirée et qui, à mes yeux, n'avait rien, vraiment rien d'un excellent film. J'ai de loin préféré « Carmina Burana » où une mise en scène féérique servit de support à une impressionnante musique. Alors que, dans le film de Savary, on avait choisi des « scènes osées pour tenir le téléspectateur en haleine », aux dires du réalisateur lui-même.

N'en ajoutons pas davantage. C'était carnaval hier à la TVR, et je ne me suis guère divertie. Mais peut-être suis-je difficile à contenter... Dites-moi alors si vous vous êtes, vous, amusés, comme le désirait Jo Excoffier.

N. Lager

Viège Piéton blessé sur un passage de sécurité

Hier, à 18 h. 45, M. Michel Tridon-dane, né en 1951, domicilié à Savièse, circulait au volant de sa voiture, de Gampel en direction de Viège. A l'intérieur de la localité de Rarogne-Turtig, il heurta et renversa M^{me} Anna Cris-thina, née en 1905, domiciliée à Eischoll, qui traversait la chaussée sur le passage pour piétons. A la suite de ce choc, M^{me} Cris-thina a été assez grièvement blessée.

Hohtenn Feu de broussailles

Vers 14 heures, hier, un feu de broussailles s'est déclaré à Hohtenn, au lieu dit Bergli. Le feu s'est propagé sur une étendue de prairie de 5000 m environ. Les dégâts sont très importants. Les causes de ce sinistre sont probablement dues à une imprudence d'enfants.

GRAND CONSEIL GENEVOIS Le certificat de bonne vie et mœurs a toujours sa raison d'être

GENÈVE. - Le Grand Conseil genevois a voté hier deux subsides de 100 000 francs chacun, l'un pour l'action de la Croix-Rouge suisse, de Caritas, de l'Entraide ouvrière en faveur des victimes de la catastrophe du Guatemala, et l'autre pour l'action d'aide d'« Enfants du monde » en faveur des enfants rapatriés d'Angola vers le Portugal.

Un député démocrate chrétien ayant interpellé le gouvernement sur le certificat de bonnes vie et mœurs, dont la base légale avait été récemment contestée par le tribunal administratif, le conseiller d'Etat Guy Fontanet, chef du Département de justice et police, a répondu qu'il n'y avait pas de raison de renoncer à ces certificats qui rendent de bons services partout en Suisse. On en distribue actuellement environ 5000 par année à Genève et il est exigé pour l'exercice de certaines professions. M. Fontanet a indiqué qu'une commission d'experts allait étudier la question et qu'un projet de loi

sera présenté au Grand Conseil pour que ce certificat repose désormais sur une base légale et ne puisse plus être contesté.

Accès à l'université

Enfin un député libéral a demandé s'il était exact que le nouveau règlement de l'université en préparation par le gouvernement prévoyait l'ouverture de l'université à des personnes ne possédant pas de maturité ou de diplôme équivalent et introduisait la suppression du latin pour les études de droit. Le chef du Département de l'instruction publique, M. André Chavanne, a répondu qu'un assouplissement était en effet prévu pour ouvrir les portes de l'université à certains, ou plutôt les retrouver seulement, car des exigences rigoureuses seront maintenues. Il a enfin confirmé que le latin était considéré comme périmé pour l'étude de certaines branches du droit et que le français y était préférable.

Premier dédommagement après la catastrophe d'Ermenonville

LOS ANGELES (ATS/Reuter). - Un jury de Los Angeles a décidé jeudi, après un procès d'un mois et plus de dix heures de délibérations, d'accorder un million et demi de dollars de dommages à la famille d'un couple londonien qui avait trouvé la mort au cours de la catastrophe d'Ermenonville, en mars 1974.

Trois cent quarante-six personnes - le bilan le plus lourd de l'histoire de l'aviation civile - avaient alors trouvé la mort quand un DC-10 des « Turkish Airlines » s'était écrasé dans la forêt d'Ermenonville, peu après son décollage de Paris.

La décision du jury de Los Angeles, composé de cinq femmes et d'un homme, pourrait faire jurisprudence, car elle est la première à intervenir dans une série de 1100 poursuites intentées après la catastrophe.

Les avocats de McDonnell Douglas, constructeur du DC-10, et de General Dynamics, fabricant du fuselage de l'appareil, se sont refusés à dire s'ils comptaient faire appel.

Soldat blessé par un coup de fusil

SCHAFFHOUSE. - Au cours d'une marche de 14 km, le soldat Oriano Maestri, âgé de 21 ans, de Schaffhouse, a été blessé hier, à proximité de Schleithelm (SH), par un coup parti d'un fusil d'assaut. Touché à la tête, il a dû être hospitalisé. Le Département militaire fédéral a indiqué qu'une enquête avait été ouverte.

†

Les chanteurs de l'Ordre de la Channe

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre OSTERTAG

père de Marius, leur membre dévoué.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

La Municipalité et la commission scolaire de Saint-Léonard

ont le regret de faire part du décès de

Madame Mélanie MOIX

mère de leur institutrice Adèle.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Saint-Martin.

†

Les Louveteaux de Bramois

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Ditmar BOSTELMANN

père de leur cheftaine Petra.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1951 de Martigny-Bourg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur le docteur Pierre GARD

père de leur contemporain Nicolas Gard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Marcel COQUOZ

1901



28 février 1975 - 28 février 1976

Un an déjà s'est écoulé depuis que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours bien vivant dans le cœur de ceux qui t'ont aimé.

Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église paroissiale de Salvan, le samedi 28 février 1976, à 19 h. 30.

†

Madame Marie OSTERTAG, à Sierre ;
Monsieur et Madame Roger OSTERTAG-MATHIER et leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Antoine HOLZHAUSER-OSTERTAG, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Marius OSTERTAG-DEVANTHERY, leurs enfants et petits-enfants, à Chippis et Montana ;
Monsieur et Madame Albert OSTERTAG-WEISSKOPF et leurs enfants, à Erlenbach (Zurich) ;
Monsieur Alain OSTERTAG, à Bâle ;
Monsieur et Madame Pierrot OSTERTAG-DEVANTHERY et leurs enfants, à Chippis ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre OSTERTAG

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, survenu le 26 février 1976, dans sa 79^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, le lundi 1^{er} mars 1976, à 10 h. 30. Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Domicile mortuaire : le corps repose en la chapelle de l'hôpital de Sierre.

Domicile de la famille : rue des Platanes 1.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le groupement Diana des chasseurs de Martigny et environs

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur le docteur Pierre GARD

Les membres de la société se regrouperont autour du fanion pour l'ensevelissement, qui a lieu en l'église paroissiale de Martigny, le samedi 28 février 1976, à 10 heures.

†

La Société de développement de Liddes

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Othmar GUEX

beau-père de son président, M. André Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

M us par la foi, la sympathie,
E n nombre, vous avez prié, offert, compati.
R econnaissance aux médecins dévoués, au
C lergé paroissial, à la chorale « Davidica ».
I nfiniment, merci à tous et à chacun.

La famille de

Madame Hélène MARIÉTHOZ- DÉLÈZE

Nendaz, février 1976.

†

La famille de

Monsieur Jean VIACCOZ

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs, leur présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Elle adresse un merci spécial au clergé, aux médecins, à M^{lle} Marie-Hélène Genoud et au dispensaire communal de Sierre, aux cantonniers du val d'Anniviers, à la direction de la SET à Zinal et au personnel du TZS, aux frères et tambours et aux amis de Mission.

Mission, février 1976.

Monthey et Saint-Maurice

Pleins feux sur carnaval



A gauche, sous l'œil vigilant de Marielle 1^{re}, princesse du centième carnaval montheyan, intronisation de Jean-Charles 1^{er}, entouré de deux triboulets. A droite, en compagnie de la « Farateuse » de L'Agaunoise, le comité du carnaval agaunois ouvre les feux. Photos NF

Du granit vert près de Salvan

MARTIGNY. - Il y a deux ans, M. Philippe Marin, marbrier à Martigny, au cours d'une balade champignons, découvrit un filon de granit vert, de bel aspect, dans la région de la Planaz, près de Salvan.

Après avoir prélevé et testé des échantillons, il sollicita de l'autorité communale l'ouverture d'une carrière à cet endroit pour exploiter le conglomérat sur le plan industriel. Pour ce faire, on a dû ouvrir, depuis la route de Salvan, une chaussée d'un kilomètre de long, permettant à de gros engins de chantiers, à des camions, de circuler. Hier, on a conduit sur place une grue de 45 tonnes, destinée au montage d'un « derrick » assez puissant pour déplacer de gros blocs de pierre.

Une aventure, car l'auto-grue est restée plantée dans la boue à la suite du dégel.

La semaine prochaine seulement, la presse écrite et télévisée pourront assister au montage des installations techniques.

MONTHEY. - A Monthey comme à Saint-Maurice, les festivités carnavalesques ont débuté officiellement hier soir.

A Monthey, c'est dans l'après-midi déjà que les personnes du troisième âge se sont retrouvées à la salle communale de la Gare où une ambiance extraordinaire a permis à ceux de plus de 60 ans de retrouver la vigueur de leur jeunesse grâce à un orchestre qui a fait tourner les couples de masqués.

On notait surtout une dizaine de pensionnaires du home « Les Tilleuls » qui, travestis en marins, ont eu beaucoup de joie au contact de ceux qui ont encore la chance de vivre chez eux ou avec leurs enfants.

A 20 heures, l'intronisation du prince Carnaval Jean-Charles 1^{er} s'est déroulée sur le podium de la place Centrale tandis que « Les Farfelus » de l'Harmonie municipale interprétaient l'air

de « Pim-Ponicaille » avec la clique des tambours de Monthey. Ce fut ensuite à la cantine l'élection de miss Carnaval alors que minuit était à la porte.

A Saint-Maurice, très grande animation dans les établissements publics où le comité de carnaval, accompagné de la « Farateuse » de la fanfare municipale, a ouvert les festivités carnavalesques agaunoises dans une ambiance familiale du tonnerre.

Le cimetière de Goppenstein déplacé

GOPPENSTEIN. - Utilisé lors de la construction du tunnel du Lötschberg, abandonné par la suite, le cimetière de Goppenstein, sis face au viaduc ferroviaire à proximité de la localité, vient d'être sacrifié pour le futur quai de chargement et déchargement des autos., 144 corps y reposaient dont ceux de 74 enfants, lors de l'édification de l'œuvre. Les ossements ont été minutieusement rassemblés et, selon le vœu du consulat italien, trouveront place dans une fosse commune surmontée d'un mouvement lorsque les travaux d'aménagement seront terminés, en automne prochain.



PROPOSITION D'UN CHIMISTE TEXAN

La chambre à hydrogène contre le cancer de la peau

Une nouvelle fois, ce qui pourrait se confirmer comme étant une grande découverte scientifique aura été le fruit du hasard. Rien en effet ne semblait laisser présager que les recherches qu'effectuait le D^r Malcolm Dole, à la Baylor University dans le Texas, sur l'irradiation des plastiques, allaient l'amener à faire une découverte spectaculaire dans le domaine du traitement du cancer.

C'est alors qu'il se consacrait à une étude purement théorique de l'effet de l'hydrogène sur les fragments de molécules libérés dans le plastique sous l'effet d'une irradiation, que le Dr Malcolm Dole a eu en effet l'idée d'une nouvelle expérience. Ayant constaté que l'hydrogène agissait de façon spectaculaire sur ces particules chimiques extrêmement réactives, et sachant par ailleurs que ces mêmes fragments de molécules (que les chimistes nomment des « radicaux libres ») sont fortement soupçonnés d'être impliqués dans le développement des cancers, le Dr Dole s'est demandé ce qui se passerait s'il appliquait son traitement à des animaux et non plus à des plastiques !

L'expérience qu'il a alors imaginé consistait à introduire des souris albinos, auxquelles on avait infligé des cancers de la peau, dans une sorte de caisson pressurisé, rempli à 97,5 % d'hydrogène et à 2,5 % d'oxygène, et où régnait une pression de 8 atmosphères. Parfaitement capables de respirer dans ces conditions, et disposant en outre d'eau et de nourriture, les souris étaient ainsi en mesure de faire un long séjour dans cette « chambre à hydrogène ».

Des effets spectaculaires

Or, quelle ne fut pas la surprise des chercheurs de constater qu'après dix jours de ce régime, les tumeurs brun-rouge des souris étaient devenues noires, se desséchant manifestement, certaines étant même purement et simplement tombées ! En outre, les animaux ne semblaient absolument pas souffrir de ce traitement pour le moins singulier ! Ayant poursuivi le traitement une semaine de plus, le Dr Dole et ses collaborateurs ont observé que la régression des tumeurs se poursuivait.

Selon les auteurs de cette découverte, ce phénomène s'expliquerait par le fait que l'hydrogène mettrait hors d'état de nuire ces « radicaux libres » (composés d'un atome d'oxygène et d'un atome d'hydrogène) qui sont les particules les plus puissamment oxydantes que l'on connaisse, grâce à son pouvoir anti-oxydant (ou « réducteur ») bien connu des chimistes. L'hydrogène sous pression se propagerait à travers tout l'organisme - expliquent Dole et ses collaborateurs - et s'opposerait ainsi au développe-

ment des cellules cancéreuses. Le chercheur texan estime d'ailleurs qu'un tel traitement pourrait s'avérer prometteur, également, dans le cas des cancers du sein.

Pas d'excès d'optimisme !

Il serait toutefois prématuré de céder à l'optimisme, et d'extrapoler à l'homme des expériences qui n'ont été effectuées jusqu'à présent que sur des souris. Comme s'empresse d'ailleurs de le noter le Dr Dole, il ne s'agit que d'observations préliminaires qui demandent confirmation, et de nombreuses recherches supplémentaires seront nécessaires avant qu'une application clinique de sa « chambre à hydrogène » ne soit envisageable.

Il importe en particulier de déterminer si les effets anticancéreux de l'hydrogène sont durables, et si une exposition intermittente à l'action de ce gaz serait aussi efficace qu'un traitement prolongé, tel que celui auquel ont été soumises les souris.

L'un des attraits de ce nouveau mode de traitement réside cependant dans le fait qu'il serait assez simple à réaliser du point de vue technique : une chambre pressurisée dans un hôpital ferait fort bien l'affaire.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une découverte extrêmement prometteuse, que le D^r Dole et ses collègues, les D^{rs} F. Wilson et William Fife ont présentée devant les assises de la Société chimique américaine, où elle a rencontré un certain succès.

François Noiret

Sécheresse au Sahel

Le bétail avait-il dévoré la pluie ?

Avant même les êtres humains, le bétail a été on le sait la première victime de l'épouvantable sécheresse qui a sévi récemment dans le Sahel. Et, paradoxalement, ce seraient ces animaux qui seraient les responsables involontaires de la catastrophe climatique qui a causé leur perte !

C'est en tout cas ce qui ressort de la théorie que viennent de formuler deux chercheurs américains, les D^{rs} Russell Schnell et Charles Brine. Ils estiment, en effet, qu'en laissant paître le bétail dans des régions telles que celles qui se situent immédiatement au sud du Sahara, on provoque une destruction de la végétation susceptible de compromettre gravement d'éventuelles précipitations déjà fort peu abondantes.

Leur théorie s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la végétation, et non le sol, constituerait la source essentielle de noyaux de condensation, ces particules microscopiques en suspension dans l'air qui font que les nuages « lâchent » leur pluie. Il s'agirait en fait d'un véritable cercle vicieux : la destruction de la végétation par le bétail ayant pour effet de réduire de plus en plus le nombre de ces noyaux de condensation, les chutes de pluie se feraient toujours plus rares, entraînant par là même une période de sécheresse et donc de famine pour les hommes et le bétail. Le nombre des ani-

maux diminuant ensuite - soit parce qu'ils meurent, soit par simple migration - la végétation tend peu à peu à se reconstituer et les pluies reprennent. Jusqu'à ce que le cycle se répète.

C'est ainsi, selon le Dr Schnell, que l'on a noté une recrudescence des pluies en 1974 et 1975 au Sahel, c'est-à-dire après la sécheresse qui avait décimé les troupeaux l'année précédente.

Ayant travaillé au Niger dans le cadre d'un programme de recherche de la National Science Foundation des USA, ce chercheur a fait deux constatations essentielles qui paraissent confirmer sa théorie. La première a trait à la grande proportion de poussière d'origine biologique par rapport aux particules inorganiques au-dessus du Sahara lui-même. La seconde découle d'expériences qui ont permis de démontrer que ces particules organiques sont plus actives et donc davantage susceptibles de déclencher la pluie, et ce à des températures plus élevées que les poussières non biologiques. En outre, des photographies prises par le satellite « Landsat » ont révélé une disposition des zones de végétation soit normales, soit détruites par le bétail qui semble corroborer l'hypothèse du chercheur américain.

J. Es.

Albert Zweifel champion du monde de cyclocross se familiarise avec le ski de fond



ULRICHEN. - Depuis plusieurs saisons déjà, les animateurs du tourisme conchard, le curé Hermann Bodenmann, Hubert Lager de l'hôtel de la Poste de Münster et le dévoué Emile Garbely, se font un plaisir de recevoir dans leur fief, quelques jours durant, le coureur cycliste Albert Zweifel, l'actuel champion du monde de cyclo-cross.

Ce dernier, en compagnie de son épouse, sous les conseils des entraîneurs de la spécialité Fredy Imfeld et Toni Hischer, profite de la circonstance pour se familiariser avec le ski de fond. Hier soir, encore tout auréolé de son nouveau titre mondial, ce sympathique champion a été reçu par les autorités communales d'Ulrichen qui l'ont félicité en lui remettant un souvenir. A notre tour de souhaiter à Zweifel encore de nombreux succès et de le recevoir souvent chez nous.

Le plus puissant champ magnétique du monde mis au point au Japon

TOKIO ATS/AFP. - Les chercheurs de l'Institut de technologie des métaux de l'Agence japonaise pour la science et la technologie, ont mis au point un champ magnétique d'une puissance de 175 kilogauss, la plus forte jamais obtenue, annonce jeudi cet institut.

Ce résultat a été atteint à partir d'un aimant superconducteur fabriqué à Tsukuba, ville universitaire du nord-est de Tokio. Les chercheurs ont employé un alliage dont la résistance électrique est nulle au zéro absolu (moins 273 degrés centigrades). Il associe deux alliages, l'un de vanadium et de gallium, l'autre de niobium et de titanium.

Sous la direction du professeur Eiji Tachikawa, directeur de la recherche sur les matériaux magnétiques à l'Institut de Tsukuba,

la société américaine « IGC » a pratiqué la synthèse de l'alliage de niobium et de titanium avec celui de vanadium et de gallium fabriqué par la « Vacuum Metallurgy ». L'aimant a la forme d'un cylindre de 40 cm de diamètre et 65 cm de hauteur. Le 10 février l'institut japonais obtenait un champ de 172 kilogauss.

Des chercheurs de l'université d'Oxford avaient atteint, grâce à un aimant superconducteur, une puissance de 158 kilogauss il y a deux ans. Ils avaient utilisé un alliage de niobium et de titanium.

L'expérience de Tsukuba tend à la réalisation d'aérotrains qui, grâce à ce procédé, pourraient atteindre 500 kilomètres à l'heure. Ces recherches intéressent également la séparation et la fission nucléaires.

Plus jeune d'édition en édition Bientôt le 46^e Salon de l'auto de Genève

Une dizaine de premières mondiales

(De notre envoyé spécial SET à Genève)

GENEVE. - Dans douze jours, le 46^e Salon international de l'automobile de Genève ouvrira ses portes au palais des expositions. Il succédera au « Salon des poids lourds », qui fut une réussite, la plupart des exposants se plaisant à relever que si le chiffre des visiteurs fut légèrement plus faible que lors de la précédente édition, la qualité « clientèle potentielle » fut, elle, nettement plus élevée, particulièrement dans le véhicule moyen.

Quant au prochain Salon de l'auto, comme l'a déclaré le président du comité du Salon, M. François Peyrot, cette année encore, il ne subira pas... la récession. En effet, les 33 500 m² d'exposition ont non seulement été loués sans aucune difficulté, mais il a fallu de surcroît refuser un certain nombre de demandes. Le Salon gardera également son caractère international, puisque 1045 marques représentant 26 pays seront au rendez-vous genevois. Les voitures seront représentées par 86 marques provenant de 14 pays, soit une augmentation de six nouvelles marques par rapport à 1975. Les autres exposants se recruteront dans le domaine de l'accessoire et, pour la première fois après une interruption de six ans, on reverra à Genève les deux roues, avec notamment 46 marques en provenance de 8 pays.

La voiture fait partie de notre vie

Ce sera le thème de ce 46^e Salon : « La voiture fait partie de notre vie ». Les organisateurs ont décidé de démontrer, en effet, que la voiture est aujourd'hui devenue un élément indispensable à la vie de chacun. D'autre part, le Salon de l'auto veut également devenir un lieu où l'on discutera, où l'on débattira des problèmes de la circulation. C'est donc, au-delà de la simple exposition, un véritable forum qui caractérisera la manifestation internationale de Genève.

De nombreuses attractions

Le Salon sera ensuite le théâtre de très nombreuses attractions. On aura l'occasion de voir une exposition de voitures prototypes qui furent construites, mais jamais lan-

cées sur le marché. Des indications donneront l'année du prototype, quel était le but de sa recherche et pourquoi l'on abandonna ou on renonça à sa construction. On verra notamment une « Alfa Romeo Iguana » réalisée en 1968, une « Bertone-Trapéze » de 1973, une Citroën 2 CV de... 1936, la Renault Etude 900 réalisée en 1959, et une voiture de ville « Striberni » entre autres.

Dns le domaine des « deux-roues », une exposition présentera des motos de course et de prestige ayant glané des succès mondiaux l'an dernier. Et puis, bien sûr, pour la 4^e année consécutive, il y aura la grande vente aux enchères de « Christie's », regroupant 80 voitures anciennes. Il est intéressant de noter que la vente de l'an dernier a atteint le chiffre de... 2 733 000 francs ! Tous jours dans le domaine des attractions, une machine-test pour les ceintures de sécurité, une exposition spéciale des carrosseries suisses, où l'on verra une voiture accidentée et une voiture en réparation, et puis, bien sûr, la désormais traditionnelle tombola du Salon, avec « une voiture par jour » et deux les jours avec ouverture dans la soirée, soit au total 13 voitures à gagner, pour une valeur totale d'environ 200 000 francs.

Les premières mondiales

Si l'an dernier fut un « Salon des plus fastes » en matière de première mondiale, il semble bien, même à l'étonnement des organisateurs, que les toutes dernières nouveautés seront à nouveau nombreuses cette année.

En effet, les constructeurs suivants ont déjà « levé une partie du voile » en annonçant les premières suivantes :

- Mercedes : une nouvelle gamme dans la série des « Compact » ;
- Saab : un nouveau modèle ;
- BMW : en première mondiale absolue,

une série de couveaux coupés ;
- Fiat : une adaptation sportive de la « 131 » ;

- Lancia : la toute nouvelle Lancia « Gamma », en première mondiale absolue ;
- Volvo : la petite 364 ;
- Maserati : ... avec un grand point d'interrogation ;
- Monteverdi : deux modèles ;
- Opel : un nouveau modèle.

Par ailleurs, nous sommes personnellement certain ou presque que le carrossier et styliste morgien W.-H. Felber ne manquera pas d'apporter une « première mondiale suisse » à ce 46^e Salon de l'auto. Comme on peut donc le constater, cette 46^e édition s'annonce bien. L'affiche est alléchante, le programme attractif et les constructeurs ont une nouvelle fois choisi Genève, la Suisse, pour présenter l'ensemble de la production mondiale, à un public qui aura ainsi non seulement la possibilité de « rêver » devant quelques monstres, mais encore la possibilité unique de faire véritablement un choix à l'heure où il s'agit vraiment de compter avant de se décider. Un rendez-vous que personne ne manquera : le 46^e Salon international de l'automobile de Genève, du jeudi 11 au dimanche 21 mars prochain.

IL TENTE DE TUER SON AMIE Trois ans de réclusion Il n'en était pas à son coup d'essai !

LAUSANNE. - Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier à trois ans de réclusion (moins 197 jours de préventive) le nommé Pierre-André F., 47 ans, carreleur, reconnu coupable de tentative de meurtre, de menaces et de violation de domicile. Le Ministère public avait requis quatre ans de réclusion. Le tribunal a tenu compte d'une responsabilité moyennement diminuée. A la peine infligée s'ajoutent seize mois de réclusion, solde d'une condamnation de 1973.

Déjà condamné il y a trois ans à 4 ans de réclusion pour meurtre par passion en étranglant son amie, libéré conditionnellement fin 1974 avec patronage et délai d'épreuve de trois ans, F. est accusé cette fois-ci d'avoir essayé d'étrangler une autre personne, sommelière à Renens, devenue son amie le printemps dernier. Cette femme de 28 ans l'avait hébergé dans son studio mais la mésentente fit rapidement rompre ce concubinage, entre autres à la suite de difficultés d'argent. Dame R., l'amie, mit F. à la porte. Ne voulant point entendre parler

de séparation, F. se rendit le 18 juillet au studio de dame R. mais trouva porte close, la serrure ayant été changée entre temps. Il enfonça la porte sous prétexte de prendre de l'argent qui lui appartenait. Dame R. déposa plainte. Le juge instructeur prononça contre F. une interdiction de la voir et d'entrer en contact avec son ex-amie pour l'avoir menacée de l'étrangler si elle refusait de demeurer avec lui.

Le 15 août, F. attendit l'ex-amie devant sa porte et tenta d'entrer mais la femme s'y opposa et lui proposa une explication dans un café. F., alors, la saisit au cou, à la hauteur des mâchoires en serrant avec les pouces pour tenter de l'étrangler puis la jeta à terre et lui asséna un violent coup de poing à la tête. Un tiers intervint et mit fin à cette agression.

Confirmée à l'audience par l'agressée, la tentative de strangulation a été constatée dans les faits et dans les intentions par l'accusé, qui soutient avoir voulu empêcher dame R. de crier.

GRÈVE DU PERSONNEL AU PALAIS DES NATIONS IMPASSE TOTALE

Coup de théâtre dans la grève du personnel des Nations unies à Genève hier après-midi. Alors qu'on attendait l'accord du directeur général sur les discussions qui avaient eu lieu dans la nuit de jeudi, de 23 heures à 2 heures du matin avec les représentants du personnel, c'est tout le contraire qui s'est produit. Un « niet » sans équivoque de la direction, après avoir consulté les autres directeurs généraux des organisations spécialisées de l'ONU à Genève. Impossible de s'engager sur cette voie. Hier soir, l'impasse est donc totale, alors que l'on s'était ache-

miné sur la voie d'un compromis en ce qui concerne la date ou le rattrapage des salaires, sur la base de l'indice de l'OFIAMT aurait été possible. Août, disait le personnel ; décembre, disait la direction. On se serait entendu pour octobre, toujours sur la base de l'échelle des salaires établie par l'Institut Battelle.

Il est clair que le directeur général espère que le week-end lui permettra de briser la grève. Les grandes conférences ne peuvent pas avoir lieu. Des délégués doivent venir lundi pour d'autres rencontres. La pression

internationale se fera forte et pressante. Le personnel entend-il continuer ? En tous cas celui des services généraux poursuit son occupation pacifique du Palais des Nations pas chauffé. On joue aux échecs dans les couloirs, on déguste des bouteilles, on discute. Mais la menace grandit que la grève ne s'étende à d'autres organisations, au BIT par exemple, où se réunit dès lundi le conseil d'administration. Qui gagnera ? Rien ne permet d'affirmer que le petit jeu pratiqué par la direction, consistant à se renvoyer la balle avec d'autres responsables, sera payant. Ni le jeu du personnel, dont l'action pour compréhensible qu'elle soit, ne fait que nuire au renom des Nations unies, et à la Suisse qui les héberge. P.-E. Dentan

Jura: campagne électorale virulente

Est-ce le relent des violences verbales des campagnes plébiscitaires ou le doit-on plutôt au caractère volontiers passionné des Jurassiens ? Nous ne le savons pas. Toujours est-il que la campagne d'élection à la Constituante qui s'achèvera dans trois semaines ne s'engage pas sous les meilleurs auspices, loin de là.

On observe d'abord une rivalité assez marquée au sein des partis de la coalition autonomiste chez lesquels l'idée d'un apparentement des formations de cette coalition suscite de profondes divergences. Les socialistes rejettent cette union, du moins pour l'instant, avec pas mal d'hypocrisie et bien peu d'arguments. Le sentiment est également mitigé dans les rangs des démocrates-chrétiens, ce qui est plus compréhensible, leur parti étant l'éventuel perdant d'une telle manœuvre. Des propos assez vifs sont encore échangés entre les deux partis qui regroupent la grande masse de la gauche ju-

rasienne : les socialistes et les chrétiens sociaux indépendants. Evidemment, dans le cas des radicaux orthodoxes, favorables à Berne, on regarde avec un certain sourire le torchon brûler entre les formations d'obédience autonomiste. Les membres du Rassemblement jurassien, qui savent mettre le Jura avant leurs partis, assistent eux aussi, peiné, à ce déballage de linge plus ou moins sale.

Sur ce fond déjà peu enthousiasmant vient se greffer une violente polémique engagée entre le parti radical orthodoxe et le Rassemblement jurassien. Le parti radical reproche à ce dernier de vouloir, par sa proposition d'apparement, faire deux catégories de citoyens, les bons autonomistes et les méchants jadis pour Berne et qui englobent les radicaux orthodoxes et les agrariens.

Le véritable enjeu

Au-delà de l'enjeu immédiat de quelques sièges en plus ou en moins au sein de l'Assemblée constituante, le véritable but d'un tel affrontement est évidemment la présence ou la contraire l'absence des radicaux orthodoxes au sein du Gouvernement cantonal jurassien à élire dans deux ans environ. Dans de larges milieux autonomistes, on n'accepte pas l'idée que le parti radical occupe un, voire deux sièges du futur Conseil d'Etat jurassien alors qu'il n'a jamais rien entrepris, bien au contraire, pour la création du canton du Jura. Pourtant, l'équilibre numérique des forces politiques permet aux radicaux de briguer une telle représentation à l'Exécutif cantonal. C'est une opinion qui peut être ou défendue ou combattue, les arguments ne manquant pas dans un sens ou dans l'autre. De là à affirmer, comme le fait le parti radical orthodoxe, « qu'un apparentement autonomiste est anti-démocratique », il y a un pas qu'il ne failait pas franchir. Dans une réplique publiée hier

L'Iran, cible de la gauche

GENEVE. - Vingt-cinq personnalités, dont sept conseillers nationaux, la Jeunesse ouvrière chrétienne de Suisse romande et la section genevoise de la Ligue suisse des droits de l'homme ont adressé mercredi un appel au Conseil fédéral lui demandant notamment de déclarer un embargo sur les exportations d'armes de guerre à destination de l'Iran.

Muret, Jean Riesen, Arthur Villard et Jean Ziegler.

Pour le Guatemala 8 millions

BERNE. - Jusqu'au 27 février, 8 millions de francs environ ont été récoltés au total pour le programme de reconstruction commun de la Croix-Rouge suisse, de Caritas, de l'œuvre d'entraide des Eglises protestantes et de l'entraide ouvrière au Guatemala.

Avalanches au-dessus de 2000 mètres

DAVOS. - L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches du Weissfluhjoch sur Davos communique :

Cette semaine également, il n'y a pas eu de précipitations dans les Alpes. De hautes températures et des rayons de soleil intenses pendant la journée ont rendu la neige mouillée sur les pentes exposées au soleil.

Le danger d'avalanches ne s'est pas considérablement modifié. Dans les régions si-

tuées au-dessus de 2200 mètres environ, sur les pentes exposées à l'est et au nord, il existe toutefois un danger de glissement de plaques de neige qui pourrait se produire lors de tournées à skis. D'autre part, sur les pentes fortement exposées au soleil, il faut s'attendre à des glissements de plaques de neige mouillée. De tels glissements, qui se font spontanément sans mettre toujours les skieurs en danger, peuvent se produire sur les parois escarpées jusqu'à une altitude d'environ 2600 mètres.

La Chine s'intéresse aux constructions suisses

BERNE. - Comme on a pu l'apprendre au Département politique fédéral, le directeur des constructions fédérales, le professeur Jean-Werner Huber a présenté hier à l'université de Pékin un exposé sur « les constructions publiques en Suisse ». Le professeur Huber s'était rendu en Chine à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de la représentation diplomatique suisse à Pékin qui a eu lieu jeudi.

Alusuisse : bénéficiaire net réduit de près de moitié

ZURICH. - La maison-mère d'Alusuisse a réalisé en 1975 un bénéfice net de 32,5 millions de francs, soit près de la moitié de celui réalisé en 1974 (63 millions). Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 21 avril de verser un dividende de 15 francs par action nominale et de 30 francs par action au porteur. 1 million sera versé au fonds de participation des collaborateurs au résultat d'exercice (1974 : 3,5 millions).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Alusuisse a atteint 3,89 milliards de francs en 1975, contre 5,12 milliards en 1974. Alors que le groupe avait réalisé en 1974 un bénéfice net consolidé de 203 millions de francs après amortissements de 341 millions, l'exercice 1975 connaît un déficit de 21 millions après amortissements de 280 millions. Le cash flow a atteint 259 millions contre 544 millions en 1974.

Jambe broyée à la suite d'une erreur d'aiguillage

DELEMONT. - Une rampe de wagons, à la suite d'une erreur d'aiguillage, en gare de Delémont, hier vers 11 heures, s'est dirigée vers le dépôt des locomotives. Un cheminot a eu la jambe broyée entre les tampons d'un wagon et d'une locomotive. Il a dû être amputé.

POLITIQUE NUCLÉAIRE SUISSE Rapport complémentaire

BERNE. - Le Conseil fédéral ne voit aucune raison de revenir sur la proposition qu'il a faite au Parlement d'accepter le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et d'en demander la ratification gouvernementale. Le traité et son système de contrôle constituent la solution « la plus avantageuse et donc la plus adéquate ». C'est dans cet esprit que le Conseil fédéral a répondu à la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats concernant le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, présidée par M. Peter Hefti (rad GL), qui, au terme de sa séance du 11 novembre 1974, avait demandé au Conseil fédéral de lui présenter un rapport complémentaire au message du 30 octobre 1974. La requête de la commission était motivée par des aspects nouveaux concernant la situation de nos centrales nucléaires. On se posait notamment la question de savoir si la Suisse pouvait importer les équipements nucléaires et les matières nucléaires nécessaires à la construction et à l'exploitation des centrales nucléaires sans se soumettre au système de contrôle auquel doivent se plier les partenaires du traité.

Selon ce rapport complémentaire, il existe la possibilité de conclure, en dehors du traité de non-prolifération, un accord avec

l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui soumet unilatéralement au système de contrôle traditionnel de l'AIEA, les matières et les équipements nucléaires qui lui sont livrés. Une autre possibilité consiste à conclure avec chaque Etat fournisseur un accord de contrôle trilatéral, dans lequel le troisième partenaire est à chaque fois l'AIEA. Le Conseil fédéral rejette le principe de l'accord trilatéral, jugeant les contrôles pesants et compliqués.

Il existe pourtant des différences importantes aussi entre le traité de non-prolifération et l'accord de contrôle de l'AIEA conclu en dehors du traité. En effet, en ce qui concerne le traité, sa dénonciation - possible en tout temps - entraîne l'extinction des pouvoirs de contrôle. En revanche, le droit de contrôle de l'AIEA, dans le système extérieur au traité, se perpétue après la dénonciation de l'accord de contrôle. Ce droit de contrôle continu ne s'éteint que si les matières ou équipements ont été épuisés, sont devenus inutilisables, n'ont pas été régénérés ou ont quitté le pays. Mais dans ce dernier cas, l'AIEA a encore un droit de suite, c'est-à-dire que cette exportation n'est possible que si les contrôles de l'AIEA s'appliquent aussi au pays importateur.

En bref

NOUVEAU CONSUL GÉNÉRAL DU ROYAUME DES PAYS-BAS À GENEVE
BERNE. - Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur au baron Schelto Van Heemstra en qualité de consul général de carrière du Royaume des Pays-Bas à Genève, avec juridiction sur le territoire des cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Le baron Van Heemstra succède à M. David Ketel.

LE SURINAM MEMBRE DE L'« OIT »
GENEVE. - Le Surinam a adhéré à l'Organisation internationale du travail (OIT), laquelle compte désormais 128 membres.

NOUVEAU PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL GENEVOIS
GENEVE. - Les assises cantonales du parti libéral genevois ont élu hier à l'unanimité un nouveau président cantonal en la personne d'un avocat de 33 ans originaire de La Tour-de-Peilz (VD), M. Olivier Vodoz. Il succède à M. Pierre Wellhauser, maire d'Onex.

L'état des cols

BERNE. - Les cols suivants sont fermés :
Jura : Marchairaz et Weissenstein.
Jura : Albula, La Croix, Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard (accès normal au tunnel routier), Saint-Gothard, Splügen, Susten et Umbrail.
Les cols suivants sont praticables avec pneus à neige ou chaînes : Bernina (fermé de 18 à 7 heures), Fluella (fermé de 11 à 17 heures), Julier et Ofen.
Les autres cols sont libres.

Congrès PCUS: mauvaise journée pour Brejnev

Aurait-il prêché dans le désert?

MOSCOU (ATS/AFP). - Les représentants des partis communistes yougoslave et italien ont défendu fermement, hier à Moscou, « la souveraineté et l'égalité » des différents partis communistes et ils ont souligné la nécessité de la coopération avec les autres partis de gauche et forces progressistes.

Tous deux n'ont fait aucune allusion à « l'internationalisme prolétarien » dont M. Léonide Brejnev avait dit mardi, dans son discours d'ouverture du 25^e congrès du PC soviétique, qu'il est « un des principes essentiels du marxisme-léninisme ».

M. Stane Dolanc, secrétaire du comité exécutif de la Ligue des communistes yougoslaves, a affirmé que la coopération et la solidarité des partis communistes et ouvriers « ne peuvent exister que sur la base de l'égalité, de l'indépendance et de la responsabilité de chaque mouvement devant sa propre classe ouvrière et devant son peuple ».

« La coopération avec les autres partis progressistes (c'est-à-dire socialistes, sociaux-démocrates), a poursuivi le secrétaire, est une source de nouvelles connaissances et d'enrichissement de la pensée marxiste contemporaine »...

M. Enrico Berlinguer, le secrétaire général du PC italien, a réclaté lui aussi, dans son discours devant le 25^e congrès, « l'indépendance de chaque mouvement et de chaque parti communiste ». Il a défendu la nécessité de l'alliance avec des partis non communistes.

M. Berlinguer a d'ailleurs remarqué que « les partis socialistes et sociaux-démocrates enregistrent un glissement à gauche et que, dans plusieurs pays, les préjugés contre une alliance avec les communistes diminuent ».

M. Berlinguer est allé beaucoup plus loin que M. Dolanc dans l'affirmation de l'indépendance de son parti par rapport à la ligne de Moscou en exposant en détail les idées de son parti sur la création d'un « socialisme à l'italienne », qui respecte les libertés démocratiques ainsi que les engagements internationaux de l'Italie, c'est-à-dire l'appartenance à l'OTAN et à la CEE.

A l'Est aussi, des «brebis égarées»

Les interventions de MM. Dolanc et Berlinguer faisaient suite au discours de M.

Nicolae Ceausescu, secrétaire général du PC roumain, qui avait déjà demandé « le droit pour chaque parti d'élaborer sa ligne politique librement afin de contribuer de façon créatrice au développement du marxisme-léninisme ». Il avait lui aussi défendu la coopération des partis communistes avec les partis socialistes ou sociaux-démocrates.

M. Janos Kadar, le secrétaire du parti communiste hongrois, avait demandé timidement, de même que le Nord-Vietnamien Le Zuan, la possibilité d'adapter le marxisme-léninisme à leurs « conditions nationales ».

L'avis de Sakharov sur le congrès

«INTOLÉRANCE ET HYPOCRISIE»

ROME (ATS/AFP). - Le physicien et prix Nobel soviétique Andrej Sakharov a estimé que les discours de M. Brejnev au 25^e congrès du parti communiste soviétique étaient imprégnés de conservatisme du point de vue idéologique et de politique intérieure. Même le ton du discours ne laisse entrevoir aucune réforme importante mais tout au plus quelques remaniements techniques, a estimé M. Sakharov dans une interview publiée hier

par le journal italien *Corriere della Sera*. En ce qui concerne le droit des citoyens, M. Sakharov se demande, en outre, comment Brejnev a pu taire le fait que douze enfants ont été enlevés à leurs parents parce qu'ils croyaient en Dieu.

Au chapitre du droit des citoyens, « l'ancien dogmatisme, l'intolérance et l'hypocrisie » ont marqué ce discours, a encore estimé le physicien soviétique.

AFFAIRE MÉRIEUX: AVEUX ET INCULPATION

Le père de Christophe reconnaît la voix du ravisseur

LYON. - Louis Guillaud, qui était soupçonné d'être l'un des ravisseurs du petit Christophe Mérieux, a reconnu sa participation à l'enlèvement et a été inculqué hier par le juge d'instruction de Lyon chargé de l'affaire.

Arrêté jeudi matin à Paris, Guillaud, déjà inculqué dans le passé pour meurtres et agressions à main armée, mais qui avait chaque fois bénéficié d'un non-lieu, avait été discrètement transféré, jeudi, au siège de la police judiciaire de Lyon. Dans la nuit de jeudi à vendredi, il a avoué avoir parti-

cipé à l'enlèvement, le 9 décembre dernier, de Christophe Mérieux, 9 ans, fils du président-directeur général de l'institut pharmaceutique Mérieux à Lyon.

Drôles de regrets

« Les billets, je pouvais toujours soutenir qu'ils m'avaient été confiés pour les écrouler », a déclaré Guillaud à son avocat en sortant, hier, du cabinet du juge. « Mais dès que M. Alain Mérieux a reconnu ma voix, je ne pouvais plus rien », a-t-il ajouté, expri-

mant en outre son regret de « s'être embarqué dans la légère dans une affaire qui n'était pas de sa spécialité ».

Les policiers estiment que Guillaud n'était pas le « cerveau » de l'affaire. Bien que le secret de l'instruction soit strictement observé, on sait qu'il aurait soutenu n'avoir été contacté que huit jours avant le rapt, auquel il n'aurait pas directement participé.

C'est bien Guillaud, en revanche, qui a négocié par téléphone avec la famille Mérieux, ce qui a permis à M. Mérieux, confronté avec le malfaiteur, de reconnaître sa voix. Au cours de cette confrontation, le père du petit Christophe a dit au ravisseur « tout ce qu'il avait sur le cœur ».

24 heures après la fin du retrait espagnol

Le Polisario proclame une « république arabe sahraouie démocratique »

ALGER (ATS/Reuter). - Le front Polisario a proclamé une république indépendante au Sahara occidental, annonce l'agence Algérie Presse Service. C'est en fin d'après-midi, hier, que M. El Ouali, secrétaire général du front Polisario a lu la déclaration proclamant la création de la République arabe sahraouie démocratique et dont l'agence Algérie Presse Service a diffusé le texte.

« Au nom et avec l'aide de Dieu tout-puissant, dit la déclaration, pour répondre à la volonté du peuple arabe, par fidélité à nos glorieux martyrs et pour couronner nos immenses sacrifices, le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique flotte aujourd'hui sur le sol de Saguia El-Hamra et Ouadi Dahab. »

La proclamation survient au lendemain de la remise par l'Espagne de son ancienne colonie au Maroc et à la Mauritanie.

RABAT: «ÇA NE CHANGE RIEN...»

La proclamation par le front Polisario d'une « République arabe sahraouie démocratique » n'a causé aucune surprise dans les milieux gouvernementaux marocains à Rabat.

« Cela ne changera rien du tout à la situation au Sahara que le Maroc a recouvré », déclarait-on de source autorisée. « Si le Polisario veut changer son nom, cela ne regarde que ses protecteurs », ajoutait-on de même

source (allusion à l'Algérie qui soutient le front d'indépendance sahraoui), « pour nous cela ne change rien ».

PAS DE COMMENTAIRE OFFICIEL À MADRID

L'Espagne n'a aucun commentaire officiel à faire à ce sujet, a déclaré hier soir un responsable du Ministère des affaires étrangères.

La position du Gouvernement espagnol, a-t-il ajouté, reste telle qu'elle a été indiquée jeudi lorsqu'il a informé les Nations unies que l'Espagne se retirait définitivement du Sahara occidental et ne se considérait plus désormais responsable de tout ce qui pourrait se passer dans son ancienne colonie.

«L'Humanité» ne se sent pas visée...

PARIS. - A propos de déclarations faites à la tribune du 25^e congrès du parti communiste de l'Union soviétique, L'Humanité, organe central du PCF, estime, hier matin, que bien que le parti communiste français n'ait jamais été cité à la tribune du 25^e congrès du PCUS depuis

le début des travaux, de nombreux commentateurs prétendent qu'il est visé par les propos tenus par quelques orateurs qui s'élèvent contre l'opportunisme, le révisionnisme, le nationalisme. Le PCF, ajoute L'Humanité, ne se sent nullement concerné par ces propos.

... mais Marchais un peu plus!

PARIS. - M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, n'a pas assisté au 25^e congrès du parti communiste d'Union soviétique parce que, a-t-il dit samedi matin, « il y a des divergences entre les deux partis sur les problèmes de la démocratie socialiste et sur l'appréciation de la politique extérieure de la France ».

« Dans de telles conditions », a-t-il ajouté, sur les ondes d'Europe 1, « il

n'était pas sérieux que j'aillie au 25^e congrès. Les conditions n'existent pas aujourd'hui pour une telle rencontre et il n'en est pas question pour le moment ».

« On nous dit, a ajouté le secrétaire général du PCF, qu'on ne débite pas le socialisme en tranches nationales. Moi je dis qu'on ne fait pas le socialisme en récitant d'une manière dogmatique une citation d'il y a 15 ou 20 ans ».

Le colosse aux pieds d'argile

Sans doute va-t-il y avoir des mises à pied dans l'industrie légère soviétique. Le camarade Léonide, en tout cas, a mis les responsables au pied du mur : l'accent est à porter sur la qualité ! Que faire, par exemple, des 700 millions de chaussures produites chaque année, alors que règne en URSS une pénurie de chaussures « de haute qualité et élégantes » ? Et voilà l'industrie sur pied de guerre, tentant de rectifier le tir.

Voici un portrait en pied de M. Brejnev, lequel, paraît-il nourrit le secret espoir de rattraper bientôt à Giscard le titre d'homme d'Etat le plus élégant du monde. Et si un jour, au Kremlin, on lui voit les talons, on sait d'ores et déjà que ce sera en grandes pompes...



Gerald Ford chinoise...

WASHINGTON (ATS/REUTER). - Le président Gerald Ford a estimé jeudi, au cours d'une interview à une chaîne de télévision de Floride, que la visite en Chine de son prédécesseur, M. Richard Nixon, lui avait probablement coûté des voix lors des « primaires » du New Hampshire, que le chef de la Maison-Blanche a remportées avec une faible avance - 51 % contre 49 % - à son rival Ronald Reagan.

Dans l'entourage de M. Ford, on estime que la visite actuelle de l'ancien président Nixon en Chine a sorti inopportunistement de l'oubli le scandale du Watergate et le pardon présidentiel controversé que M. Ford a accordé à M. Nixon.

Empoisonnement aux Canaries : nouvelle victime

HELSINKI (ATS/Reuter). - Cinq personnes ayant contracté une salmonelle lors d'un voyage aux îles Canaries sont encore sur la liste des cas critiques dans les hôpitaux finlandais. Les autorités annoncent que vingt autres personnes sont très malades.

Hier, un homme de 65 ans est mort dans un hôpital finlandais des suites de l'intoxication alimentaire. Un enfant finlandais de 5 ans était mort il y a quelques jours à Las Palmas. 70 personnes sont encore hospitalisées.

Pendant qu'il est encore temps...

STOCKHOLM (ATS/Reuter). - La commission de l'impôt du Parlement suédois se rendra la semaine prochaine en visite en Suisse, pour étudier comment la Confédération helvétique parvient à assurer un niveau de vie élevé avec une faible imposition. Le salarié suédois moyen paie entre 40 et 45 % de son revenu en impôts.

IMPORTANTES GRÈVES EN ESPAGNE

L'approvisionnement de Madrid menacé

MADRID (ATS/Reuter). - De source syndicale, on estime à 200 000 le nombre des Espagnols en grève hier, journée qui a vu l'agitation sociale s'étendre aux écoles, à de nouvelles usines et à des chantiers de construction.

Dans les transports, le conflit s'est durci. Les camionneurs de l'ensemble du pays se sont mis en grève à l'exemple de leurs camarades madrilènes, dont le mouvement risque de priver la capitale de viande et de fruits et légumes en fin de semaine.

Près d'un million d'écoliers n'ont pu se rendre en classe, en raison de l'absence de plus de 20 000 enseignants.

Au pays basque, où le mouvement est le plus suivi, les autorités académiques ont infligé à plusieurs grévistes des amendes s'élevant jusqu'à 3000 pesetas (130 francs suisses).

A Madrid, la police a arrêté à son domicile un délégué syndical d'une société chimique. Plus de 700 employés de l'usine où il travaille sont en grève depuis dix jours pour obtenir une augmentation de 7000 pesetas (environ 300 francs suisses) par mois.

En Catalogne, la situation est redevenue normale à Sabadell, ville industrielle, où plus de 40 000 ouvriers ont observé pendant quatre jours des arrêts de travail.

Des milliers de travailleurs s'étaient prononcés, jeudi soir, pour la reprise du travail à la suite de la libération de plusieurs grévistes arrêtés par la police à l'occasion de récents conflits.

On espère de même que 100 000 ouvriers du bâtiment catalans, en grève depuis neuf jours, cesseront leur mouvement la semaine prochaine, après un accord intervenu jeudi entre leurs délégués et les employés, qui prévoit des augmentations substantielles et un horaire de travail moins long.

A Vigo, port du nord-ouest de l'Espagne, où 4000 travailleurs ont été licenciés au cours de récentes grèves, plusieurs usines ont repris le travail hier. En revanche, le journal de la ville ne paraît pas en raison d'une grève des ouvriers imprimeurs.

A Leon, dans le nord du pays, 19 médecins, qui faisaient grève pour protester contre le renvoi d'un confrère, ont été licenciés hier par les autorités hospitalières.

Le prix d'une course électorale

Il fallait le faire ! Non parce qu'il convenait de le faire, mais parce qu'on y était obligé par une administration américaine impatiente, et un président cherchant désespérément un succès de politique étrangère afin de consolider sa position de candidat à l'élection. Nous en sommes là. Tristement ! Le sort des nations entières dépend d'une course électorale. Tout est suspendu à l'ambition d'un seul. Il est évident que les Etats-Unis obligeront Israël à des concessions majeures en échange de très vagues promesses. Donc M. Rabin a repris, et c'est fâcheux, sa vieille formule : fin de l'état de guerre, ou un état de non-belligérance, en échange d'importants abandons territoriaux qui, dans le Sinai, pourrait constituer un repli jusqu'à El Arish, rendant ainsi les deux tiers du Sinai aux Egyptiens, et un retrait (mais forcément limité) dans le Golan. Le soin de définir les sens et le contenu d'un état de non-belligérance a été confié aux Américains. Inutile de détailler les points de vue différents des ministres israéliens. Cela va de la bouillie pour les chats à la marmelade ratée : aucune définition claire n'a été proposée. Les experts n'ont d'ailleurs nul-

lement été consultés. Pour tel dirigeant, la non-belligérance signifie l'arrêt de la propagande hostile. Pour tel autre, point n'est besoin d'une définition ; on pourrait se contenter de quelques gestes positifs ou considérés comme tels.

Les Etats arabes, dans une nouvelle phase de radicalisation, ont déjà répondu non à la proposition de M. Rabin. Il ne saurait y avoir de pacte séparé. Israël doit d'abord se retirer sur les frontières de 1967 et reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Après quoi, et seulement après, on verra s'il est possible de passer un traité de non-belligérance. Que restera-t-il à négocier lors de la paix ?...

A moins que l'on ne s'achemine vers une sorte de coexistence hargneuse et fragile, sans cesse remise en question. L'opinion publique israélienne est déçue, inquiète. Elle a l'impression qu'on lui ment, et la dernière déclaration de M. Sadate sur la seule clause secrète de l'accord intérimaire passé entre l'Egypte et Israël, concernant un repli dans le Golan, n'est pas faite pour dissiper cette impression. Le seul aspect positif perçu pour l'instant est que M. Rabin, attaqué personnellement, a réussi à détourner l'attention de sa personne pour la reporter sur sa politique.

Jacques Helle

Un Ovni, peut-être ?

BANGKOK (ATS/AFP). - Un porte-parole américain à Bangkok a qualifié de « ridicule et complètement dénuée de fondement » l'information en provenance de Phnom Penh selon laquelle des appareils américains ont bombardé la province cambodgienne de Siem Reap.

La radio de Phnom Penh, captée à Bangkok hier, avait déclaré que quinze personnes avaient été tuées et au moins trente autres blessées au cours d'un bombardement de Siem Reap (à 220 km au nord-ouest de Phnom Penh) par des avions américains mercredi dernier. Elle citait un communiqué signé par M. Hou Nim, ministre cambodgien de l'information.

Nouvelle affaire de pots-de-vin

WASHINGTON (ATS/DPA). - Le plus grand fabricant américain d'installations frigorifiques et de climatisation, la Carrier Corp., a versé des « commissions spéciales » s'élevant à plus de 2,1 millions de dollars, à l'étranger, dont 453 000 dollars à des fonctionnaires.

Aucun versement illégal n'aurait été fait à des cercles politiques élevés aux Etats-Unis ou à l'étranger, les 453 000 dollars ayant été versés à des fonctionnaires de rang inférieur.

Une voiture à l'hydrogène

MOSCOU (ATS/AFP). - Un dispositif de propulsion automobile par l'hydrogène a été expérimenté avec succès en URSS, a annoncé jeudi l'agence Tass.

Installé sur une voiture de série du type « Moskwitch-412 », ce dispositif comprend un « mini-réacteur » producteur d'hydrogène, qui remplace le réservoir à essence.

Cette modification expérimentale apportée à la « Moskwitch-412 » n'a rien changé à la puissance du moteur de cette voiture, assure l'agence.

PÉTROLE AU LARGE DE LA BRETAGNE

BREST (ATS). - Des traces d'hydrocarbures ont été décelées pour la première fois en mer d'Iroise. C'est un forage situé au nord de l'île Vieille, à environ 70 km de Brest, qui a permis de les rencontrer à la profondeur de 1780 mètres. Mais ce n'est pas avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, qu'il sera permis de dire si la mer d'Iroise renferme du pétrole en quantités suffisantes pour que son exploitation soit rentable. Le forage va être poursuivi, dans un premier temps, jusqu'à une profondeur de 3000 mètres

et cela prendra un à deux mois. Le permis accordé en mer d'Iroise a été attribué à une association de compagnies pétrolières dans laquelle « Elf-Aquitaine » et « Total » ont chacune une participation de 39,5 %, le reste étant détenu par le groupe « BP » (15 %) et la « Shell » française (6 %). Ce résultat donne quelque espoir à ceux qui croient à la présence de pétrole en mer d'Iroise.

Le maître des forages est la Société nationale des pétroles d'Aquitaine.